Le Syndicat d'Initiative
Du Revest Les Eaux

Les Amis du Vieux Revest
Et du Val d'Ardène

Loisirs et Culture

Vous invitent

à une

Balade au château de La Ripelle

et au Mont Combe

SOMMAIRE

- Remerciements,
- Le domaine de La Ripelle depuis 1700, par Fédorof Igor,
- La Ripelle, par Gabiot Jean,
- Le moulin à huile du Château de La Ripelle, par Fédorof Igor,
- Le moulin à sang du Château de La Ripelle, par Meiffret Jean,
- Comment fonctionne un moulin à sang ?
- La Tapenade au 1er siècle, par Lucius Iunius Moderatus dit Columelle,
- Le Château de La Ripelle depuis 1852,
- La famille Fabre depuis 1809,
- Alziary Jean, cultivateur au Château de La Ripelle,
- La famille Alziary Jean et l'épidémie de variole en 1914,
- Entretien avec Alziari Jean, natif du Château de La Ripelle,
- Alziary Florentin, par Girault Jacques, Professeur des universités,
- Causerie sur l'origine du nom Ripelle, par Igor Fédoroff et par Roland Vernet,
- Joseph Martin et sa restanque à La Ripelle,
- La Grenette en 1915,
- Entretien avec Jo Doglioti, habitant La Tourrevelle entre 1950 et 1960,
- Entretien avec Mme Cucchi, dernière habitante à La Tourrevelle entre 1960 et 1997,
- L'incendie du Revest/Valette/Farlède en 1964,
- La source de La Ripelle, par Vernet Roland,
- Le gouffre de La Ripelle,
- La grotte de Lespine, par Michel Bonnefoy,
- Vestiges préhistoriques à La Ripelle, par Roland Vernet,
- L'atelier préhistorique de La Ripelle, par René Gérard,
- La station préhistorique de La Ripelle, par René Gérard,
- Les pierres du Grand-Cap ou de Tourris,
- Le Pas de La Masque au Mont Faron et Buonaparte en 1793,
- Extrait du Journal historique du siège de Toulon en 1793,
- La Chasse et le Revest-les-Eaux,
- Listes des métiers des chasseurs revestois en 1932,
- Le Revest en 1805, par le Préfet Fauchet,
- Les « Revest » sous l'Empire (1859),
- Le Revest en 1880, par Adolphe Joanne,
- Le Revest en 1915, annuaire Didot-Bottin,
- Le Revest en 1919, par E. Barrus,
- Carte sur les terroirs du Revest en 1768, par Charles Aude,
- Carte de 1707 : La Dardennes, Le Las et la Rivière Neuve,
- Un livre à lire : Tistou les mains vides,
- Bibliographie et nos publications.

Remerciements

- M. Alziari Jean,
- M. Alziary Guillaume,
- Mme Aude Jacqueline,
- M. Mme Bouhours Claude,
- M. Caldani Claude
- Mme Cavan Martine
- Mme Cucchi Françoise,
- M. Doglioti Joseph,
- Mme Domazet Janine,
- M. Dufresne Michel,
- M. Fédoroff Igor,
- M. Gabiot Jean,
- M. Gérard Jean-Marie (CDIG),
- M. Girault Jacques,
- Mme Gomez Brigitte,
- M. Joubert Jean,
- M. Lombard Jérôme,
- M. Mangel Laurent,
- M. Maurel Philippe,
- M. Meiffret Jean,
- M. Meiffret-Alziary Jean-Luc,
- M. Montaperto Salvator,
- Mme Sauvaire Alphonse,
- Mme Sauvaire Fabienne,
- M. Torrès Jean,
- M. Van Laëre Robert,
- M. Vernet Roland,
- Amis du Vieux Toulon,
- Archives départementales du Var,
- Comité départemental de Spéléologie du Var.

« Balade au Château de La Ripelle » est une réalisation collective qui est conforme à notre travail associatif. Il s'agit du premier document sur ce château. Nous avons essayé d'être rigoureux, mais la difficulté a été grande car il est délicat d'ouvrir une première piste surtout lorsqu'on mêle archives, documents officiels ou non, mémoires collectives et personnelles, photos. Voilà pourquoi ce que vous allez lire n'est pas toujours linéaire, harmonieux et même parfois contradictoire : cela correspond à nos certitudes et à nos doutes du moment. La vérité est-elle entre les deux ?

Amis lecteurs, faites-vous plaisir en parcourant ces quelques lignes et faites nous plaisir en continuant notre travail associatif sur le Château de La Ripelle.

Claude Chesnaud

Le Revest-les-eaux, Mai 2006

Comme d'habitude, les articles non signés sont écrits et/ou réalisés sous la responsabilité de Claude Chesnaud

Le domaine de La Ripelle depuis 1700

par Fédoroff Igor

Le dit lieu n'apparaît qu'à la fin du XVIIème siècle (référence « Biens particuliers des habitants », cadastre 1700).

Il n'y a aucun nom de personne s'apparentant à ce lieu, à la différence d'autres quartiers confrontant La Ripelle, pour ne citer que : La Cordière, La Massillonne, La Danillonne, dont les familles Cordier, Massillon, Denillon y possédaient des biens. Dans le livre terrier 1612/1700, on trouve le nom de Genselme Ripert qui possède deux bastides et une « piesse » de terre dite « Ripelle » (1697). En vieux français, Ripe ou Riepe signifie taillis. Si on ajoute le suffixe diminutif « elle », nous retrouvons Ripelle ou petit taillis. Nous adopterons cette hypothèse en attente d'autres informations.

Dans le cadastre 1700, nous relevons les noms de quelques occupants de ce lieu :

- Madame de Beaussier, veuve de sieur Ripert, possède terres et bastide au quartier de La Ripelle (fo.101) ; elle épouse en secondes noces M. de Thomas de la Valette (1714).
- Les dames de Bertrand de Saint Tropès, ou sieur Granet, possèdent terres incultes et oliviers au quartier de La Ripelle, confrontant de midy le chemin (il s'agit du chemin allant du Revest à La Valette) et le restant de la dite terre au terroir de Toulon. Ces biens confrontent de sèptentrion la dame de Beaussier (fo. 104).
- Sieur Martinenq possède terres et bastide au quartier de La Ripelle, confrontant levant le sieur de Quarqueiranne (fo. 120).

Autre cadastre des biens des habitants 1691/1727 :

- M. de Thomas de La Valette, capitaine de vaisseau du Roy, possède bastide, terres et oliviers, câpriers, vignes, arbres fruitiers au quartier de La Ripelle (fo.50).

Et pour terminer cette énumération, quelques extraits du cadastre de 1768 :

- M. Isnard, avocat de la Cour, possède bastide, four, régale, colombier, aire et loge à cochons au quartier de La Ripelle, confrontant de levant le terroir de Tourris, midy le fossé des Argeriès (1), couchant la terre de la vicairie et Mlle Danillon, sèptentrion M. de Tourris (fo.195).
- Sieur Antoine Imbert, officier d'artillerie, possède bastide, four, loge à cochons, régale au quartier de La Ripelle, confrontant de levant M. de Tourris,

(1) :Orthographié Argéries ou Algéries sur d'anciennes cartes, le nom exact est Argelas, espèce de genêt épineux commun dans notre région.

midy le chemin allant du Revest à La Valette, couchant et sèptentrion le vallat des Argeriès. Le vallat des Argeriès se trouve au Nord de chemin de La Valette, longe celui-ci à la hauteur du quartier de La Ripelle, sur une longueur de plus de 100 mètres. Ce vallon se termine dans un cirque sauvage où naît la source dite de La Ripelle qui alimente ce domaine à l'aide d'une galerie creusée dans le roc.

Le domaine de La Ripelle apparaît pour la première fois dans la matrice cadastrale des propriétés foncières du Revest du 28 août 1818.

Il appartient alors à M. Louis Henri de Gantes (1842) et se compose de jardins, d'un bastidon, d'une bastide avec moulin à huile, patège et écuries.

Plus tard, le 27 septembre 1842 viendront s'ajouter une bergerie et vanade situées tout au Nord du domaine. En 1856, le domaine est cadastré au nom de Louis Charles Fabre. En 1918, est cadastré au nom de Joseph Louis Fabre, chef d'escadron au 38ème d'artillerie à Toulon.

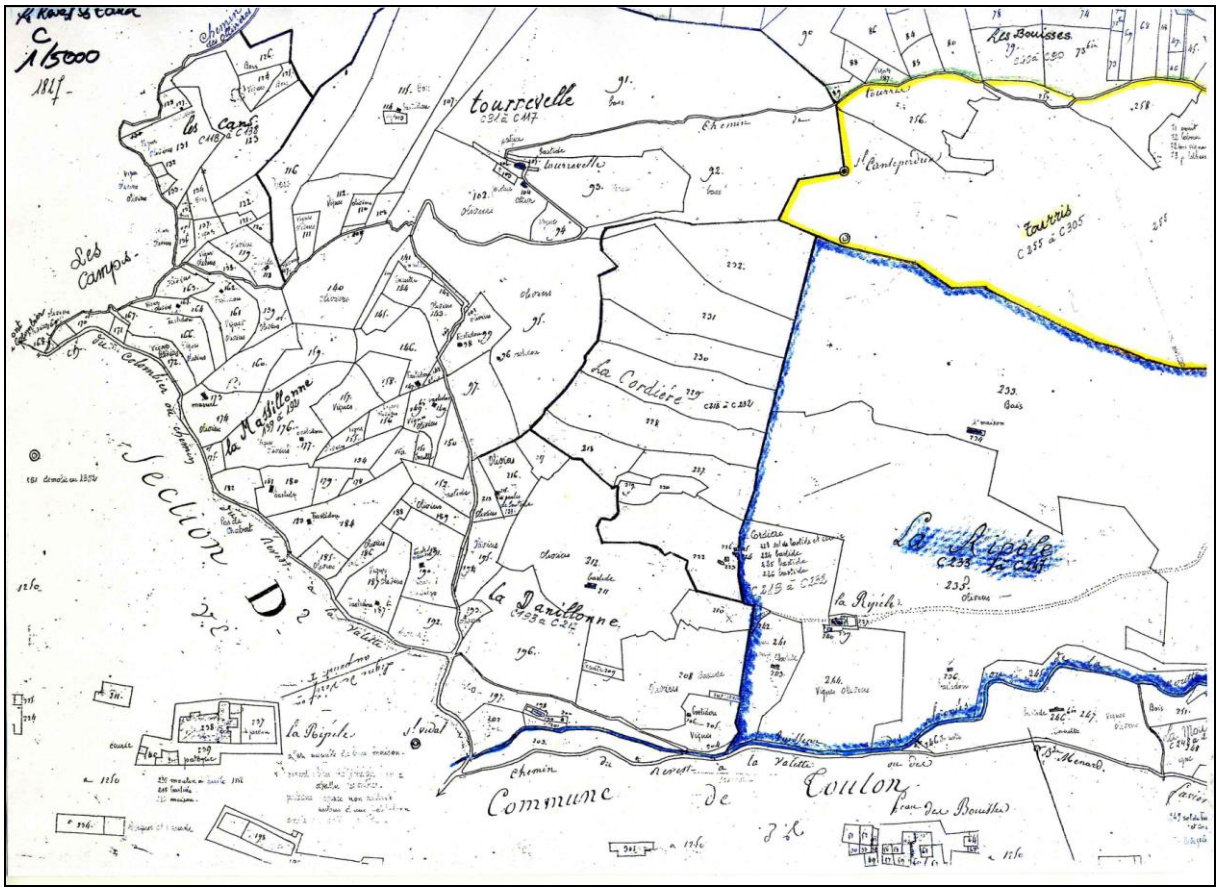

Plan cadastral datant de 1827

Sources : matrices cadastrales du Revest consultées : 1612, 1700, 1828, 1914.

Selon le dictionnaire « Lou Pichot trésor », les mots ci-dessous ont pour définition :
- Vallat : fossé, ravin, ruisseau (écrit valat dans l'ouvrage de référence),
- Patège : aire de battage (écrit pategue),
- Vanade : bercail, hangar (écrit vanado).

La Ripelle : complément d'informations sur l'historique du domaine (1)

par Jean Gabiot

Le terroir de La Ripelle fait partie de l'ancien fief de Tourris. Sous cette dénomination étaient réunis les quartiers que l'on trouve sur le cadastre du Revest de 1828 : La Ripelle au centre, La Danillone, La Cordière, voire La Massillonne, à l'ouest et le quartier de La Moutte, à l'est, auxquels il faut ajouter la partie de La Moutte figurant sur le cadastre de La Valette.

Très tôt, les seigneurs de Tourris avaient donné cette grande « pièce » à bail emphytéotique perpétuel à des particuliers qui, moyennant un cens, l'occupaient et l'exploitaient tout en restant sous la directe du seigneur.

En septembre 1555, nous avons la connaissance de l'octroi d'un nouveau bail pour la propriété dite « *La Ripèle* » à Antoine Augias de La Valette. Puis, en 1569, le bail est cédé au sieur Thomas de Sainte-Marguerite.

A partir de 1600, toutes les terres de Tourris, soumises à nouveau bail, sont inscrites sur les cadastres du Revest et de La Valette suivant leur valeur et la proximité de l'une et l'autre commune. C'est ainsi qu'une partie de « La Ripèle » s'acquitte de la taille à La Valette, tandis que l'autre « paye au Revest ».

Appelée aussi La Thomasse, en raison vraisemblablement de son appartenance aux Thomas de Sainte-Marguerite, la terre va commencer à être morcelée entre plusieurs emphytéotes, mais en 1684, l'occupant principal est noble Honoré de Rippert, écuyer, seigneur de Carqueiranne.

A partir de 1704, le mariage de Gabrielle, veuve Ripert de Carqueiranne et l'Escaillon, avec Joseph Thomas de La Valette, fait passer la terre aux mains de cette famille qui la cédera, en même temps que tous ses biens valettois, vers 1760, à un bourgeois toulonnais, Pierre-Jean Isnard Cancelade.

La Révolution supprime le fief de Tourris. Le dernier seigneur, M. Joseph Aguillon, perd tous ses droits seigneuriaux sur les terres cédées à bail emphytéotique perpétuel qui deviennent la propriété définitive des exploitants. En 1791, toutes les terres de Tourris sont réparties sur les territoires du Revest et de La Valette.

En 1790, Pierre Jean Isnard devient le premier maire de La Valette, élu selon le nouveau mode de recrutement des municipalités. Ayant embrassé la cause du Fédéralisme, il émigre en 1793 et décède à Marseille, en frimaire an V

(décembre 96) sans être revenu à La Valette. Ses biens, réquisitionnés, appartiennent à la Nation, mais, à partir de 1800, ses enfants, Jean Maximilien Charlemagne et Marie Françoise, âgés de 14 et 9 ans, en obtiennent d'abord la jouissance, avant de les récupérer définitivement. Ce sont eux, vraisemblablement qui cèderont la terre de La Ripelle à Louis Henri Amédée de Gantès, capitaine de Frégate à Marseille que l'on retrouve propriétaire dans le cadastre de 1828.

Je ne pense pas que la bastide qui porte le N°238 du plan, soit le château actuel. En effet, sur le détail du 1/1250, on ne retrouve pas les tourelles qui devraient figurer aux angles de la façade, comme c'est le cas pour le château de Tourris. Soit les tours ont été ajoutées ultérieurement, soit c'est le château qui a été construit plus tardivement sur l'emplacement de la vieille bastide.

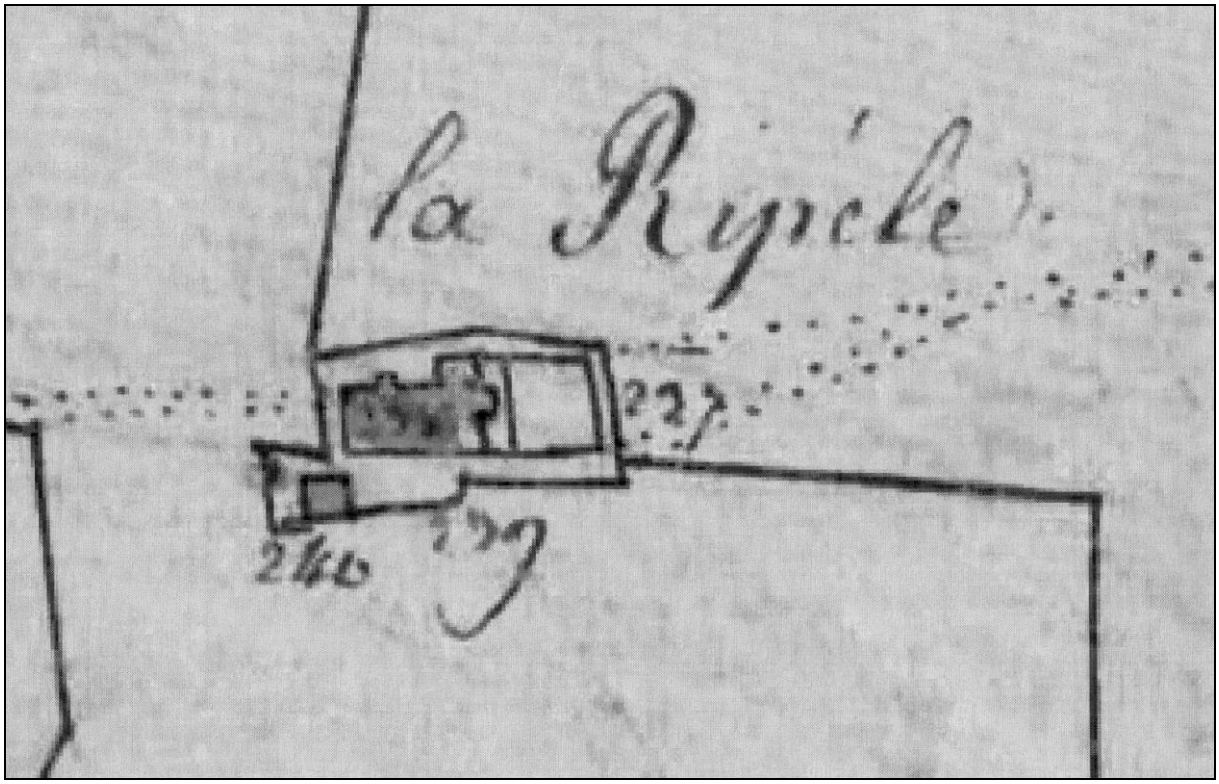

Le Château de La Ripelle en 1828
Plan cadastral de la Commune du Revest, N° de plan : 05 Cote 3PP_103_05
Nom de section C, dite de Tourris
Plan cadastral dit « napoléonien » réalisé le 31 mai 1827 par Caori, géomètre de 1ère classe

(1) : Ces informations sont extraites d'une étude encore inédite sur le fief et le domaine de Tourris.

Le moulin à huile du Château de La Ripelle

par Fédoroff Igor

Ce moulin est un moulin à sang. La meule dans sa cuve ou mare, retenue au plafond par un axe, est actionnée par un animal (un mulet dans la plupart des cas) relié à l'axe par un attelage horizontal. L'animal tourne autour de la cuve et fait tourner la meule.

À ma connaissance, c'est le seul moulin à sang du département du Var, en parfait état de conservation et en ordre de marche, bien sûr avec la participation du mulet !

A ce titre, le moulin de La Ripelle mérite toute notre attention et devrait être classé. Sa place est incontournable parmi notre patrimoine varois.

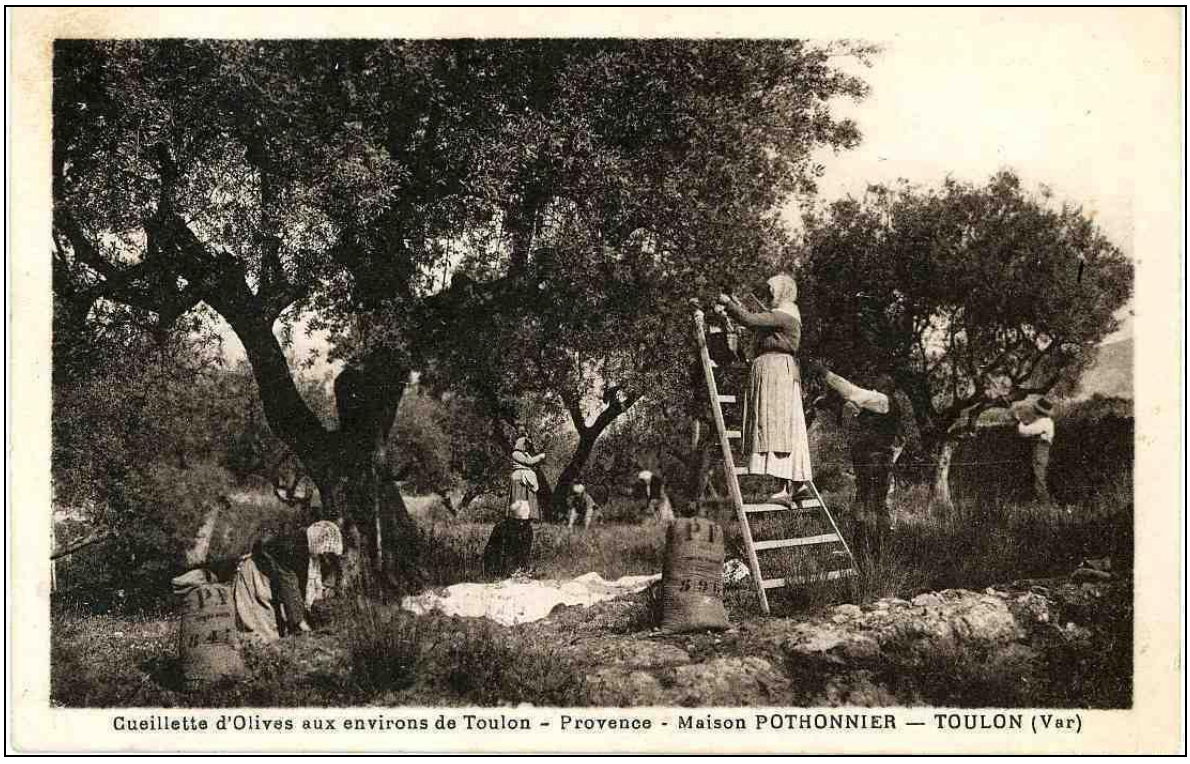

Cueillette d'Olives aux environs de Toulon - Provence - Maison POTHONNIER — TOULON (Var)

Le moulin à sang du Château de La Ripelle

Par Jean Meiffret

Les moulins à « *sang* » sont des moulins fonctionnant par la force humaine ou animale, c'est le système le plus fréquent jusqu'au 19ème siècle et au-delà puisque l'on en trouve de nombreux jusqu'à la fin du 19ème (arrivée de la force mécanique). Au milieu du 18ème siècle, on a cherché à améliorer le rendement en remplaçant la force de l'animal par celle de l'eau (lorsqu'il y en avait, ce qui n'est pas le cas à La Ripelle).

Les animaux utilisés étaient souvent des ânes, des mulets, des bœufs et très rarement des chevaux.

La seule force humaine était utilisée pour remplir les scourtins. Ce remplissage, fait à la main, est toujours pratiqué de nos jours dans certains moulins. Aidé en cela par des systèmes à vis et à chapelle (pressoirs troglodytiques) le pressage était effectué par des hommes de forte constitution (les barrejaïros).

Le moulin à huile du Château de La Ripelle (vers 1970)

Pour le moulin de La Ripelle, le fonctionnement ne pouvait être qu'à « *sang* ».

Selon E. Fouque, le moulin fut construit en 1880, en même temps que le château. Nous pensons que la date à retenir est plutôt 1827. Les oliviers du domaine existaient en grande partie avant le château. Les propriétaires ne firent qu'améliorer la plantation au regard de leur activité d'industriels de l'huile. Ce domaine de 96 hectares environ appartenait à la famille Fabre, baron d'Halewin,

fortunée par la fabrication de cierges, chandelles, savons et commerce de l'huile. Le domaine planté presque exclusivement en oliviers sur de très belles restanques exposées plein sud, protégé des vents froids, produisait un peu de maraîchage, des câpres, des bulbes de narcisse, des légumes secs et un peu de céréales, tout cela sous les ordres d'un régisseur.

Combien produisait-on d'huile dans ce moulin ? Nous l'ignorons, mais au vue de l'étendue du domaine, la quantité devait être très importante. Si les Fabre avaient fait construire leur moulin, c'était pour ne rien perdre de la récolte, mais surtout pour récupérer les huiles de « *ressence* » impropres à la consommation mais très utile dans la savonnerie. Or dans les moulins privés, ces huiles étaient gardées par le moulinier et aucun moulin de la vallée n'aurait été capable de mouliner une telle quantité d'olives.

Une telle production nécessitait une main d'œuvre annuelle mais le moment important était bien la récolte. Celle-ci commençait vers fin octobre et s'étendait tout l'hiver, jusqu'à fin février début mars.

Une équipe de ramasseurs d'olives vers 1900

Des dizaines d'ouvriers et d'ouvrières participaient à la cueillette manuelle des olives. Ces ouvrières au début du 20ème siècle venaient presque toutes d'un quartier italien au Pont du Las : la rue Navarin qui a disparu sous les bombardements de 1944. Saisonnières, elles montaient tous les matins par groupes et redescendaient le soir dans leur quartier.

Les femmes, presque toutes italiennes, gagnaient 2 francs par jour. Les hommes étaient payés 3 francs et les enfants, au-dessus de 12 ans, 1 franc 50. Ce personnel n'était pas nourri, mais à La Ripelle on distribuait gratuitement une

soupe chaude tous les midis. De plus, le domaine donnait 1 litre d'huile pour 250 kilos d'olives ramassées.

Afin de récolter les olives, la même méthode était toujours utilisée. Selon l'importance de l'arbre, chaque olivier était occupé par 1 homme (Lou Gaulaire) et 2 ou 3 femmes. Selon la configuration du terrain, on ramassait les olives soit au sol, soit sur des toiles. Pour les arbres trop hauts, les Fabre interdisaient l'utilisation de la gaule qui pouvait casser des branches. Un olivier produisait 15 à 30 kilos d'olives et une équipe mettait 1 à 2 heures de ramassage par olivier[1]. 100 kilos d'olives produisaient 20 litres d'huile selon les moulins. 250 kilos fournissaient donc 50 litres d'huile de consommation. Le reste était destiné aux savonniers.

D'après les anciens, Madame Fabre faisait cuire un morceau de morue dans la première pression pour voir si l'huile était bonne. Elle donnait, aussitôt la récolte terminée, de l'huile de 2ème pression (dite souvent huile de grignons) à l'église du Revest pour entretenir le luminaire perpétuel de l'autel. Madame la Baronne, une fois la récolte terminée, faisait cueillir les petites olives des oliviers sauvages (leï olivastres). Ces olives pressées fournissaient une huile très forte dont Madame prenait une petite cuillère tous les matins et s'en servait comme soin pour la peau ! Ce qui lui a peut-être valu de vivre jusqu'à un âge avancé (décédée à 93 ans).

De la route D46, on voit encore les repousses des oliviers du Domaine. Les oliviers ont été gravement brûlés par le gel de 1929 et surtout celui de 1956. Le moulin à huile a fonctionné durant un siècle, fournissant à des centaines d'ouvriers et d'ouvrières agricoles la substance de tous les jours.

Madame de Sévigné écrivait à sa fille Mme de Grignan en Provence : « *Je ne saurais vous plaindre de n'avoir point de beurre en Provence puisque vous avez de l'huile admirable*. »

([1]) : L'équipe était payée à la mesure, 1 mesure équivalait à environ 14 kilos d'olives.

Scourtin : mot provençal, sac rond et plat en fibre de coco dans lequel on mettait à la main les olives. Les scourtins étaient ensuite empilés et écrasés dans une presse manuelle appelée « *chapelle* ».
Chapelle : presse à bras avec un système anti-retour à cliquet. Cette presse était activée par de puissants mouliniers.
Huile de première pression : c'est la première huile (ou *huile vierge*) qui coule lorsque les scourtins sont écrasés à la « *chapelle* ».
Huile vierge : huile de première pression à froid, véritable jus de fruit.
Huile de deuxième pression : cette huile était obtenue lors d'une deuxième pression des scourtins, après les avoir arrosés à l'eau chaude.
100 kilos d'olives donnent 15 litres d'huile de première pression.
Grignons : ce sont les restes des olives écrasées récupérés dans les scourtins. Transformés en farine, ils étaient vendus aux boulangers pour une utilisation précise : cette farine évitait à la pâte à pain de coller sur la pelle en bois du boulanger.
Ressence : l'huile qui coulait des scourtins était récupérée dans des bacs (dits parfois *de décantation*) remplis d'eau. L'huile (plus légère que l'eau) était récupérée avec un outil appelé « *feuille* ». Les eaux et les huiles restantes étaient appelées « *ressence*».
Feuille : c'est un outil plat et mince avec un manche.
Enfer : dernier bac de décantation dans lequel on récupérait les eaux grasses (*ressence*) qui étaient destinées, par exemple, aux savonneries de Marseille et à l'éclairage.
Novembre - février : période de la pression des olives dans les moulins.

Ramassage des olives vers 1900

Comment fonctionne un moulin à sang ?

Nous ne savons pas depuis quand cette technique est utilisée. L'homme vivait d'abord de chasse, de pêche et de cueillettes. Il devient progressivement pasteur et agriculteur. Il cultive des céréales qui sont broyées afin d'être transformées en farine : les meules sont inventées.

Ce sont les Romains qui ont développé les moulins à sang, plus particulièrement dans les régions ne disposant pas d'assez d'eau afin d'actionner les meules. Par exemple, on trouve de nombreux moulins de ce type en Italie et dans les colonies romaines d'Afrique.

Les moulins à sang utilisaient alors la puissance musculaire des esclaves et des animaux qui coûtaient peu en nourriture pour un entretien minimum !

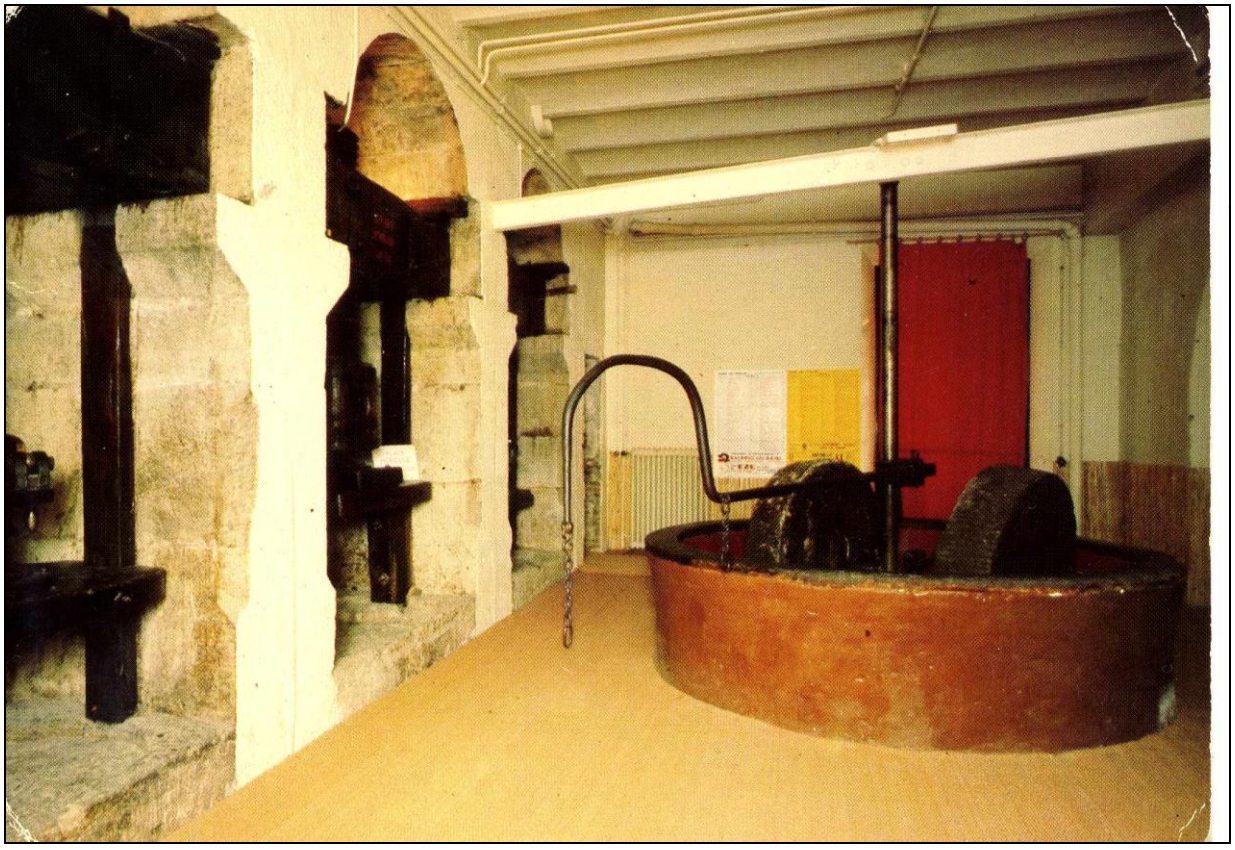

Le moulin à sang du château de La Ripelle au Revest les Eaux vers 1970

Description d'un moulin à sang

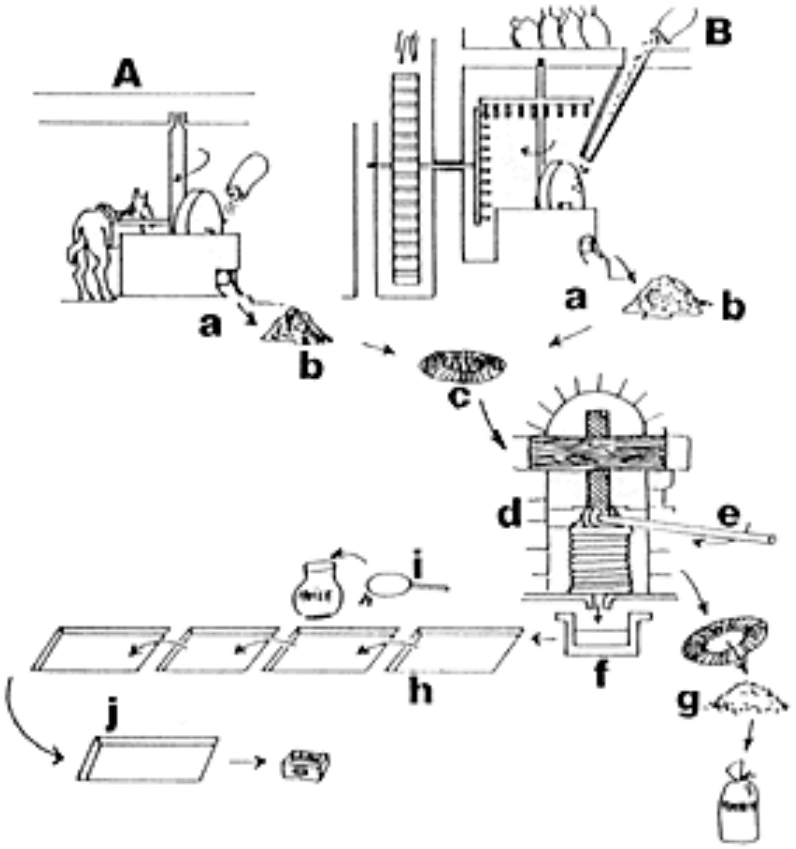

A- La meule est retenue au plafond par un axe. A la Ripelle, elle est actionnée par un animal. L'animal (parfois les yeux bandés) tourne autour de la cuve entraînant ainsi la meule sous laquelle sont écrasées les olives. La pâte obtenue est récupérée et mise à la main dans des sacs ronds et plats (scourtins) qui sont empilés sous la presse (chapelle) d'où sortira l'huile.

a-> Les olives broyées sont recueillies par l'ouverture à la base de la cuve.

b-> C'est la pâte des grignons.

c-> Cette pâte est mise à la main dans des sacs plats et ronds (scourtins).

d-> Les scourtins sont empilés sous la presse à bras dite « chapelle ».

e-> Une barre en bois est installée dans la tête de la vis de presse. Ce sont de puissants mouliniers qui vont pousser cette barre.

f-> Premier bac de décantation où va couler l'huile qui sort des scourtins sous la pression de la « chapelle ».

g-> Puis les scourtins sont vidés et les grignons sont stockés et vendus afin d'être transformés en farine.

h-> L'huile coule dans des bacs de décantation mis en série et remplis d'eau.

i-> L'huile, plus légère que l'eau, reste en surface et est récupérée avec un outil rond et plat appelé « feuille ». L'huile est entreposée dans des jarres.

j-> le dernier bac de décantation (les enfers) contient de l'eau grasse impropre à la consommation (les ressences) qui est destinée aux savonneries de Marseille ou à l'éclairage.

Sources : « Les moulins au Centre-Var », par Eric Kalmar

LA TAPENADE

par Lucius Iunius Moderatus dit Columelle (1)
Agronome romain du 1er siècle

Par un temps serein, on cueille l'olive noire très mûre ; on l'étend à l'ombre sur des roseaux pendant un jour, et on rejette tous les fruits gâtés. S'il est resté quelques queues, on les enlève ainsi que les feuilles et les petites branches qui se trouveraient mêlées.

Le lendemain, on crible soigneusement afin de faire disparaître ce qu'il y a d'ordures. Puis on met les olives broyées dans un cabas neuf que l'on soumet à l'action du pressoir pour que l'huile s'écoule pendant la nuit.

On jette cette pâte sous les meules bien nettoyées, et assez suspendues pour ne pas briser les noyaux ; quand elle est réduite en bouillie, on y mêle avec la main du sel torréfié et égrugé, et d'autres assaisonnements secs, c'est-à-dire du fenugrec, du cumin, de la graisse de fenouil, de l'anis d'Egypte.

Il suffira, au surplus, d'employer autant d'hémines de sel que l'on a de modius d'olives, et de verser dessus de l'huile pour que la composition ne se dessèche pas ; ce qu'on devra faire, du reste, toutes les fois qu'on remarquera qu'elle commence à se sécher. Il est hors de doute qu'elle sera d'un goût exquis si elle provient des posées. Mais ce bon goût n'a plus de deux mois de durée.

Les autres variétés d'olives les plus propres à ce condiment sont les licinies et les culminées. Cependant, on préfère pour cet emploi les olives de Calabre, que quelques personnes appellent oléastelles, en raison de leur ressemblance avec le fruit de l'olivier sauvage.

(1) **Lucius Iunius Moderatus** dit **Columelle** est un célèbre agronome romain du milieu du 1er siècle, né à Cadix en Hispanie Bétique.

Il vécut sous le règne de l'empereur Claude. Après quelques années passées dans l'armée, où il put occuper le poste de tribun en Syrie en 35, il prend sa retraite et se dédie à l'agriculture. Il était grand propriétaire terrien et dirigeait lui-même l'administration de ses biens. Pour se perfectionner, il avait voyagé dans les différents pays de l'empire romain afin d'en connaître les productions et les différentes méthodes de culture : en Espagne, sa patrie, mais aussi en Italie, en Asie et en Afrique. Il se fixa ensuite à Rome pour rédiger son œuvre.
Son œuvre « *Rei rusticæ libri* » en douze volumes a été composée vers l'an 42 et préservée. Son thème principal est l'agriculture et l'exploitation des latifundia à l'époque Romaine. Avec les travaux de Caton l'Ancien, sa principale inspiration, elle représente la source la plus importante d'information sur l'agriculture romaine. Il est aussi auteur du « *Liber de arboris* », œuvre plus réduite sur les arbres.

Le château de La Ripelle

Ce château, avec une architecture différente, existe déjà selon le cadastre dit « *napoléonien* » du 31 mai 1827, réalisé par Caori, géomètre de 1ère classe.

Le 24 octobre 1852, selon le registre d'ampliations des actes d'inventaires chez les propriétaires récoltants de vin (Contributions indirectes), Fabre joseph (1809-1898) déclare 9 hectolitres 80 litres de vin.

En 1853, selon le même registre, Fabre Joseph déclare une récolte de 14 hectolitres 90 litres.

En 1880, Fabre Joseph, alors propriétaire du domaine de La Ripelle et de la Moute, écrit au maire du Revest afin d'obtenir une réduction d'impôts payés pour des vignes atteintes par le phylloxera. Fabre Joseph signe cette lettre en tant qu'ancien armateur.

Alziary Jean (1860-1936) est un personnage important dans la vie du château de La Ripelle. Un autre Alziary travaille à La Ripelle. Ils arrivent tous les deux des Ferres (Alpes Maritimes), mais ne sont pas de la même famille : nous leur consacrons 2 chapitres particuliers en pages suivantes.

1914 : la grande épidémie de variole épidémie touche le Revest, la famille Alziary ne sera pas contaminée.

En 1916/17, lors des recensements des chevaux au Revest, Fabre déclare un mulet de 20 ans, un cheval de 8 ans et un cheval de 5 ans.

Le 20 novembre 1930, selon le relevé des déclarations de récolte de vin, il y a, au Revest-les-Eaux, une superficie de 21 hectares 43 ares de plantation de vignes. Elle produit 449 hectolitres 25 litres. La Commune dispose d'un stock global de 95 hectolitres de vin. Fabre de La Ripelle déclare 60 ares plantés qui produisent 1 hectolitre de vin. Son stock est de 8 hectolitres.

Autre « personnage » du château, Ben Lahcène Khadir. Il est né le 3 août 1897 à Souss au Maroc. Il décède au Revest-les-Eaux en 1981. Khadir (c'est ainsi qu'il était appelé) est en France depuis 1915. Il disait souvent qu'il avait fait la grande guerre. Il est chauffeur au château depuis 1929 et possède son permis de conduire.

Le 9 janvier 1933, Alziary Jean déclare 1 chien de garde au château de la Ripelle. Le 30 décembre 1933, Fabre de La Ripelle déclare qu'un cheval a été vendu le 3 juin 1933 à la boucherie chevaline.

Un recensement des armes à feu a été effectué dans notre Commune en conformité avec l'article 9 du décret du 23 octobre 1935 et des circulaires des 4 et 27 novembre 1935. Mme Montanier de Belmont, appelée « *La Baronne* », épouse de Louis Fabre (1851-1916), déclare le 4 décembre 1937 :

- 1 fusil 86 modèle 93 Lebel,
- 1 carabine Lebel,
- 1 mousqueton Lebel,
- 2 fusils Gras,
- 9 carabines et mousquetons gras,
- 1 fusil anglais,
- 4 carabines Remington,
- 1 revolver modèle 92,
- 1 revolver de poche,
- 200 cartouches pour fusil Lebel,
- 1812 cartouches pour revolver.

Ces armes ont été ramenées d'Oran en 1908 par le lieutenant-colonel Fabre Louis. Elles étaient dans une pièce du château qui était appelée « l'armurerie ». Cette pièce était interdite aux enfants.

Ben Lahcène Khadir dispose d'un pistolet 6,35mm Boulet n° 9295532.

La loi du 7 avril 1932 met en place des primes à la culture de l'olivier et selon 3 barèmes :

- *Prime dite « simple » : pour les oliviers situés sur un sol propre, qui sont débarrassés régulièrement des pousses inutiles ou gourmands se formant sur les souches, du bois mort, et qui reçoivent une taille ou un élagage exécuté selon les usages locaux.*
- *Prime dite « double » : arbres de végétation secondaire qui auront, sur autorisation du professeur régional d'oléiculture, et postérieurement à cette autorisation, été recépés au pied au niveau du sol, ou au-dessus du point de greffage, si les oliviers sont élevés de façon à constituer, dans la suite, des arbres productifs.*
- *Prime dite « triple » : accordée aux nouvelles plantations d'au moins 25 arbres plantés à écartement normal (8 mètres en tous sens).*

Le 18 janvier 1936, en réponse à cette loi et par déclaration individuelle, Mme Veuve Fabre de La Ripelle déclare sur les parcelles C253, C240 et C235 (28 hectares) 3000 oliviers pour prime simple.

Le 15 mars 1936, la Commune déclare un total de 6105 oliviers pour prime simple, 332 oliviers pour prime double et 150 oliviers pour prime triple.

En mai 1937, Fabre de La Ripelle déclare 2500 oliviers simples. La commune du Revest les Eaux dénombre au total 12529 oliviers simples, 380 oliviers doubles et 150 oliviers triples.

Le 25 mars 1939, Fabre de La Ripelle fera une déclaration identique à celle de mai 1937.

En septembre 1941, la France entière recense sa culture de pommes de terre. La commune du Revest-les-Eaux a un total de 12485 kilogrammes. Mme Fabre de La Ripelle, « *suivant les instructions contenues dans la presse »,* écrit *« qu'ayant touché 150 kgs de semence, ma récolte se monte à 350 kgs »*.

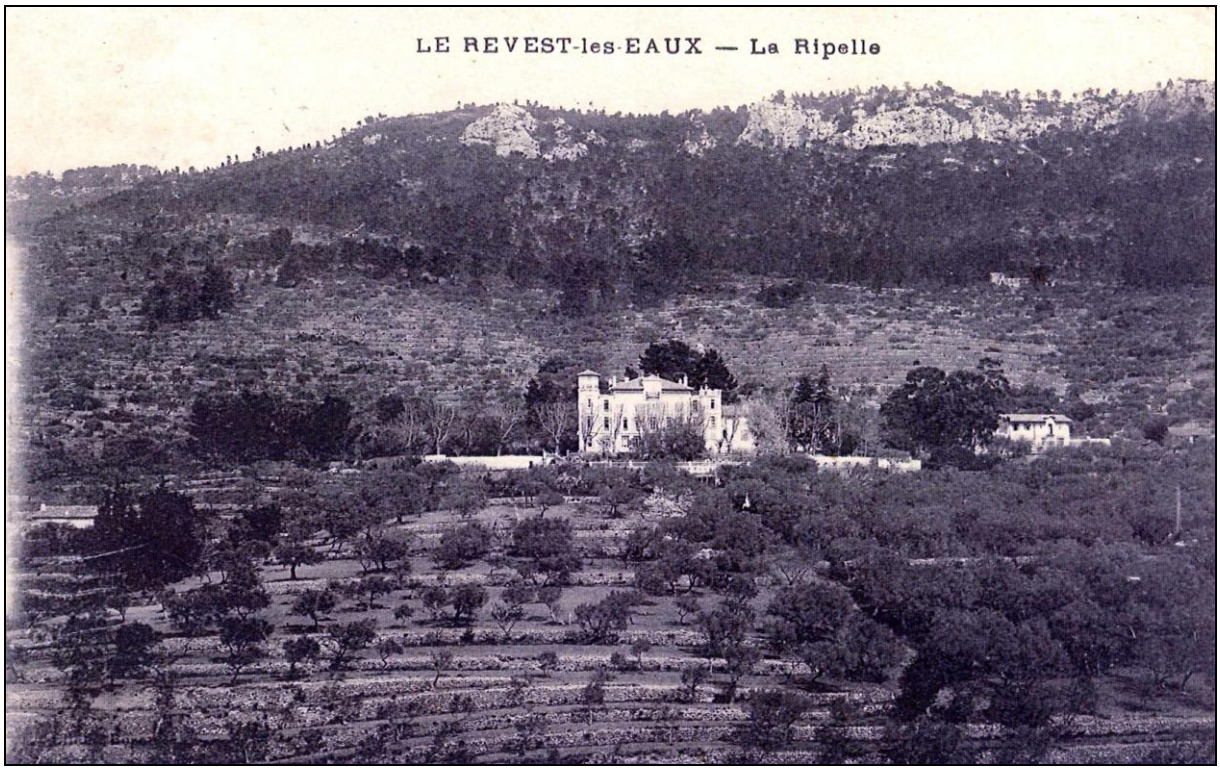

Le Château de La Ripelle vers 1900, à gauche La Petite Ripelle (future propriété du capitaine Baudoin)

Août 1944 : c'est la libération du château. Des coups de feu sont tirés à partir de ce bâtiment transformé en hôpital par les Allemands de la 29ème flottille de sous-marins. Il y a des drapeaux de la Croix rouge. En réaction à ces tirs, un

nombre important de soldats de la Libération et les F.F.I. du groupe Dionisi encerclent cet hôpital :

- la 9ème Compagnie de Tirailleurs, le 3ème Bataillon, la Section Expérimentale de Choc, le 3ème R.T.A. et la 3ème D.I.A..

- la 9ème Compagnie de Tirailleurs est commandée par le capitaine de Peretti. Cette compagnie appartient au 3ème Bataillon,
- le 3ème Bataillon est commandé par le capitaine Kuntz. Il appartient au 4ème Régiment des Tirailleurs Sénégalais commandé par le lieutenant-colonel Bourgund,
- la Section Expérimentale de Choc est commandée par le sous-lieutenant Guerrier. Elle appartient au Bataillon de Choc commandé par le capitaine Hériard-Dubreuil,
- le 3ème Régiment des Tirailleurs Algériens est commandé par le colonel Gonzales de Linarès. Ce régiment appartient à la 3ème Division d'Infanterie Algérienne,
- la 3ème Division d'Infanterie Algérienne est commandée par le général de division de Goislard de Montsabert. Dans cette division, il y a des soldats qui n'ont pas participé à la reprise du château : le 3ème R.S.A.R. commandé par le colonel Bonjour, l'artillerie commandé par le général de brigade Besançon, la 1ère Compagnie du 83ème Bataillon du génie, le 7ème R.C.A. commandé par le lieutenant-colonel Van Hecke, le 4ème escadron de reconnaissance du 2ème Régiment des Spahis Algériens commandé par le capitaine Baudoin. A une centaine de mètres, en dessous du Château de La Ripelle, se trouve une maison qui sera légèrement endommagée lors de la prise du château. Elle appartient au docteur Feraud, médecin à Toulon, dont le gendre est … Baudoin ! Baudoin deviendra amiral puis préfet maritime du Var. Il est enterré au Revest-les-Eaux.

Les militaires tirent quelques coups de canon et de mortier. Les Allemands se rendent. Médecins, infirmières et aumônier sont encadrés par une vingtaine de soldats allemands parmi lesquels se trouvent des Mongols.

Le 25 janvier 1945, Mme Fabre de La Ripelle fera une déclaration de dommages de guerre auprès du délégué départemental de la reconstruction (place du Champ de Mars à Toulon) :

1- dégâts matériels du château : 333 000 francs,
2- vol de tous les bijoux : 1 300 000 francs,
3- vol de la collection d'or de M. Fabre : au moins 1 000 000 francs,
4- 12 draps de toile fine,
5- 12 paires d'oreillers doux (dont 6 neufs),
6- une douzaine de chemises de jour en toile,

7- 4 chemises de nuit,
8- 2 douzaines de mouchoirs brodés neufs,
9- 20 robes en soie et 6 manteaux en soie également,
10- 12 chaises neuves,
11- 4 ……. en bois de chêne,
12- 4 …….. et porcelaine.

Une Traction Avant devant un château en 1950

Le véhicule Citroën, Traction Avant, 9cv, conduite intérieure, 5 places, de type 7C, moteur essence et immatriculé 7445YU4, n'a pas été volé.

En 1947, selon le registre des déclarations de récolte de vins, il y avait 81 viticulteurs dans la Commune qui exploitaient 45 hectares pour une récolte de 456 hectolitres de vin rouge et 8 hectolitres de vin blanc.

Fabre de La Ripelle cultive des vignes qui donnent :

- 24 septembre 1947 : 4 hectolitres pour 2 hectares,
- 12 octobre 1948 : 6 hectolitres pour 3 hectares 50,
- 10 octobre 1949 : 6 hectolitres pour 2 hectares.

Entre 1957 et 1961, selon le livre des contributions directes du Revest-les-Eaux, il y avait 4 chiens au château.

Le dernier véhicule dont Kahdir Ben Lahcène a eu la responsabilité était une Pontiac noire.

Après 1960, la totalité du domaine de La Ripelle est vendue. Le Groupe Mornay achète le seul château et le transforme en hôtel d'accueil pour ses anciens cadres. De nombreux travaux sont effectués. Dans l'acte notarié, la famille Fabre impose l'obligation pour les acheteurs de conserver un logement à vie pour Antoinette Alziary et Kahdir Ben Lahcène.

Vers 1960, le berger demeurant à la Moutte décède. Sa veuve quitte la bergerie qui restera ouverte aux quatre vents avant de finir en ruine.

Le Château de La Ripelle vers 1970

FABRE Joseph
(1809-1898)

Armateur
marié à
ICARD Marie
Louise Mathilde

La Baronne de La Ripelle
Jeanne de Montanier de Belmont
vers 1950

FABRE
Louis Joseph Charles Victor
né à Toulon le 14/11/1851
décédé au Revest le 12/10/1916
Lieutenant Colonel (ER)
Légion d'honneur
marié à:
de Montanier de Belmont
Jeanne Emilie Emma Adélaïde
(1863-1956)

Patricia vers 1960

FABRE Louis
Marie Joseph Henri
(1888-1970)

marié à:

TURQUAN Eugénie
Victorine Thérèse Léonie
(1894-????)

FABRE Jeanne
Marie Mathilde Marguerite
née à Paris (8ème)
le 14/5/1889
mariée au Revest à 16 h
le 26 mars 1919
à
d'ALLARD Raoul Bruno
s/lieutenant au 36èmed'artillerie
né à Grenoble le 30/01/1889
fils du baron d'Allard
Marie-Joseph Adrien
et de
de Fontbriand Cécile
Marguerite

FABRE Claire
Marie Louise
née à Paris (8ème)
le 7/01/1891
décédée en 1956
mariée au Revest à 11 h
le 14 novembre 1916
à
d'HALEWYN Jacques
Alphonse Léone Marie
Lieutenant de vaisseau
décoré de la croix de guerre
né à La Flèche (Sarthe)

(1885-????)

FABRE Lucie
Marie Thérèse

(1897-????)
mariée au Revest
le 6 novembre 1919
à
ROUX Camille
Enseigne de vaisseau
né à Molières sur Cèze (Gard)
le 28 mai 1894
fils de ROUX Camille
Ingénieur

et de
Jacqmin Aimée Jeanne

FABRE Jeannine
Marguerite Marie Hélène

née à 7h le 21/07/1919 Revest
mariée le 10/3/1948 à
de Villereglan Julien
Marie Anne Louis

d'ALLARD Pierre Hermann
né à 1h le 11/1/1925 Revest

d'HALEWYN Françoise
Marie Louise Jacqueline
née le 27/11/1919 à 20h
Revest
à
d'Halluin Wilfried Patrick

Patricia et Bruno (2 enfants)

ALZIARY Jean (1)
Cultivateur au Château de La Ripelle

Jean François Alziazy est né aux Ferres dans les Alpes Maritimes le 29 novembre 1860 et décède au Revest le 18 février 1936. Il épouse Pascal Adélaïde Marie née à Toulon en 1869, sans profession. Il est jardinier ou cultivateur au Château de La Ripelle (Revest) au moins à/c de 1890. Ils auront 7 enfants :

- 1890 : Joseph,
- 1891 : Scolastique,
- 1893 : Antoinette,
- 1897 : Marius,
- 1899 : Pierre,
- 1900 : Joséphine,
- 1905 : Louise.

Suite à une erreur d'orthographe, Alziary se transforme en Alziari.

1916 : décès au Revest de Fabre Louis Joseph Charles Victor, né à Toulon le 14/11/1851, Lieutenant-Colonel d'artillerie en retraite, décoré de la légion d'honneur, fils de :

- feu Fabre Joseph,
- et feu Icard Marie Louise Mathilde.

Alziary Jean, 55 ans, cultivateur, demeurant au Revest, fait la déclaration sur les registres d'état civil de la mairie du Revest.

1919 : Alziary Jean (demeurant au Revest, cultivateur) est l'un des deux témoins officiels sur le registre d'état civil de la mairie du Revest de la naissance de Fabre Jeanne Marguerite Marie Hélène (le 21/07/1919 à 7 heures du matin, au Revest), fille de :

- Fabre Louis Marie Joseph Henri, âgé de 31 ans, Lieutenant de vaisseau,
- Turquan Eugénie Victoire Thérèse Léonie, âgée de 25 ans.

L'autre témoin est d'Halewyn Jacques Alphonse, Lieutenant de vaisseau, demeurant à Toulon.

(1) : Au château de La Ripelle, il y a eu 2 Alziary venant des Ferres : ils ne sont pas de la même famille.

1919 : Alziary Jean (demeurant au Revest, cultivateur) est l'un des deux témoins officiels sur le registre d'état civil de la mairie du Revest de la naissance de d'Halewyn Françoise Marie Louise Jacqueline (le 27/11/1919 à 8 heures du soir, au Revest), fille de :

- d'Halewin Jacques Alphonse Léon Marie, âgé de 34 ans, Lieutenant de vaisseau,
- et de Fabre Claire Marie Louise, âgée de 28 ans.

Le second témoin est Lahitte Jacques, valet de chambre, demeurant au Revest.

1925 : Alziary Jean (demeurant au Revest, cultivateur) est l'un des deux témoins officiels sur le registre d'état civil de la mairie du Revest de la naissance de d'Allard Pierre Hermann (le 11/01/1925 à 1 heure du matin, au Revest), fils de :

- d'Allard Raoul Bruno, âgé de 30 ans, propriétaire, demeurant au Revest,
- et de Fabre Jeanne Marie Mathilde Marguerite, âgée de 30 ans.

Le second témoin est Lahitte Jacques, valet de chambre, demeurant au Revest.

ALZIARI Scolastique Joséphine (1891-1976)

Alziari Scolastique Joséphine est née au Revest le 25/06/1891 à 5 heures du soir. C'est la fille de :

- Alziary Jean, né en 1860 aux Ferres (A.M.), âgé de 30 ans, jardinier, demeurant au Revest,
- et de Pascal Adélaïde, née en 1869 à Toulon, âgée de 22 ans.

1913 : mariage d'Alziari Scolastique, âgée de 21ans, avec Pomet Joseph Elie Paul, né à Toulon, âgé de 25 ans dont le père est Pomet Michel Marius, né à Toulon, boulanger et la mère est Rey Françoise Marie Joséphine, née à Toulon.

L'un des trois témoins est Fabre Victor (1917-1987), domicilié au Revest, âgé de 61 ans, Lieutenant-Colonel en retraite.

22 août 1914 : décès de Pomet Michel Marius.

1920 : mariage à 15 heures d'Alziari Scolastique (veuve) avec Baudissaire Jean Louis, soldat, né à Toulon le 24/08/1896, fils de Baudissaire Joseph Fortuné, cultivateur, domicilié à Toulon et de Granet Marie Louise.

1923 : Baudissaire Jean **(**demeurant à Toulon, marchand de bois) est l'un des deux témoins officiels sur le registre d'état civil de la mairie du Revest les Eaux de la naissance d'Alziari Jean Augustin (le 10/09/1923 à 7 heures du matin, au Revest les Eaux), fils de :

- Alziari Joseph Augustin, né au Revest le 1/02/1890, cultivateur, domicilié au Revest les Eaux,
- Garelli Rosa Marie, née à Evenos le 6/07/1893, domiciliée au Revest les Eaux.

Le second témoin est d'Halewyn Jacques Alphonse, Lieutenant de vaisseau, demeurant à Toulon.

ALZIARI Antoinette Baptistine (1893-1971)

Alziari Antoinette Baptistine est née au Revest le 29 août 1893 à 9 heures du matin et est décédée à Toulon le 25 février 1971. Elle a passé sa vie au Château de La Ripelle où elle était cuisinière et femme de ménage. Lorsque le Château a été vendu par la famille Fabre, par acte notarié, il a été garanti à ALZIARI Antoinette et à l'ancien chauffeur du Château Khadir BEN LAHCENE (1897-1981), un logement à vie dans le château. Le Groupe Mornay, lorsqu'il achète le château, aménagera un appartement au-dessus de la cave à vin, entre le château et le grand bassin.

Alziari Antoinette en 1960

ALZIARI Joséphine Augustine
(1900- ????)

« Fine » Alziari vers 1983 à l'Auberge St Jean à Tourris : c'est la sœur de Scolastique.

Après le décès de Scolastique, Baudissaire épousera « Fine », sœur de Scolastique. Il ne faut pas confondre Fine Alziari qui habitait à l'Auberge Saint Jean à Tourris et Fine Guigou (La Bergère) qui demeurait au château de Tourris.

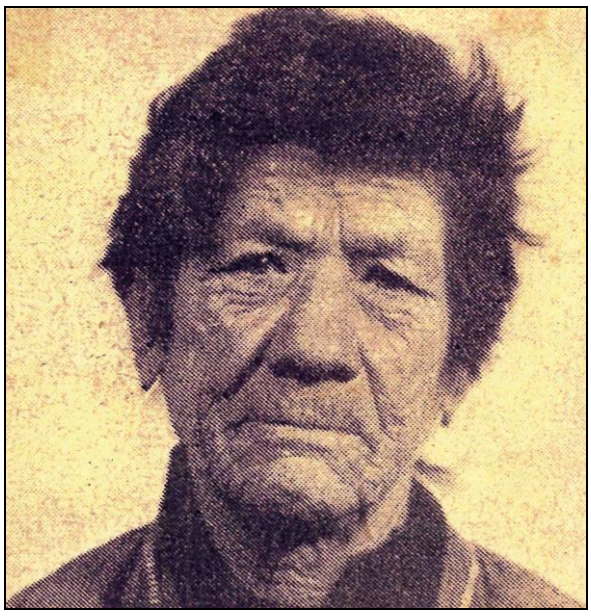

Joséphine Guigou (dite Fine)

La famille ALZIARY Jean
et la terrible épidémie de variole en 1914

En 1914 se déclare en France une violente épidémie de variole. Le Revest n'est pas épargné. Elle s'abat sur 29 revestois de tout âge : d'un enfant de dix jours à un homme âgé de 72 ans. Il y a 12 décès en deux mois. Le docteur Plomb Jules, 5 chemin de Plaisance St. Roch à Toulon, est l'un des médecins qui vaccine et soigne la population. La famille Beaussier est décimée :

Le père Beaussier	Antoine	: 48 ans	guéri
La mère	Pauline	: 45 ans	guérie
Les enfants	Césarine	: 20 ans	guérie
	Marius	: 18 ans	guéri
	Léontine	: 15 ans	décédée
	Marie-Jeanne	: 13 ans	décédée
	Rose	: 9 ans	décédée
	Henriette	: 6 ans	guérie

Les trois filles Beaussier sont enterrées à la Seyne sur Mer. La Commune paye l'ensemble des médecins qui interviennent au Revest. Le docteur Plomb est le plus actif. Le garde champêtre, M. Meiffret, et le secrétaire de mairie, M. Isnard, ne ménagent pas leur peine. Le conseil municipal leur adresse une longue lettre de remerciements.

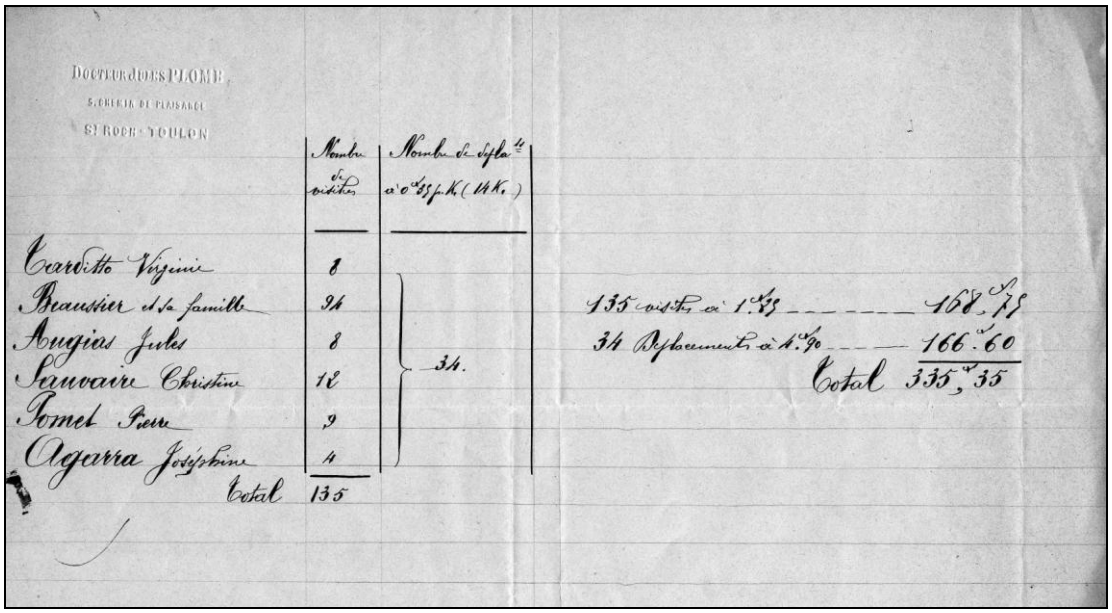

DOCTEUR JULES PLOMB
5, CHEMIN DE PLAISANCE
St ROCH - TOULON

	Nombre de visites	Nombre de déplacts à 0f.35 p. K. (14 K.)
Tarditto Virginie	8	
Beaussier et sa famille	94	
Augias Jules	8	34.
Sauvaire Christine	12	
Pomet Pierre	9	
Agarra Joséphine	4	
Total	135	

135 visites à 1f.25 ---------- 168f.75
34 Déplacements à 4f.90 ---- 166f.60
Total 335f.35

Honoraires demandés le 9 mai 1914 par le docteur Plomb pour ses visites au Revest

Le ministère de l'intérieur relance une campagne de vaccination car inquiété par les « *risques de propagation de la variole comme conséquence des mouvements et des agglomérations d'hommes mobilisés* ».

Le 23 août 1914, le préfet du Var P. Roquère écrit à l'ensemble des maires afin d'inviter les populations à se faire vacciner ou revacciner. C'est le docteur Deville, demeurant 5 rue Emile Zola à Toulon, qui a en charge le secteur du Revest.

Jean Alziary envoie alors un courrier au maire du Revest Meiffret Pierre François afin de préciser que ses enfants ont été vaccinés par le docteur Plomb qui n'est pas en mesure de l'attester puisqu'il est parti à la guerre. A la fin de sa lettre, Jean Alziary écrit : « *J'ai des témoins comme ils ont été vaccinés* ».

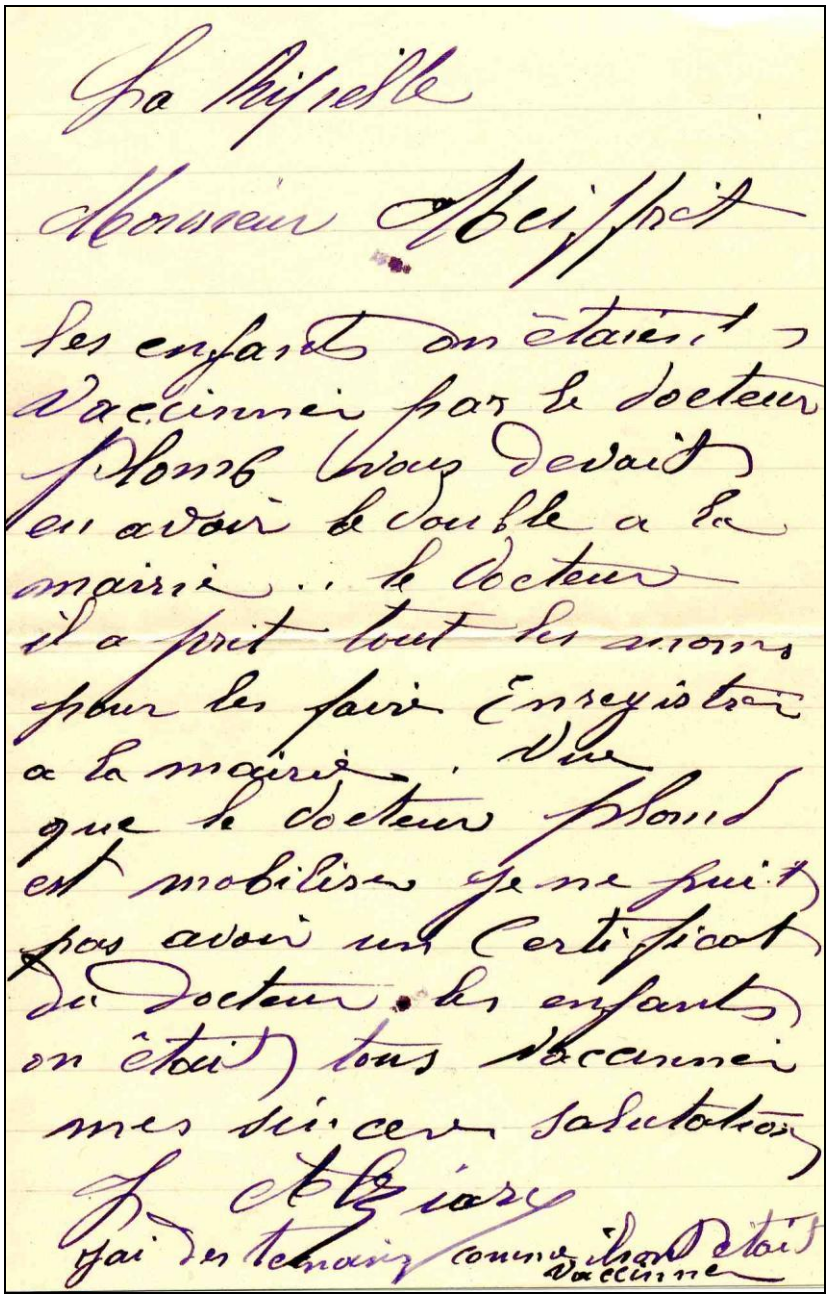

Entretien avec Alziari Jean,
Natif du Château de La Ripelle

Photo prise dans le Château de La Ripelle vers 1950.
En haut, M. Khadir Ben Lahcène et Mme Alziari (épouse de Joseph Alziari)
Au premier plan, Mme Alziari et son mari Jean, et Scolastique Alziari.

Jean Alziary a un petit fils : Jean Alziari (!) qui est né au Château de La Ripelle le 10 septembre 1923. C'est ce petit fils que nous avons rencontré, et lorsque nous lui avons parlé du Château, il nous a répondu avec la passion au fond des yeux.

Son père, Joseph, a quitté le Château vers 1923-1928 afin de travailler à la coopérative vinicole de Solliès-Pont. Jean reviendra régulièrement au Château jusqu'en 1971, date du décès de sa tante Antoinette Alziari qui habita le Château jusqu'à la fin de ses jours. Il se souvient de Khadir Ben Lahcène (le chauffeur) et de son éternelle gentillesse ainsi que d'Aimé (le jardinier).

Il nous a longuement parlé de la baronne de La Ripelle et de toute la famille Fabre et du respect que tous avaient à leur égard. Jean a connu la fille de la baronne, Mme d'Halewyn Claire, et sa petite fille Françoise, surnommée Coco. Françoise a épousé d'Halluin Patrick avec lequel elle a eu deux enfants : Patricia et Bruno.

Jean a souvent entendu dire que le Château (partie Ouest) avait été reconstruit selon le goût de M. Fabre : cela paraît exact si l'on s'en réfère au cadastre de 1828.

L'intérieur du Château est magnifique, il y a 2 belles cheminées avec de superbes décorations en faïence, et sur les murs du carrelage extraordinaire (des azulejos (?), art décoratif venant du Portugal), le moulin à huile avec 2 meules (peut-être taillées dans une carrière de lave d'Ollioules) et une petite chapelle : Jean se souvient que certains dimanches un curé venait au Château afin de dire la messe.

Il nous a précisé que le grand hangar, situé à côté de l'aire de battage, permettait le stockage du bois. Il regrette la démolition d'une grande bâtisse en pierre, à un étage, où se trouvaient des calèches et, dans la cour, de beaux chevaux. Il n'a pas oublié les poulaillers alimentés en eau de source et le pigeonnier qui dominait ces poulaillers : l'ensemble a aussi été démoli dernièrement (1980-1990 ?).

Il nous a expliqué qu'à partir du grand bassin, qui recevait l'eau de la source de La Ripelle, il y avait 5 autres bassins alimentés par l'eau du grand bassin. Deux de ces bassins ont été détruits lors des travaux effectués par le Groupe Mornay : le lavoir se trouvant à l'Ouest du Château et le bassin se trouvant au Sud devant le Château.

L'eau était consommée par tous les habitants du Château ; elle servait à l'arrosage des cultures mais aussi au rafraîchissement d'une petite grotte dans laquelle refroidissaient quelques bouteilles : un réfrigérateur bio en quelque sorte !

Une autre petite grotte était utilisée afin de conserver au sec du bois de chauffage.

Jean nous a précisé le côté particulier de l'architecture du grand bassin qui occupe une surface de 900 m2 pour une profondeur allant jusqu'à 10 m :

- il recevait régulièrement l'eau de la source de La Ripelle, régulation fixée par un autre bassin couvert qui se trouve 200 m plus haut,
- la partie Est du grand bassin dispose d'un plan incliné spécialement aménagé afin d'y faire pénétrer des chevaux qui pouvaient ainsi être lavés.

Derrière le Château, il y a deux magnifiques cuves à vin, en pavés de verre : les vignes étaient cultivées à La Moutte.

Jean a participé à la taille des oliviers ; le Château était parfaitement entretenu.

Le boulanger et l'épicier venaient livrer au Château ; parfois les gendarmes venaient, à cheval.

A la fin de cet entretien, il nous a été difficile de quitter Jean et sa passion au fond des yeux.

ALZIARY Florentin Honoré (1898-1989) (1)

Par Jacques Girault
(Dictionnaire du Mouvement Ouvrier Seynois)

Né le 26 décembre 1898 à Ascou (Ariège) ; décédé le 15 mars 1989 à La Seyne (Var) ; instituteur ; marié ; un enfant ; responsable syndical.

Son père, originaire des Alpes maritimes, avait travaillé comme valet de chambre au Château de La Ripelle au Revest et sa mère comme femme de ménage. Il entra par la suite comme ouvrier en fer à l'Arsenal maritime de Toulon et libertaire, ne votait pas. Sa mère, catholique pratiquante, lui fit donner les premiers sacrements. Ses parents habitèrent La Valette puis devinrent propriétaires de modestes maisons dans des lotissements du quartier Aguillon, puis aux Maisons Neuves, à l'Est de Toulon. Sa mère mourut en 1918 et son père se remaria.

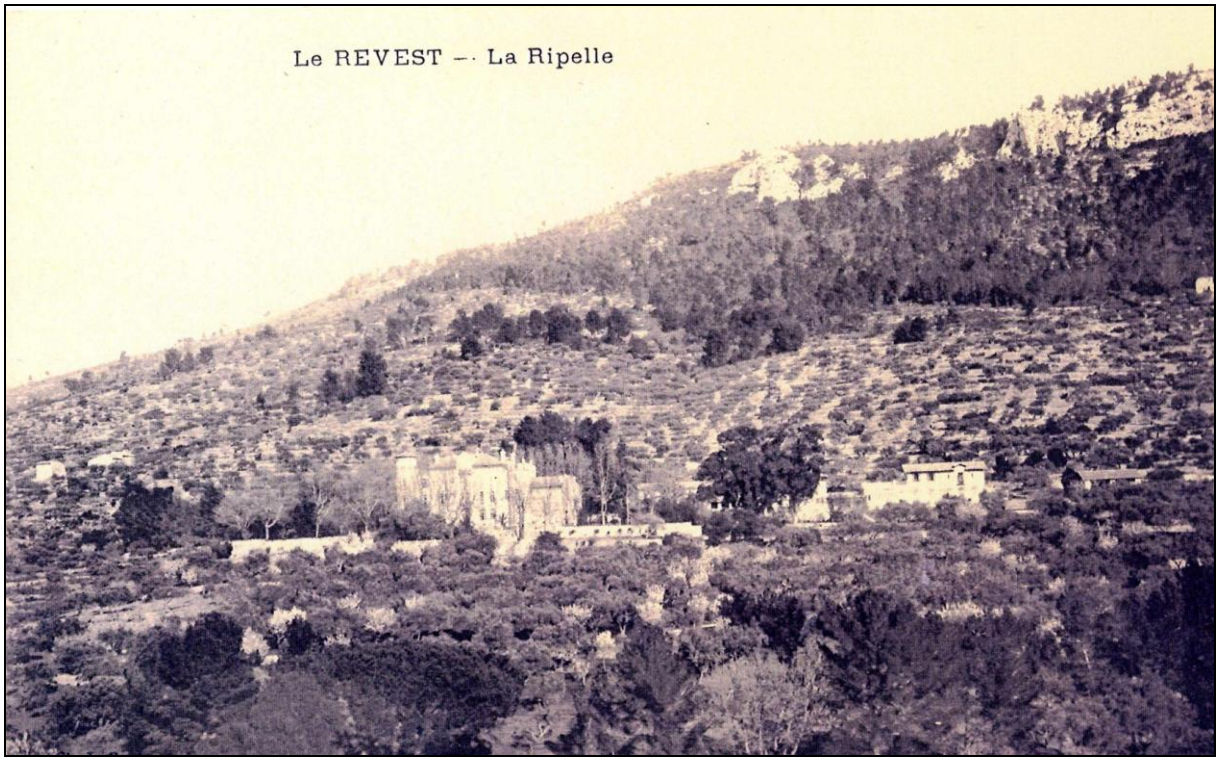

Le Château de La Ripelle vers 1900

Alziary, fils unique, fréquenta l'école primaire de Saint-Jean-du-Var, puis l'École primaire supérieure Rouvière. Après avoir été exempté du service militaire en 1916, il entra à l'École normale d'instituteurs de Draguignan en 1917. Le plus âgé de sa promotion issue de trois concours organisés dans plusieurs départements, baptisée "l'Arlequine", à l'origine d'un journal Le Normalo, il exerça un grand ascendant sur ses camarades. Il resta en relations avec le directeur de l'école Alphonse Gilet pendant de nombreuses années et organisa la confection d'un ouvrage avec ses camarades lors du départ à la

retraite de celui-ci en 1937. Joseph Pascal, délégué de l'École émancipée dans le Var, contacta le directeur pour lui demander de lui indiquer un normalien. Gilet lui conseilla de s'adresser à Alziary. Commencèrent ainsi une grande amitié et une activité militante.

En raison de ses qualités, en 1920-1921, Alziary fut appelé à suppléer un instituteur du Cours complémentaire de Draguignan, décédé. Chargé des cours de Français, d'Histoire, de Géographie et d'Italien, il réussit bien et l'inspecteur voulait le maintenir en poste. Alziary refusa voulant exercer dans le monde rural. Dès lors se déroula une carrière dans les villages varois : Tourtour (1921-1923), Bras (1923-1929) Tourves (1929-1930), Pierrefeu (sanatorium de La Portanière, 1930-1931). Il se maria en mai 1932 à Toulon avec une institutrice Laurence Bernadette Boucabeille, qui avait été élue au conseil syndical en novembre 1929 alors qu'elle exerçait à Saint-Paul-en-Forêt, puis à Pierrefeu. Elle ne siégea pas mais faisait partie du noyau enseignant pratiquant l'imprimerie à l'école. Ils exercèrent en poste double au Thoronet (1932-1938), puis furent nommés à La Seyne à partir d'octobre 1938 (pour Florentin Alziary, école François Durand puis école Martini à la tête d'une classe de perfectionnement) où il termina sa carrière en 1954.

A Tourtour, Alziary exerçait les fonctions de secrétaire de mairie mais, en conflit avec le maire, ne tarda pas à démissionner. Il ne retrouva plus par la suite cette fonction mais s'engagea dans la politique locale, notamment à Bras où les divisions entre Blancs et Rouges lui firent ouvertement choisir ces derniers et le cercle des Travailleurs. Influencé par Joseph Pascal, initié à la Franc-maçonnerie en 1925, il devint orateur de la loge "L'École de la Sagesse" de Brignoles, mais cessa de cotiser en 1929 sans démissionner ouvertement. Aux élections législatives, il votait régulièrement aux premiers tours pour les candidats communistes et reportait sa voix sur le candidat socialiste aux deuxièmes tours.

Par la suite il varia ses votes tout en conservant une orientation de gauche mais cessa de voter en 1968.

Alziary, à la sortie de l'École normale, adhéra au syndicat des membres de l'enseignement de la région du sud-est, devenu au début de 1921, syndicat des membres de l'enseignement des Bouches-du-Rhône et du Var. Comme les autres syndicats départementaux, celui-ci fut dissous par décision de justice au début de 1922. Quand se posa la question de l'adhésion à la CGTU de ses membres, en mai 1922, la majorité de ses camarades choisirent la neutralité. Un an plus tard, tous se retrouvèrent dans l'Union générale des membres de l'enseignement public du Var. L'assemblée générale de Toulon, le 26 novembre 1925 décida d'adhérer au Syndicat national, et donc à la CGT. Mais Alziary se prononça pour rester membre de la Fédération et de la CGTU. Par l'intermédiaire de l'École émancipée, il entra en contact avec les instituteurs "révolutionnaires". Sur les conseils de Georges Lapierre, il fut à l'origine de la constitution d'une section pédagogique varoise, le 15 mai 1924, section de l'Association française pour l'avancement de la science, dont il devint le secrétaire archiviste. Ce groupe de jeunes instituteurs mit en commun les pratiques pédagogiques, composa une

monographie sur la culture de l'olivier. Après un référendum en mars 1926, ses membres décidèrent d'adhérer à l'Union et constitua l'embryon de la future commission pédagogique.

Alziary, tout en étant membre du Syndicat national, continua à adhérer à la Fédération CGTU de l'enseignement jusqu'à la fusion de 1935. Correspondant de l'École émancipée, il assura aussi la correspondance des divers groupes de jeunes dans le département. De même, il assura des relations avec les espérantistes.

Alziary et Pascal (dont le beau-frère Pierre Rossi dessinait en relations avec Élise Freinet), rendirent visite à Célestin Freinet, à Bar-sur-Loup, lors d'un congé, les 24-26 mai 1926. Des contacts permanents entre Alziary et Freinet s'établirent. En outre, à la différence de Pascal, Alziary s'inspira des méthodes nouvelles (textes libres, correspondances). Il acheta une presse à imprimer puis fabriqua une presse à rouleau. Il fut un des collaborateurs réguliers du journal l'Imprimerie à l'école et participa au développement de l'Office du cinéma éducateur. Il dirigea le service des correspondances scolaires pendant une trentaine d'années, prit part à tous les congrès, aux travaux des équipes de travail.

Les membres de l'Union générale, réunis à Toulon, le 26 novembre 1925, décidèrent d'adhérer au Syndicat national. Alziary fut désigné au conseil d'administration. Chargé notamment de rédiger l'annuaire des postes, publié en août 1927, il présenta pour l'assemblée générale de juillet 1926 un rapport sur les futurs statuts de l'organisation. Pour ces deux tâches, il réunit une abondante documentation en liaison avec les instituteurs varois et les militants nationaux. Désigné comme responsable de la commission pédagogique, il en resta membre jusqu'en 1939. Devenu secrétaire-adjoint pour l'arrondissement de Brignoles, en liaison constante avec Pascal, il polémiqua à diverses reprises avec l'autre secrétaire-adjoint Paul Maurel. Désigné comme délégué suppléant du Var, le 22 juillet 1927, pour participer au congrès national du SN, il préféra se rendre à Grenoble pour participer au congrès de la Fédération CGTU de l'enseignement. Cette décision lui valut d'importantes critiques. Toujours secrétaire-adjoint de la section du SN, il participa à nouveau au congrès de la Fédération CGTU à Besançon en août 1929 et en fit un long compte rendu, critique à l'égard des communistes, dans le bulletin de l'Union générale en octobre.

Toujours membre du conseil syndical, Alziary devint secrétaire général après l'assemblée générale du 3 janvier 1931. Ainsi était écartée l'éventuelle candidature de Victor Mathieu, militant plus modéré. Responsable de l'action, de l'administration du syndicat et de sa commission pédagogique, il présenta une motion, adoptée à l'unanimité en avril 1931, qui proposait l'exclusion du syndicat des collègues qui n'avaient pas suivi le mot d'ordre de grève des jurys d'examen des bourses. Les effectifs baissèrent (un quart des adhérents varois exclus) alors dans le Var comme en France. Délégué pour le congrès national de Paris de 1931, ses votes s'y distinguèrent souvent de ceux de l'autre délégué du Var, Maurel (blâme pour Jouhaux, contre la nécessité de réunir les deux-tiers

des mandats d'un congrès pour décider une action, contre la suspension de l'abstention des jurys comme forme de lutte pour les traitements, pour la motion d'orientation 3). Dans le compte rendu qu'il fit du congrès dans le Bulletin, il écrivit notamment : "Un autre détail nous fut agréable : l'absence de tricolore dans la décoration de la tribune de la salle, c'est peut-être seulement fortuit. Dans certains congrès, le bleu, blanc, rouge nous offusque passablement pour que nous manquions l'occasion de signaler ce signe matériel de l'indépendance du syndicalisme". Aussitôt le Préfet le traduisit devant le Conseil départemental. Une motion de solidarité fut votée par le conseil syndical unanime ; de nombreux enseignants protestèrent dans la presse. Finalement, lors de la réunion du CD, le 19 décembre 1931, le directeur de l'École normale Gilet, à qui Pascal venait d'écrire, dans son rapport, conclut contre toute sanction sous réserve d'une déclaration d'Alziary. Dans la presse parut alors le communiqué suivant, rédigé avec Rougier : "Le secrétaire général du Syndicat traduit devant le CD pour une phrase du compte rendu du Congrès de Paris, déclare qu'il n'a jamais été dans sa pensée d'attaquer ou d'offenser le drapeau national."

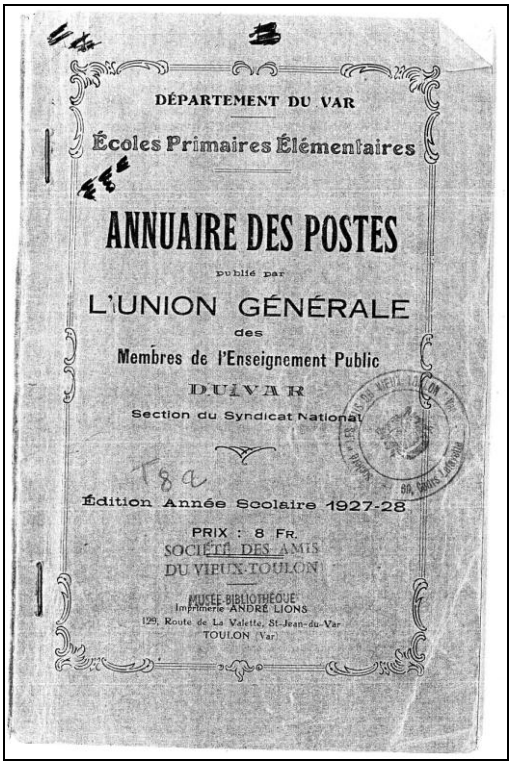
DÉPARTEMENT DU VAR

Écoles Primaires Élémentaires

ANNUAIRE DES POSTES

publié par

L'UNION GÉNÉRALE

des

Membres de l'Enseignement Public

DU VAR

Section du Syndicat National

Édition Année Scolaire 1927-28

PRIX : 8 Fr.

SOCIÉTÉ DES AMIS
DU VIEUX-TOULON
MUSÉE BIBLIOTHÈQUE

Imprimerie ANDRÉ LIONS
129, Route de La Valette, St-Jean-du-Var
TOULON (Var)

Annuaire des postes

Alziary, après le refus par l'assemblée générale du 21 juillet 1932 de sa motion sur la collaboration avec l'administration, démissionna de sa responsabilité de secrétaire général et expédia les affaires du syndicat jusqu'en octobre. Le 24 novembre 1932, la responsabilité du bulletin lui fut confiée. Par la suite, il se distingua par deux interventions importantes : après avoir reçu des réponses au questionnaire paru dans le Bulletin en mars 1933, publication dans le Bulletin, en juin 1933, d'un projet de réorganisation du conseil syndical sur la

base des sections cantonales et de nouveaux statuts, adopté le 20 juillet 1933, publication, en mai 1935,, d'un rapport sur "l'état matériel de l'école" dans le département, synthèse sur la situation de l'école primaire.
En 1932, se déroulaient des attaques contre Freinet dans le département voisin, relayées par les milieux de droite dans tout le pays. Une campagne de soutien était alors lancée par un comité dans L'Educateur prolétarien en mai 1932. Deux instituteurs varois figuraient dans le bureau du comité, Alziary et Bourguignon. Réagissant contre un article de Levasseur sur Freinet, le premier envoya à l'Ecole libératrice un article sur "l'affaire Freinet". La direction nationale du syndicat refusa l'insertion. Cet article fut alors publié dans le Bulletin du syndicat varois en janvier 1933 et dans d'autres bulletins départementaux.

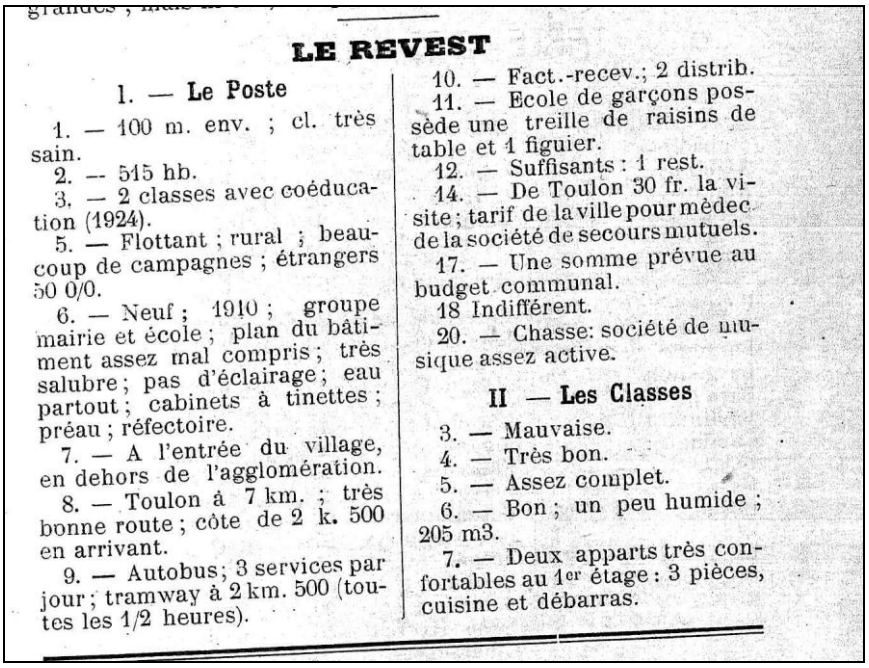

LE REVEST

1. — Le Poste

1. — 100 m. env. ; cl. très sain.
2. — 515 hb.
3. — 2 classes avec coéducation (1924).
5. — Flottant ; rural ; beaucoup de campagnes ; étrangers 50 0/0.
6. — Neuf ; 1910 ; groupe mairie et école ; plan du bâtiment assez mal compris ; très salubre ; pas d'éclairage ; eau partout ; cabinets à tinettes ; préau ; réfectoire.
7. — A l'entrée du village, en dehors de l'agglomération.
8. — Toulon à 7 km. ; très bonne route ; côte de 2 k. 500 en arrivant.
9. — Autobus ; 3 services par jour ; tramway à 2 km. 500 (toutes les 1/2 heures).
10. — Fact.-recev.; 2 distrib.
11. — Ecole de garçons possède une treille de raisins de table et 1 figuier.
12. — Suffisants : 1 rest.
14. — De Toulon 30 fr. la visite ; tarif de la ville pour mèdec de la société de secours mutuels.
17. — Une somme prévue au budget communal.
18 Indifférent.
20. — Chasse: société de musique assez active.

II — Les Classes

3. — Mauvaise.
4. — Très bon.
5. — Assez complet.
6. — Bon ; un peu humide ; 205 m3.
7. — Deux apparts très confortables au 1er étage : 3 pièces, cuisine et débarras.

Annuaire des postes en 1927-28 : description du poste vacant à l'école du Revest-les-Eaux

Outre son activité dans la mouvance de Freinet (Office du cinéma éducateur Fédération varoise des coopératives scolaires), Alziary, membre des commissions pédagogiques et des fêtes, toujours animateur de la rubrique pédagogique du bulletin syndical, participa au Rassemblement universel de la Paix à Bruxelles en septembre 1936 et en fit le compte rendu dans le bulletin. Comme beaucoup de militants des "Amis de l'École émancipée" en train de se constituer -et Alziary animait le mouvement dans le département-, il marquait des distances à l'égard du syndicat dans le Front populaire. Il s'en expliquait par lettre à Pascal, le 3 avril 1937 : "Je nourris à l'égard de la politique une aversion complète et foncière. Adhérer à un Parti de gauche serait accepter le confusionnisme presque fatal qui conduirait rapidement à des expressions ou à des actes en total désaccord avec ma sincère pensée."
Père d'un garçon, nommé à La Seyne à la rentrée de 1938, Alziary, gréviste le 30 novembre, non mobilisé, fut suspendu, en octobre 1941, en application des mesures contre les officiers de loges maçonniques alors qu'il ne fréquentait plus

de loge depuis une dizaine d'années. Il ne perçut aucun salaire pendant une année puis seulement 500 francs par mois. Il loua des terres pour les cultiver. Sa femme, à la suite d'une longue maladie, mourut en janvier 1944. Il entra alors comme secrétaire-comptable à la caisse d'assurances sociales "Le Travail", dirigée par les dirigeants syndicalistes Bono et Portalis. Il fallait en effet un employé de confiance puisque ses locaux abritaient des réunions clandestines de mouvements de résistance et des transferts de fonds.

Alziary, à la Libération, fut réintégré dans l'enseignement. Il avait enseigné en 1939 dans une classe de retardés scolaires après avoir effectué un stage national de formation pour l'enseignement spécialisé. Il obtint la classe de perfectionnement de l'école Martini et la conserva jusqu'à sa retraite. Il y employa les techniques Freinet et continua à occuper d'importantes responsabilités dans le mouvement en dépit de la dégradation de ses rapports avec Freinet. Dirigeant toujours le service des correspondances scolaires, responsable du groupe varois de l'école moderne, il présida, pendant une dizaine d'années, le conseil d'administration de la coopérative de l'enseignement laïque. En 1953, il contribua au lancement du manifeste "Unis pour défendre l'École Moderne".

Alziary retrouva sa place dans le conseil syndical à la Libération et y demeura jusqu'en 1952. Il obtint deux voix, en juillet 1945, pour le poste de secrétaire général. Membre de la commission des affaires administratives, il fut délégué au congrès du SNI de Grenoble en 1946. Il vota notamment lors des réunions du 13 mai 1948 une motion favorable à la mise en demeure d'avoir à abandonner pour tous les syndiqués leurs responsabilités à la FEN-CGT, et du 2 juin 1949 une motion revendiquant l'autonomie et demandant la "reconstruction d'une CGT démocratique". Pour l'élection au conseil syndical en novembre 1949, il figurait à la fois sur la liste "pour un syndicalisme indépendant et constructif" et sur la liste présentée par les amis de l'Ecole émancipée. Il devint archiviste de la section départementale en janvier 1950 et membre du comité de rédaction du bulletin. A partir de janvier 1952, il occupa la responsabilité de secrétaire de la commission des affaires corporatives. Il continua à animer le groupe des militants École émancipée dans le département. Délégué du SNI à La Seyne, il entra en conflit en 1951 avec la municipalité à direction communiste et le maire, l'ancien instituteur syndicaliste Toussaint Merle, à propos de l'indemnité de logement des enseignants. Il resta pendant quelques années membre du conseil syndical au titre des retraités, responsable de la commission les concernant.

Alziary fut désigné pour siéger au Conseil départemental de l'enseignement primaire le 3 décembre 1945, avec 267 voix sur 291 votants, renouvelé le 3 décembre 1951, avec 313 voix sur 333 votants. Démissionnaire avec ses camarades à la fin de 1953, il fut réélu le 21 janvier 1954 avec 289 voix sur 331 votants. Il siégea à la Commission administrative permanente (1948-1954), au Comité technique paritaire (1948-1940).

Alziary eut aussi une activité mutualiste. Il représentait la société de secours mutuels de l'enseignement public du Var au congrès de naissance de la Mutuelle

générale de l'éducation nationale (8 décembre 1946). Membre du conseil d'administration, il devint archiviste de la caisse varoise, dès sa création, en mars 1947 et le demeura jusque dans les années 1960. Toujours membre du CA, puis du bureau de la section, il figurait sur les listes "d'action mutualiste et d'amélioration de la Sécurité sociale" pour les élections de la caisse primaire de Sécurité sociale les 8 juin 1950, 17 novembre 1955 et 13 décembre 1962.
Parallèlement à son métier, Alziary exerça les fonctions de juge pour enfants à Toulon de 1945 à 1956. Retraité, il s'occupa du lancement d'une maison pour handicapés dans le quartier de Tamaris à La Seyne. Il vivait à Mar Vivo avec l'institutrice, ancienne militante syndicaliste, Marguerite Meiffret (2).
Son fils, Jean-Luc Meiffret-Alziary, chargé d'école à Port-Cros, puis adjoint de classe terminale au Lycée Beaussier de La Seyne, puis SEP à La Seyne, fut tour à tour candidat au conseil syndical sur la liste (1961), en tête de la liste (1964), puis à nouveau sur la liste (1967, 1971) des amis de l'Ecole émancipée.

SOURCES : Archives et renseignements fournis par l'intéressé - Presse corporative et locale - Sources orales - PASCAL (Joseph), Une existence en toutes lettres, Genève, Perret-Gentil, 1972, 240 p.
(1) : Au château de la Ripelle, il y a eu 2 Alziary venant des Ferres : ils ne sont pas de la même famille.
(2) : Selon son fils, Meiffret Margueritte était de la même famille que les Meiffret des Olivières et les Meiffret, maires du Revest.

Causerie sur l'origine du nom « Ripelle »

Les RIPERT

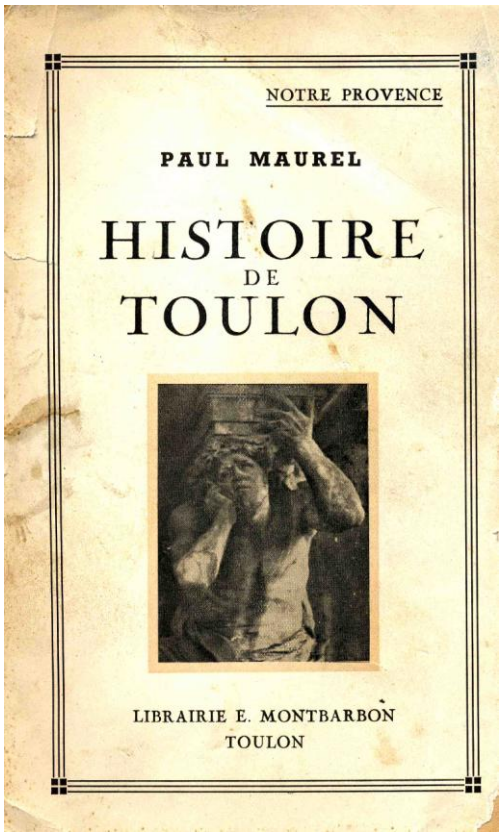

Extrait de la liste des syndics, consuls et maires de Toulon de 1402 à 1870

(d'après l'inventaire des Archives de Toulon par Octave Teissier, publié par Paul Maurel dans « Histoire de Toulon » en 1943)

Les Consuls annuels de Toulon

- 1526 : Ripert Jacques,
- 1541 : Ripert Thomas,
- 1570 : Ripert Bertrand,
- 1580 : Ripert Louis,
- 1584 : Ripert Bertrand,
- 1587 : Ripert François,
- 1595 : Ripert François,
- 1606 : Ripert Pierre,
- 1611 : Ripert François,
- 1613 : Ripert Pierre,
- 1620 : Ripert François,
- 1657 : Ripert François,
- 1681 : Honoré de Ripert.

Les Ripert

par Fédoroff Igor

Les Ripert ne sont pas natifs du Revest. En effet, ce nom n'apparaît pas dans les registres B.M.S. (Baptêmes-Mariages-Sépulture) du Revest. Ce sont des « forains » (habitants qui ne sont pas originaires du lieu) dont les noms apparaissent dans les livres terriers (cadastres) de 1611 à 1786.

Y figurent : François Ripert, Pierre Ripert, Lange Ripert (docteur en médecine), Charles Ripert, Jacques Ripert, Genselme Ripert, Jeham Ripert. Quelques fois le nom s'accompagne de la particule « de » : de Ripert ou de Rippert.

Origine du mot Ripelle

Par Igor Fédoroff

Voici quelques renseignements sur les Ripert (ou Rippert), suite aux consultations des registres B.M.S. (Baptêmes, Mariages, Sépultures) durant la période 1612-1786 : le nom Ripert n'apparaît à aucun moment dans cet inventaire !
Ce sont donc des particuliers « forains » possédant des biens au terroir du dit lieu du Revest et partie de Tourris.
En épluchant les livres terriers (cadastres) de 1612 à 1700, voici la liste de ces propriétaires :

- François Ripert,
- Pierre Ripert,
- Jacques Ripert,
- Lange Ripert (docteur en médecine),
- Charles Ripert,
- Jehan Ripert,
- Genselme Ripert.

Ce dernier possède plusieurs bastides et une « piesse » de terre dite Ripelle (1677).

Cette dénomination a un caractère probablement local, et porte une signification propre du lieu considéré : mais laquelle ?

Peut-être le surnom de quelqu'un ou de quelque chose. Dans l'ancien français, ripe ou rièpe signifie : taillis.

Le Château de La Ripelle vers 1970

SIGNIFICATION DU NOM LA RIPELLE

Par Roland Vernet

Monsieur Fédoroff Igor, dans son article très documenté intitulé « le domaine de la Ripelle », en tête de cet ouvrage, dit que la toponymie de la Ripelle reste à découvrir. J'ai trouvé quelques pistes de recherches qui peuvent apporter des bribes de réponses.

En présence d'un lieu dit, il faut toujours se demander si le nom affecté à ce territoire est en rapport avec un aspect géographique, économique, historique ou avec celui d'un habitant. Pour ce qui est de la Ripelle, on ne peut dire que cette dénomination évoque une famille, un propriétaire, un exploitant de cette terre alors que s'expliquent bien les noms donnés aux quartiers voisins la Danillonne, la Massillonne, la Cordière (cf article de M. Fédoroff). Le cadastre de 1700 ne cite aucun propriétaire du nom de Ripelle ou autre forme approchant.

ÉTUDE CARTOGRAPHIQUE

On peut lire « quartier de la Ripelle » sur la carte de César-François Cassini, la plus ancienne de France pour ses levés scientifiques, créée de 1744 à 1789 (cf n° 32 du Bulletin des Amis du Vieux Revest). Il le situe à cheval sur le chemin reliant Toulon à La Valette, le CD 46 actuel. Il est limité au nord par le ruisseau actuellement dénommé « ruisseau des Argéries » et les falaises du Faron au sud ; à l'ouest, se trouve le quartier de Loubau ; à l'est, les Favières et les Argeliers. On remarque qu'au nord du ruisseau des Argériès est cité le quartier de Taravel (Tourrevelle). Ce quartier de la Ripelle est habité (8 maisons y figurent).

Si l'on prend la carte d'État-Major au 1/20000°, établie à partir de 1881, on constate que le nom a changé de position géographique. Il est placé à côté des deux bastides qui se trouvent à l'ouest du château actuel. Déjà, sur le plan cadastral de 1827, on voit « bastide de la Ripelle ». Sur les cartes actuelles, ce nom est placé à côté du château.

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

Sur la carte de Cassini, le quartier de la Ripelle occupe la rive gauche du ruisseau des Argériès. En latin, RIPA signifie rive Les prononciations des consonnes labiales P, V, B étant très voisines pour peu qu'elles soient atténuées, on passe sans difficulté du latin RIPA au français RIVE mais aussi au provençal RIBO (prononcer ribe) qui veut dire rive, bord, berge La terminaison « elle » étant un diminutif, Ripelle signifierait alors la petite rive, la petite berge (comparer au diminutif provençal ribeto – prononcer ribette). En somme, le petit quartier installé sur la berge du ruisseau. Mais Ripelle pourrait signifier aussi bien le « petit ruisseau ».

En effet, revenons au latin *rivus* qui signifie ruisseau, petit cours d'eau dont le diminutif est rivuscellus. Le bas-latin *riparia*, dérivé de ripa, dont la

traduction est rive, a donné le mot français rivière. En 1105, il signifiait « ruisseau »mais il a été modifié en rivere en 1138 ; au moyen-âge, il désignait la rive et le rivage. Cette évolution du sens nous ramène à Ripelle qui pourrait signifier aussi bien une petite rive qu'un petit ruisseau. Nous noterons au passage que sur la rive droite de la Reppe, au sortir des gorges, et en face de l'Oratoire, il existe un lieu-dit « La Ripelle ». Au bord de l'eau, lui aussi, et sur une berge en pente.

D'après une étude des toponymes ouest-varois du 1er avril 1990, le mot Ripelle (à propos de ce lieu-dit d'Ollioules) viendrait de la racine pré-indoeuropéenne RIP qui signifie « cours d'eau ». La Ripelle serait donc le petit ruisseau et le quartier qu'il borde aurait pris son nom. À cause de l'extension de l'occupation des sols et de la constitution du grand domaine centré sur le château, l'appellation a été donnée à tout le quartier nouvellement occupé.

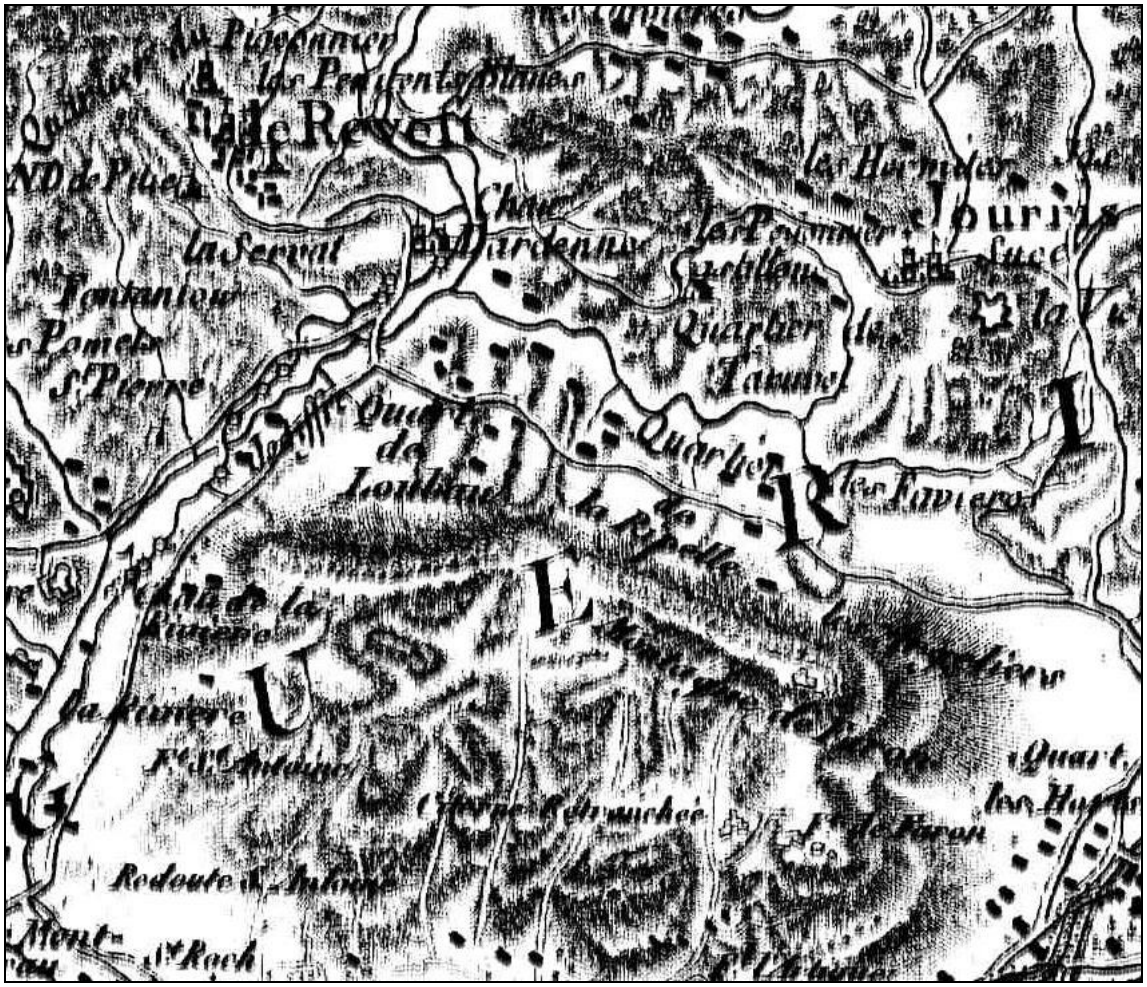

Carte de Cassini

Joseph Martin et sa restanque à La Ripelle (1)

Joseph Martin (dit Jojo Cacao) a toujours vécu au Revest-les-Eaux. Il est simplet et n'a jamais fait de mal à personne. Malgré son handicap, il a suffisamment de mémoire afin de chercher et de trouver de nombreuses plantes et fleurs qu'il fait sécher et qu'il infuse. Il remplit aussi ses musettes de champignons et de bois mort. Jojo est content lorsqu'il peut donner (parfois contre une modeste pièce) ce que nos collines lui offrent. Il vit avec sa mère qui habite une petite maison, rue Gabriel Péri. Elle dispose aussi d'une petite restanque à La Ripelle : c'est là qu'ils passent une partie de leur temps lors des beaux jours d'hiver car la planche est très ensoleillée. Ils se sont aménagés à ciel ouvert, avec quelques pierres sèches, un foyer afin de faire cuire les repas du midi. Bien sûr, ils viennent du Revest à pied et remontent le soir à pied. Jojo et sa mère vivent modestement, heureux et tranquilles.

Mais en mai 1984, Valentine Rebuffat (épouse Martin), la mère de Jojo, meurt. Une mise sous tutelle administrative est décidée et à la veille de Noël 1984 Jojo va être interné à l'asile psychiatrique. A 54 ans, Jojo enfermé à l'asile loin de ses plantes sauvages, ses fleurs, ses champignons et sa restanque de La Ripelle ? Le Village refuse le fait administratif et réagit par une pétition signée par 250 habitants sur les 300. La pression populaire impose une marche arrière à l'administration qui avait considéré qu'il ne fallait pas laisser Jojo livré à lui-même. Un jeune couple lui offre l'asile au Village. Mais sans sa mère, Jojo ne retournera plus sur la restanque de La Ripelle.

Puis la mairie lui trouve un logement et une aide à domicile : Jojo peut continuer à se promener dans les rues de notre Village et ses collines proches.

En 1987, la D.D.A.S.S. remarque que Joseph Martin lui coûte trop cher : 700 francs de déficit par mois et propose l'abandon du maintien à domicile trop onéreux. Le maire du Revest-les-Eaux, M. Vidal Charles, soutenu par son conseil municipal, décide de réduire ce déficit en abaissant le loyer du logement occupé par Jojo par l'augmentation de la subvention attribuée par la mairie qui passe de 4000 francs à 6000 francs par an. La D.D.A.S.S. accepte alors d'ajouter le complément : Jojo reste au Pays.

Jojo est aimé de tous, mais cela ne suffit pas à masquer les effets du temps. Nous sommes en 2003, Jojo a 73 ans. D'autorité Jojo est conduit dans la maison de retraite « des quatre saisons » aux Routes. Le climat passionnel embrase à nouveau le Village. Les avis sont contradictoires. Ses médecins traitants déconseillent ce placement qui ne pourrait qu'aggraver sa santé. D'autres, ayant remarqué que Jojo se déplace de moins en moins vite et de moins en moins loin, sont favorables à un encadrement médical permanent. Une association de « Soutien à Jojo », sous la présidence d'Anne Kro Ovrebo, fait signer une pétition afin d'obtenir son maintien au Village : il faut trouver un

budget pour assurer la surveillance de nuit puisque la mairie propose de prendre à sa charge les repas et le logement, et la D.D.A.S.S. la surveillance de jour. Mais devant l'impossibilité d'atteindre un tel objectif, l'association choisit la solution d'intelligence : Jojo reste dans la maison de retraite des Routes et 3 fois par semaine les membres de l'association vont chercher Jojo afin de le ramener au Village où il retrouve ceux qu'il a toujours connus.

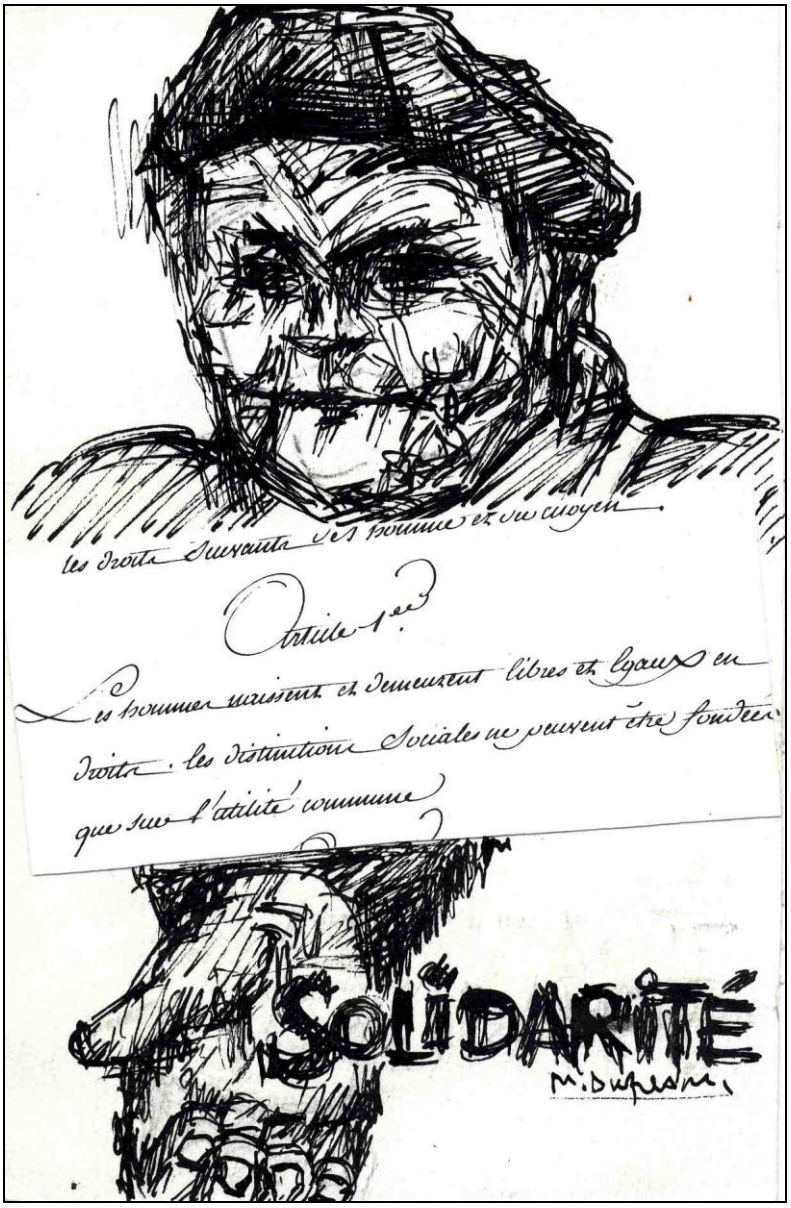

« Jojo et la solidarité » par Michel Dufresne (1989)

Déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen (26 août 1789)
Article premier - Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

(1) : Ces quelques lignes ont été écrites en août 2005.

La Grenette en 1915

Aujourd'hui, à la Z.A.C. de la Grenette, il y a des routes, des constructions et un camp de Gitans.

Avant, il y avait une seule grande bâtisse, des champs de vignes, des champs d'oliviers (1), des abricotiers, des pêchers. Monsieur Michel, dernier propriétaire de l'ensemble, était un homme de petite taille avec une magnifique moustache blanche. Il avait vendu l'actuel camp des Gitans, qui était un grand champ de vignes, car il était prévu de faire un collège.

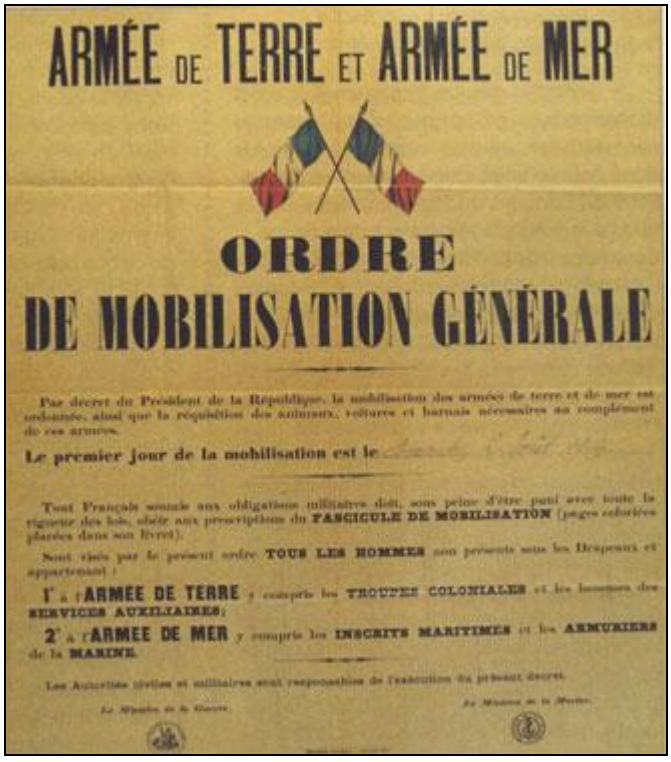

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER

ORDRE
DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du FASCICULE DE MOBILISATION (pages colorées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre TOUS LES HOMMES non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1° à l'ARMÉE DE TERRE y compris les TROUPES COLONIALES et les hommes des SERVICES AUXILIAIRES;

2° à l'ARMÉE DE MER y compris les INSCRITS MARITIMES et les ARMURIERS de la MARINE.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Ordre de mobilisation générale du 2 août 1914

En 1915, le moment est difficile pour le monde rural puisque les hommes actifs sont tous à la guerre. La Grenette manque de bras pour effectuer les travaux agricoles. Son propriétaire, M. Manoyer Victor, ne peut plus entretenir ses terres car il est soldat : il est lieutenant au 341ème Régiment. Il demande auprès du colonel commandant le 4ème Régiment d'infanterie coloniale une permission agricole pour le soldat Pauleau Denis qu'il connaît par « oui dire » pour ses capacités professionnelles. Sans réponse à sa première demande, il écrit à nouveau le 22 juin 1915. Le chef de bataillon major Rouy, commandant du 4ème régiment d'infanterie coloniale, informe le 25 juin 1915 le sous-préfet du Var que le soldat Pauleau Denis est parti en permission agricole de 15 jours pour Châteaurenard le 17 juin courant.

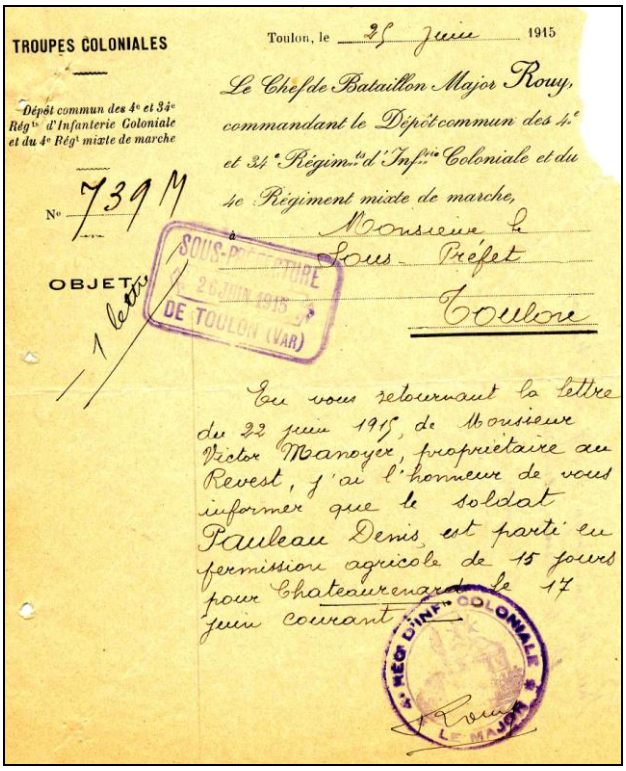

TROUPES COLONIALES

Dépôt commun des 4e et 34e Régts d'Infanterie Coloniale et du 4e Régt mixte de marche

N° 739 M

OBJET

Toulon, le 25 juin 1915

Le Chef de Bataillon Major Rouy, commandant le Dépôt commun des 4e et 34e Régimts d'Infrie Coloniale et du 4e Régiment mixte de marche,

à Monsieur le Sous-Préfet

Toulon

SOUS-PRÉFECTURE 26 JUIN 1915 DE TOULON (VAR)

En vous retournant la lettre du 22 juin 1915, de Monsieur Victor Manoyer, propriétaire au Revest, j'ai l'honneur de vous informer que le soldat Pauleau Denis est parti en permission agricole de 15 jours pour Chateaurenard le 17 juin courant.

4e RÉG. D'INFR. COLONIALE LE MAJOR

Rouy

Lettre du Chef du 34ème R.I.C. du 25 juin 1914 au Sous-Préfet du Var

La guerre continue. Dans les campagnes, les hommes valides se font rares. Mme Manoyer, après lecture d'un article de presse sur les attributions éventuelles de prisonniers de guerre, écrit au préfet du Var le 10 juillet 1915 afin d'obtenir gratuitement des prisonniers :

« *Vous n'ignorez pas Monsieur le Préfet que l'agriculteur et surtout le viticulteur est frappé doublement, sans parler des maris mobilisés, là le devoir avant tout. Mais non seulement il a connu la mévente du vin, vient encore s'ajouter cette maladie, le phylloxera, qui ne laisse absolument rien pour cette année, et qui sait l'an prochain ? Pour ceux qui vivent de récoltes, il est très difficile de le faire. La main d'œuvre, le sulfate, le soufre, tout est cher, comment faire ?* »

Après le 10 juillet, Madame Manoyer transmet au garde-champêtre du Revest, par l'intermédiaire du facteur de la Commune, un petit mot afin de connaître les conditions pour l'obtention de prisonniers de guerre.

Le 13 juillet 1915, par note officielle, le directeur du service agricole de la Préfecture du Var propose au maire du Revest de faire savoir à Mme Manoyer que les prisonniers ne sont pas à la disposition de particuliers mais à celle des communes en vu de l'intérêt général (circulaire du 19 juin 1915).

Mme Manoyer a mal interprété l'article paru dans un journal régional « Equipes de travailleurs militaires » : il s'agit de militaires territoriaux et non de prisonniers de guerre.

Le 23 juillet 1915, le secrétaire de la mairie du Revest transmet à Mme Manoyer la réponse du directeur des services agricoles de la préfecture du Var.

Le croisement entre la route du Barrage et la route de La Valette et Toulon vers 1970.
Un panneau routier indiquait : La Valette 6Km (vers la gauche), Toulon 6Km (vers la droite).
(Au fond, la cité Lambert)

(1) En 1936, sur les 8 hectares de La Grenette, M. Michel André Joseph avait 800 oliviers recensés.

Entretien avec Jo Doglioti, habitant de La Tourrevelle entre 1950 et 1960

Josette Andréani et Emile Bartoloméo

Je ne me souviens pas à quelle date nous sommes venus habiter à La Tourrevelle avec ma mère Josette et mon beau-père « *Barto* », mais j'ai toujours en mémoire cet endroit merveilleux. La vie y était dure, c'était celle de l'époque, des années 1950/1960.

Il y avait des animaux à entretenir, un cheval, une mule, un bourriquot, des chèvres, deux cochons, des poules, des pigeons, des lapins.

Il y avait des cultures à entretenir, un jardin immense avec des légumes, des poireaux, des salades, des tomates, des fèves, et des pommes de terre, des arbres fruitiers dont des oliviers : essentiellement du travail manuel.

Malgré la rudesse de cette vie, parce que nous habitions à La Tourrevelle, tout était formidable.

Avec mon jeune frère Christian, nous allions à l'école au Hameau de Dardennes. Pour la préparation au Certificat d'Etudes, mon instituteur était M. Teisseire René. Le trajet se faisait à pied. Le midi, il n'y avait pas de cantine organisée, alors nous mangions nos gamelles sous le préau de l'école. Le soir, nous remontions le pain (plusieurs restaurants) que nous achetions chez le boulanger du Hameau, et lorsque nous arrivions au bas de La Tourrevelle, la mule nous attendait : c'était notre mère qui la détachait en fin d'après midi. Cette mule avait pris l'habitude, sans dépasser les limites de la propriété, de venir à notre rencontre. Alors, nous grimpions sur son dos, et elle nous ramenait jusqu'à la maison de La Tourrevelle par le chemin qui n'était pas encore goudronné.

Il y avait l'électricité, et l'eau venait du puits qu'une éolienne pompait en permanence. Cette eau arrivait devant la maison. Les propriétaires de La Tourrevelle avaient laissé à notre disposition un vieux véhicule : une Juva 4 Renault.

Josette Andréani (1923-1983) a été d'abord mariée à Doglioti Vincent (Un enfant : Joseph, dit « *Jo* »), puis à Emile Bartoloméo (Deux enfants : Christian et Martine).

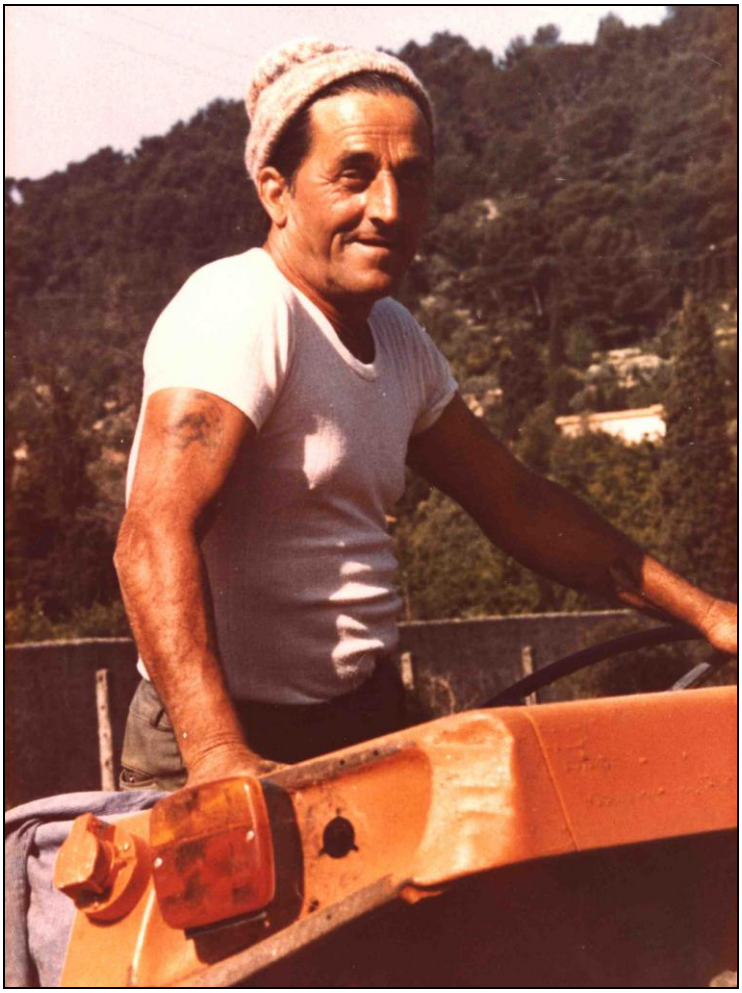

Bartoloméo Emile (1922-1996) sur son tracteur en 1983.
Bartoloméo Emile a été combattant volontaire de la Résistance et ancien déporté.

Entretien avec Mme Cucchi Françoise, dernière habitante de La Tourrevelle (entre 1960 et 1997)

Jean-Philippe Cucchi (1920-1990)

Jean-Philippe Cucchi (appelé *Jeannot*) a eu une jeunesse turbulente en Corse, dans son village de Terra-Bucceta, puis à Marseille. C'est à Toulon qu'il rencontre Françoise, sa future épouse. En 1960, ils viennent habiter La Tourrevelle, maison perchée sur un flanc de colline sauvage qui rappelle à Jeannot sa terre natale. Ils demandent aux propriétaires, M. et Mme Bauer-Cellier, de remettre en état les bâtisses : les toits, les plafonds et les murs sont refaits à neuf. Vers 1964, une ligne téléphonique est installée, suivront rapidement la route goudronnée (sur le tracé de l'ancien chemin de terre) et l'eau courante.

Installation de l'eau de ville :

Une citerne de 10 000 litres a été construite 30 mètres au-dessus de la maison. Dans cette citerne, un flotteur contrôlait le niveau d'eau qui, lorsqu'il était trop bas, déclenchait une pompe électrique qui se trouvait … 400 mètres plus bas, à l'entrée de la propriété. La citerne alimentait la totalité des maisons de La Tourrevelle.

Mme Cucchi a le permis de conduire, il y a l'eau courante, l'électricité, le téléphone, une maison remise à neuf, un cadre féerique, un couple heureux : la vie au paradis pouvait commencer.

Leurs six enfants (Paul, André, Jacques-François, Simon, Aurélie et Jean-Raoul) vont partager ce paradis avec leurs parents et de nombreux animaux : jusqu'à 150 chèvres, jusqu'à 30 moutons, des cochons, des canards, des poules, des pigeons, des pintades, des lapins et 3 chevaux. La Tourrevelle, c'est la ferme du bonheur.

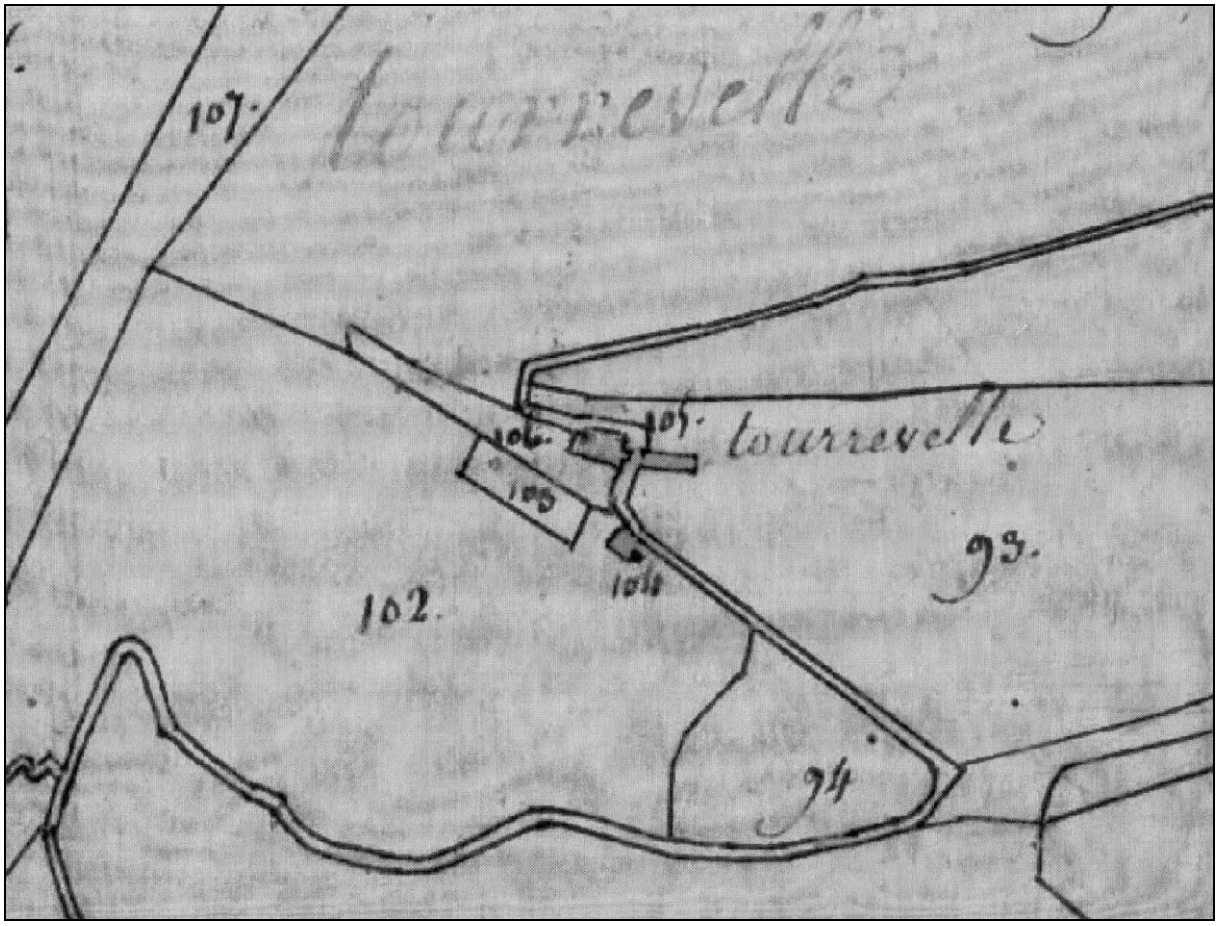

La Tourrevelle en 1828
Plan cadastral de la Commune du Revest, N° de plan :05 Cote 3PP_103_05
Nom de section C, dite de Tourris
Plan cadastral dit « napoléonien » réalisé le 31 mai 1827 par Caori, géomètre de 1ère classe

La bâtisse principale :

La vieille tour (tour vieille = tourrevelle ?) servira de point d'appui pour l'extension de la bâtisse principale : cette vieille tour est au nord-ouest de l'ensemble actuel. Dans cette vieille tour, il y a une pièce dite « *La souillarde* », en souvenir de l'époque où c'était un rendez-vous de chasse, une gentilhommière.

Dans le « *garage* », nous trouvons encore des anneaux aux murs, anneaux qui servaient alors à attacher les chevaux.

Au premier étage, il y avait, entre 1960 et 1997, 5 chambres, une cuisine, une salle de bains.

La petite route goudronnée :

Elle serpente sur ce flanc de colline sauvage. Elle-même est sauvage : difficile dans le sens la montée pour un véhicule, terrifiante dans le sens de la descente, avec de nombreux lacets serrés qui tentent de compenser une pente importante.

Elle protège naturellement la ferme. Nombreux sont ceux qui refusaient de monter à La Tourrevelle par ce chemin :

- le facteur qui laissait le courrier à l'entrée,
- le boulanger qui, au même endroit, laissait tous les jours le pain dans une caisse en bois totalement étanche. Dans cette caisse, une fois par semaine, M. Mme Cucchi déposaient une enveloppe dans laquelle il y avait le montant dû au boulanger,
- M. Vidal, alors médecin en activité, qui, lorsqu'il fallait venir soigner les enfants, demandait à Mme Cucchi de venir le chercher en voiture en bas de la propriété,
- Le médecin remplaçant de M. Vidal qui préférait soigner par téléphone,
- Et les livreurs qui, terrorisés par cette route, abandonnèrent, en 1960, le réfrigérateur à la hauteur de la grotte de Lespine car ils n'osèrent pas aller plus haut !

1997, la fin du paradis :

La Tourrevelle change de propriétaire : le Conseil général achète le domaine. Un courrier est adressé à Mme Cucchi, courrier lui demandant de quitter les lieux. La promesse de M. Vidal (maire du Revest-les-Eaux) ne sera pas respectée : le maire s'était engagé à maintenir la famille Cucchi à La Tourrevelle. Après le décès de M. Vidal, une pétition nauséabonde aboutira en mairie. Un journal satirique toulonnais écrira : « *Un hobereau du département y installe son fils.* »

Mais finalement, personne ne remplacera la famille Cucchi. Les vandales laissent La Tourrevelle aux vandales : en 1998, les bâtisses sont ruinées !

L'incendie du Revest-La Valette-La Farlède en 1964

Juillet 1964, il ne pleut plus depuis 3 mois, l'été est sec et torride. Vendredi 10 juillet 1964, vers 15 heures, le mistral souffle à plus de 100 Km/heure.

Soudain de la carrière de Boneviale qui se trouve sur la route du Barrage surgit une colonne de fumée. Immédiatement un feu explose, file à grande vitesse vers le sommet de La Tourrevelle et fonce vers La Ripelle.

Vers 16 heures, le flanc sud du Mont Combe est rouge de feu, de la barre rocheuse au Chemin Départemental 46. Dans un crépitement abominable, les flammes font des bonds de plusieurs centaines de mètres et avalent les cultures et le maquis. Rarement un incendie a été aussi violent. Le Château de La Ripelle est menacé, il faut évacuer les retraités de cette « Maison de repos ». Ailleurs chacun défend son habitation comme il peut : avec une branche coupée à la vavite. Les campagnes sont entretenues, mais le paillon est présent partout, le feu en profite. Il dépasse rapidement La Moutte et grimpe vers Tourris par Les Argierès, dévore Les Chabertes. Nous entendons des explosions : ce sont des munitions abandonnées dans le maquis lors des combats pendant la Libération.

Le feu longe le C.D. 46, dépasse Les Favières en évitant la campagne Mazza et plonge sur Le Coudon. La résidence du Préfet maritime à Baudouvin est menacée.

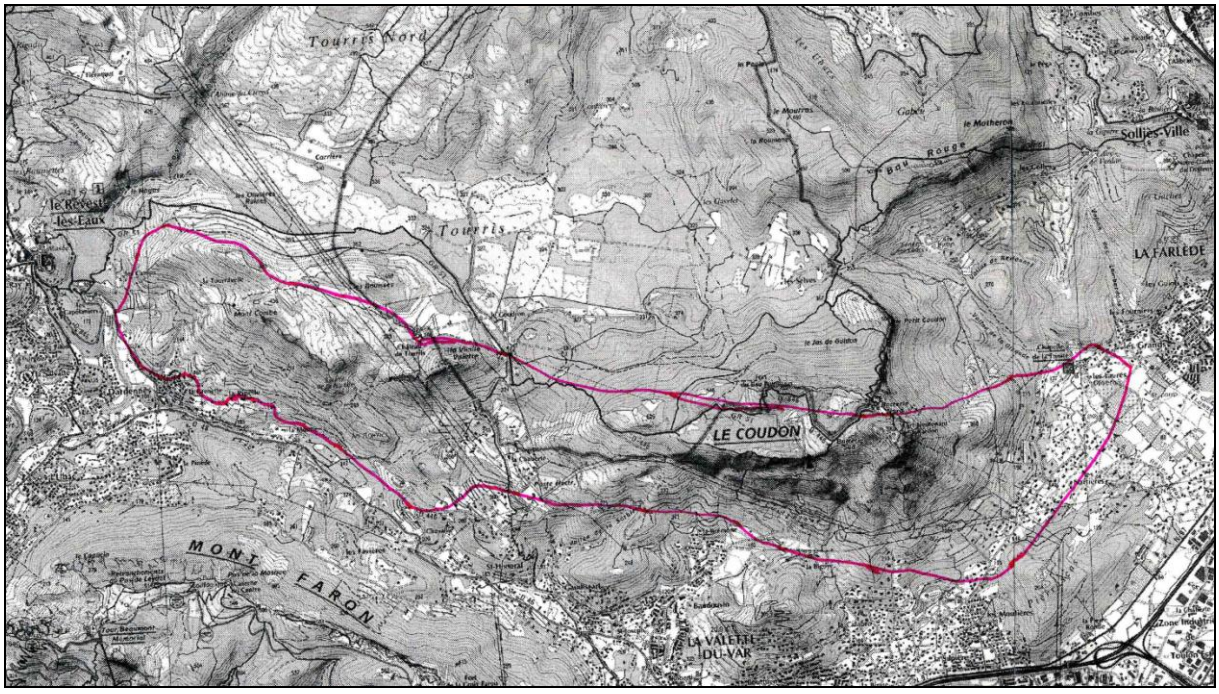

Les contours de l'incendie de juillet 1964

Vers 23 heures, c'est autour de la « *Maison des Gueules cassées* » qu'il faut lutter. Les 120 pensionnaires sont évacués en hâte par des cars de police-secours vers le Centre hospitalier de Toulon à Brunet. Toute la nuit Le Coudon

flambe. Le feu descend jusqu'au Partegal, jusqu'à La Farlède. Sur son front nord, il tente une montée vers Solliès-Ville. Alors le vent tombe totalement, le feu cesse sa course folle : il s'arrête. Il a détruit plus de 800 hectares en une après-midi et une nuit.

Le lendemain les Harkis viennent dans nos campagnes éteindre les souches qui continuent de se consumer à la lisière de cet incendie. Ils ont la tenue des soldats et sont équipés d'outils modestes qu'ils utilisent avec efficacité. Les soldats sont vus par ci par là.

La nature a souffert, tout est calciné. Pour sauver nos maisons, il a fallu faire un choix : uniquement s'occuper des habitations principales et donc laisser carboniser les poulaillers, les pigeonniers, les clapiers, les vignes, les arbres fruitiers. La désolation est partout.

La rumeur accuse les fils électriques du transformateur de la carrière de Boneviale qui auraient fait des étincelles en se touchant à cause des rafales de vent. A l'époque, les fils électriques sur les poteaux EDF étaient en cuivre dénudé. La rumeur désigne aussi un autre coupable : un pot d'échappement qui aurait mis le feu à une touffe d'herbe sèche. Peu importe, nous devons soigner nos plaies : nous avons tout perdu … sauf la vie.

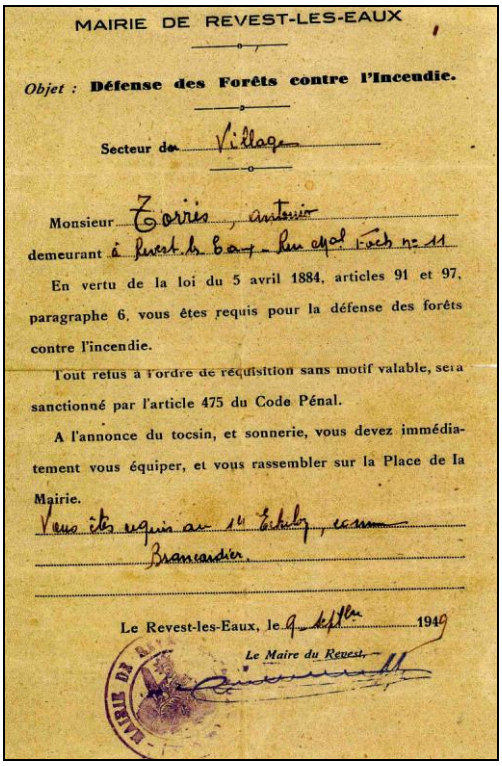

MAIRIE DE REVEST-LES-EAUX

Objet : **Défense des Forêts contre l'Incendie.**

Secteur de Village

Monsieur Torrès, antonio

demeurant à Revest-les-Eaux - Rue Mal Foch n° 11

En vertu de la loi du 5 avril 1884, articles 91 et 97, paragraphe 6, vous êtes requis pour la défense des forêts contre l'incendie.

Tout refus à l'ordre de réquisition sans motif valable, sera sanctionné par l'article 475 du Code Pénal.

A l'annonce du tocsin, et sonnerie, vous devez immédiatement vous équiper, et vous rassembler sur la Place de la Mairie.

Vous êtes requis au 1er Echelon, comme Brancardier.

Le Revest-les-Eaux, le 9 septbre 1949

Le Maire du Revest,

Attestation d'un pompier volontaire revestois
pour la défense des forêts contre les incendies : Torrès Antonio (1949)

Dans la journée du samedi 11 juillet 1964, nous apprenons qu'un habitant d'une maisonnette du quartier de La Tourrevelle a été gravement brûlé : Montaperto Giacomo. Il était en short avec une chemise en nylon. Il a cherché dans le feu sa femme Philippa qui a fui devant le brasier. Pour la retrouver, il a traversé le brasier. Le vendredi 10 juillet, un ami de la famille transporte Montaperto Giacomo au Centre hospitalier de Brunet. Il est immédiatement transféré à l'hôpital Saint Anne car il est brûlé au 3ème degré, son état est extrêmement grave. Montaperto demande des nouvelles de sa femme qui a disparu. Pendant 3 jours, leur fils Salvador, alors âgé de 19 ans, cherche sa mère jusqu'au Château de La Ripelle. Le dimanche 12 juillet, il la trouve à 200 mètres de la maisonnette. Elle est morte asphyxiée, puis a été brûlée. Son chien est à ses côtés, il a subi le même sort. Elle a voulu rejoindre la maison de son voisin en longeant des restanques, le feu l'a rattrapée. La maisonnette, elle, est intacte. 15 jours après cet incendie, Montaperto Giacomo décède des suites de ses blessures.

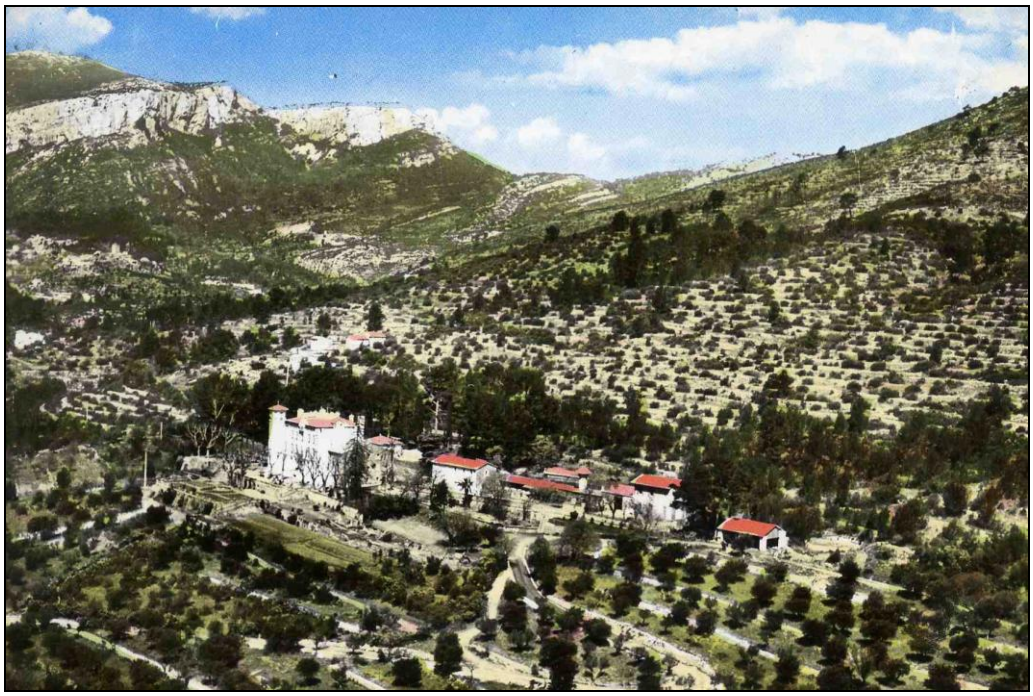

Vue aérienne du Château de La Ripelle (vers 1970)
L'incendie de 1964 a fait le tour du Château, le rucher qui se trouvait quelques mètres au-dessus du grand bassin a été détruit.

Les 10 et 11 juillet 1964, plusieurs incendies importants se sont déclarés dans notre région : Le Revest-La Valette-La Farlède, Cuers-Belgentier, Ollioules, Les Adrets, …
Selon la Presse, 2000 hommes étaient engagés contre ces feux : sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, hommes de troupe, marins, Harkis.
Pour le Var, la Protection civile ne disposait alors que d'un seul bombardier d'eau « Catalina », l'ancêtre du « Canadair ».
Plusieurs trains ont été interdits de circulation à cause des incendies dans l'Estérel.

Sources :

- articles de presse,
- documents de la Direction Départementale de l'Agriculture,
- entretien le 01/09/2005 avec Montaperto Salvator,
- souvenirs personnels.

LA SOURCE DE LA RIPELLE

par Roland VERNET

C'est un lieu de promenade très prisé car on entre dans un cadre sauvage encore protégé ; les flancs de la colline des Argériès que la piste a contournée par le sud et les hauteurs de la Vieille Valette se resserrent ; le lit du ruisseau, qui peut devenir torrent violent au moment de grandes pluies, se creuse cependant que le chemin s'élève en pente douce. Le chemin d'origine va en ligne droite du château à la source par un collet, toujours en territoire revestois alors que la large piste qui suit le ruisseau est sur la commune de La Valette. D'après la carte, la limite de commune passe entre la source et le réservoir construit à trente mètres en aval.

La source

La source est toujours active. Son eau sort d'une galerie creusée pour la capter ; les parois sont brutes ; l'eau court sur un lit rocheux et elle est recueillie dans un petit bassin qui la freine avant qu'elle sorte à l'air libre. Naguère une grille aux barreaux épais, cadenassée, fermait l'entrée.

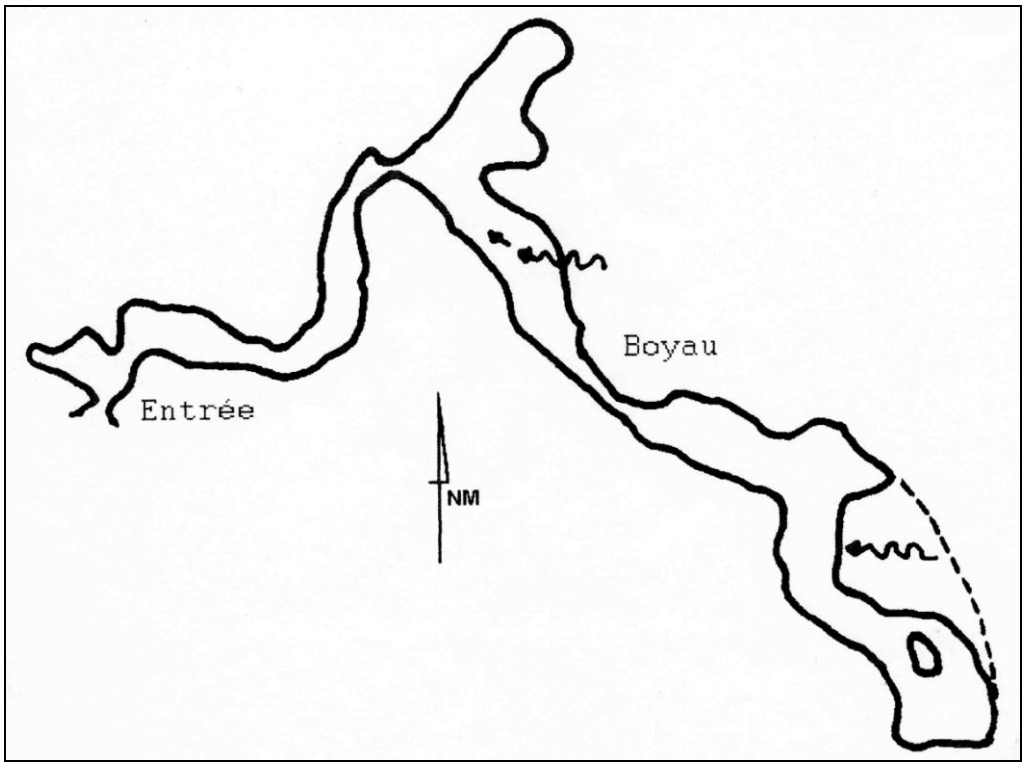

Plan de la source de La Ripelle

Depuis peu, une porte métallique avec serrure de sûreté obture la petite entrée ogivale (1m de haut sur 0,90 la large) à l'encadrement de briques recouvert en partie par une couche mortier. En 1768, le cadastre évoque déjà

cette « galerie creusée dans le roc ». Pour accéder à cette porte, il faut suivre le fond d'une gorge étroite de 60 à 70 cm de large et profonde par endroits de plus de 4 m ouverte de main d'homme dans une barrière rocheuse ; on voit des marques de barre à mine.

Le CD-ROM « *Les cavités du Var* », de MM J.P. Lucot et Ph. Jubault, édition 2002, décrit ainsi les lieux : *« Après une dizaine de mètres dans une galerie basse, en marchant les pieds dans l'eau, on arrive à une étroiture sévère et aquatique. Ensuite, une petite salle amène à un boyau d'une quarantaine de mètres, obstrué par des dépôts argileux et sableux. »* La source se trouve à proximité du réseau du gouffre de La Ripelle que Monsieur Philippe Maurel a exploré. Il pense que *« la source de La Ripelle est vraisemblablement un exutoire du siphon situé au fond du gouffre. »*

Cheminement de l'eau

L'eau sort de la galerie, suit **un canal** de section rectangulaire, protégé par des dalles de ciment, au fond de la gorge. Puis elle arrive dans **un petit bassin**, peu profond, en forme de baïonnette, s'évasant progressivement vers l'aval, qui ralentit son mouvement. **Un tuyau de fonte** de 20 mm de section prend l'eau du bassin et la conduit jusqu'à **un autre petit bassin** carré (60 x 60) fermé par un couvercle de tôle amovible, construit juste à l'entrée d'un tunnel et à un mètre plus haut, sur un épaulement terreux renforcé par un mur de pierres ; cette dénivellation accélère le mouvement de l'eau dans le tuyau branché à la base du bassin. L'eau traverse ce **tunnel** par une canalisation de fonte de 20. À une centaine de mètres de la sortie ouest du tunnel, on trouve un **petit bassin de rétention**, quadrilatère irrégulier, de 2,50m de profondeur ; il recevait l'eau sortie du tunnel. Celle-ci était canalisée jusqu'au **bassin du château**

Le bassin du Château de La Ripelle

Le domaine de La Ripelle recevait son eau d'irrigation par gravitation (altitude de départ 220m, altitude d'arrivée 140m, pour un parcours de près de 1200m de long. Après ce bassin, il subsiste, sur une centaine de mètres, les

vestiges d'un aqueduc enterré à fleur du sol, recouvert de petites dalles de pierres.

Le tunnel

La colline des Argériès faisant écran il a fallu creuser **un tunnel** d'environ 100 m de long (estimation faite avec la carte, la traversée pouvant présenter des dangers) pour que l'eau captée puisse passer sur l'autre versant. Quand on arrive à proximité de la source, on découvre l'entrée du tunnel. Une solide **grille** la protégeait. Maintenant elle est dégondée et un seuil de béton détourne l'excédent d'eau vers le chemin d'accès, rendu peu praticable de ce fait, mais la galerie n'est plus inondée. Elle a été creusée dans la colline et les parois ont été laissées à l'état brut. La voûte est arrondie. Les **entrées en arcades**, larges de 65 cm et hautes de 1,60 m, ont été soignées : pieds droits et claveaux sont en pierre de taille et en briques. Une **canalisation en fonte** (tuyau de 20) traverse totalement le tunnel, en longeant sa paroi nord ; elle est branchée sur le petit bassin construit à l'entrée, et elle est supportée, à intervalles égaux, par des plots de béton. Il reste suffisamment de place pour qu'un agent d'entretien puisse se déplacer sans encombre le long du tuyau.

Un bassin

De **grandes dimensions** (10m x 20m, par 2,70m de profondeur, soit 540 m3), il a été construit à 20 m de la source, en face du tunnel ; il servait de réservoir, recueillant le surplus des eaux de la source. Ses **murs**, épais pour résister à la pression de l'eau contenue, sont en pierre de taille. On voit encore son **enduit intérieur** ; pour faciliter l'étanchéité, le constructeur a arrondi les angles. Abandonné, il ne conserve plus l'eau ; un roncier qui prolifère, des arbrisseaux et un gros peuplier (mort à présent mais debout) ont pris possession des lieux ; et voilà deux ans, à la suite de fortes pluies, une partie du mur est n'a pas résisté à la poussée et s'est renversé.

Sept blocs parallélépipédiques, de section carrée (40 x 40) pour une épaisseur de 25 cm, débordent de 30 cm de la paroi aval intérieure et servent de **marches** ; ainsi pouvait-on descendre dans le fond pour entretenir le bassin. **Deux déversoirs** : un en amont par lequel l'eau entrait dans le bassin, un en aval, en vis-à-vis, par lequel s'écoulait le trop-plein ; ce sont deux épais blocs de pierre, oblongs, creusés d'une goulotte longitudinale, se terminant en forme de bec, fixés en travers du sommet du mur, qui servaient de déversoirs.

L'eau évacuée était récupérée par un **petit tunnel** à la base du mur aval pour rejoindre le lit du ruisseau. Ce tunnel voûté, construit en pierres de taille, est long de 15 m, large de 90 cm et haut d'1 m ; il part du pied de ce mur aval dans le sens longitudinal. Un mur solide le prolonge, et protège le flanc terreux d'une érosion possible. La base du mur aval du bassin est renforcée jusqu'aux trois quarts de sa hauteur par un mur de pierre de 40 cm de large.

Près de l'escalier, un **support**, pierre arrondie, de 20 x 20, déborde de la paroi intérieure, à 90 cm du sommet et porte une pièce métallique ronde,

indéfinissable ; en travers du sommet du mur, à l'aplomb de cette pierre, une lame de métal a été scellée ; peut-être y avait-il une pompe qui reposait sur la pierre en question ?

Et le ruisseau des Argériès ?

On l'appelle parfois « *ruisseau de La Ripelle* ». Contournant la colline des Argériès, il a pris naturellement le nom de celle-ci. Il reçoit quelques ruisselets, le plus souvent à sec, dont celui de La Moutte. Si l'eau de la source s'y déverse, ce n'est pas d'elle qu'il prend naissance. Quand on est arrivé en vue de la source, il faut passer sous la voûte d'un hallier pour remonter un cañon qui présente quelques seuils rocheux et quelques mini « marmites de géant » pour atteindre un pont naturel, derrière lequel s'ouvre une large salle à ciel ouvert, le plafond s'étant effondré ; elle forme réceptacle des eaux de ruissellement qui y arrivent par ses deux extrémités très argileuses mais surtout par un lit rocheux et encaissé qui reçoit une partie des eaux de pluie du plan incliné du domaine de Tourris, cerné par les hauteurs de la Vieille Valette, celles des Bouisses et le flanc est du Mont Combe. L'eau de ce ruisseau tombe en cascade dans le réceptacle du pont naturel, amenant une telle quantité de cailloux qu'il arrive que l'arche du pont soit en partie obstruée.

Le Château de La Ripelle vers 1970

LE GOUFFRE DE LA RIPELLE

Son entrée principale est un trou béant visible du premier virage de la route du Coudon. Elle se situe en limite communale entre Le Revest-les-Eaux et La Valette. Elle est au pied de la barre rocheuse de la Vieille Valette.

Atlas souterrain
de la Provence et des Alpes de Lumière
Paul Courbon et le S.C. Sanary (2ème édition 1980)

L'aven de La Ripelle *(1)*

Situation *: Autrefois la plus jolie cavité de la région toulonnaise, elle est aujourd'hui salie et abîmée. Son gros orifice, visible de loin s'ouvre au pied d'une falaise qui borde le plateau de Tourris, entre le Revest et La Valette, au Nord du Mont Faron. On y accède par un sentier partant du Château de La Ripelle et passant par la source de La Ripelle.*

1/50.000 I.G.N. Toulon 894,60 – 102,80 – 350

Historique *: Seule la première partie du gouffre était connue, depuis fort longtemps, sous le nom d'Aven de La Vieille Valette. Un puits d'une vingtaine de mètres de profondeur s'ouvrait sur une salle dont le point bas était à la cote de -35 mètres.*

Le 12 septembre 1950, le Clan E.D.F. des Genévriers déblaie un boyau au pied du puits. De vastes et belles continuations, qui récompensent cette désobstruction, aboutissent à la cote -98 mètres.

En janvier 1955, près du Puits de l'Énorme, une équipe du Clan Scialet-Éole force une étroiture au-delà de laquelle un siphon sablonneux devient le point le plus bas du gouffre, à la cote -104.

En 1961, le Clan Scialet-Éole réussit la jonction entre la surface et le haut de la Grande Cheminée.

Accidents *: le 8 juillet 1959, Bernard Milési fait une chute de trois mètres dans le Puits de la Bougie. Il se casse un fémur et son sauvetage réclame de gros moyens. Cause : mauvais accrochage de l'échelle. En 1961, au cours d'une exploration du Clan Scialet-Éole, un équipier, P.-Ch. Dupont, glisse dans les réseaux supérieurs de la Salle du Lac. Il fait une chute mortelle de 25 mètres.*

(1) Aven *(mot occitan: avenc)*: C'est un puits naturel en milieu calcaire que se forme soit par dissolution, soit par effondrement de la voûte d'une cavité.

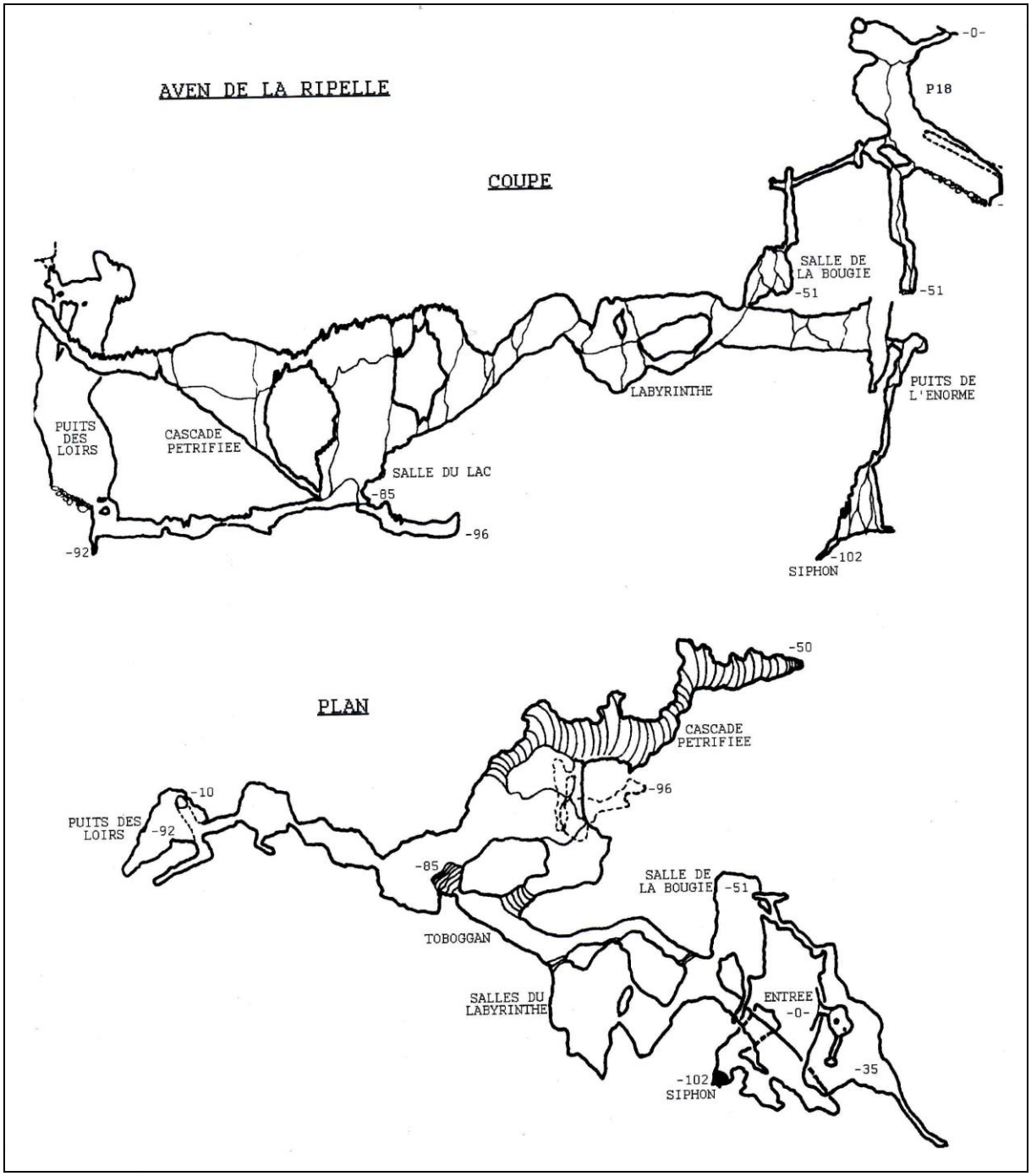

Lorsque nous avons fait des recherches sur le gouffre de La Ripelle, nous nous sommes naturellement adressés à Philippe Maurel et lui avons demandé d'éventuelles informations sur les accidents qui se sont produits dans ce gouffre. Philippe nous a répondu :

- *« Les médias et la mémoire collective ne retiennent malheureusement l'activité spéléologique que quand il s'agit d'accident ! Pourtant, c'est grâce au travail de la communauté spéléologique qu'ont pu être réalisés de nombreux captages d'eau potable à commencer par le barrage de Dardennes dont Edouard Alfred Martel (père fondateur de la spéléologie) en a réalisé une partie de l'étude ! »*

Que Philippe nous excuse, mais il s'agissait pour un témoin, âgé alors entre 7 et 9 ans, de rassembler de vagues souvenirs afin d'essayer d'écrire ces quelques lignes.

L'accident de Bernard Milési en juillet 1959

PRÈS DE TOULON

DRAMATIQUE SAUVETAGE d'un jeune "spéléo" blessé dans une chute

LES POMPIERS ET UN HÉLICOPTÈRE SONT INTERVENUS

Toulon (C. P.).

Les trois jeunes spéléologues toulonnais dont nous annoncions hier, dans nos dernières éditions la disparition dans la grotte du Château de la Ripelle, située sur le territoire de la commune de Revest, grotte qu'ils avaient entrepris d'explorer, ont été heureusement retrouvés.

Les jeunes gens : Nicole Loudot, 19 ans ; Jean-Paul Pierjovisi, 18 ans, et Bernard Mutesi, 17 ans s'étaient, mardi matin, après avoir laissé à l'entrée de la grotte une partie de leurs vêtements, engouffrés dans les galeries souterraines du château s'étendant sur plusieurs kilomètres de longueur.

Leurs parents les attendirent le soir venu et, craignant le pire

La pénible remontée du corps par la chatière, à 50 mètres.
(Photo « Le Provençal »)

Selon François Canavero (Extrait du livre Le club des Chauve-Souris », 1966) :

« Trois jeunes spéléologues (2 garçons et 1 fille) furent bloqués toute une nuit à la base d'un à-pic où leur échelle était tombée, la stalagmite qui la soutenait s'étant brisée. Le jeune Bernard Milési, le premier à la remontée, fit une chute de 3 mètres et se fractura la jambe. Alertés par les parents, les sauveteurs ne parvirent à sortir le blessé qu'avec de grandes difficultés et l'évacuèrent en hélicoptère, évitant ainsi l'exténuante marche d'approche dans les pierrailles et les sentiers escarpés de la colline. »

L'hélicoptère qui transporta le blessé était un grand hélicoptère à deux rotors, une masse énorme, qui était surnommé « *Banane volante* ».

(En juillet 1959, il y eut un autre accident (mortel cette fois) au « Gouffre sans nom », au nord de la Commune, sur la route de Siou-Blanc. Ce gouffre venait d'être découvert par les ouvriers-terrassiers chargés d'ouvrir la route entre Solliès-Toucas et Signes. Au moment de regagner la surface, Jean-Pierre Claustre, jeune étudiant en médecine de 21 ans, perdit l'équilibre à la sortie du trou et fit une chute mortelle.)

L’accident de P.Ch. Dupont en 1960

Après avoir fait une chute mortelle dans la Salle du Lac, son corps a été difficilement brancardé. C’est finalement à l’arrière d’une jeep qu’il fut amené au Château de La Ripelle avant d’être transporté à Toulon par un fourgon de la Police.

Il y a eu un autre accident, dans le Puits du Loir, où il fallut faire de nombreux efforts afin de sortir un spéléologue en difficulté.

Mais cessons là ce qui peut fâcher notre ami Philippe et laissons-lui le mot de la fin, mot pourtant plein d’avenir :

« On peut dire que La Ripelle est une richesse minéralogique et hydrogéologique pour la région. Nous pensons avec quelques géologues qu'il s'agit d'une ancienne sortie d'eau et même de l'ancien Ragas ! On peut observer les traces d'érosion dans la grotte (grande entrée) où l'on retrouve le même creusement (du bas vers le haut) synonymes de système vauclusien...Il est vraisemblable que la cavité qui se développe sur 1 kilomètre et qui atteint 100 m de profondeur cache encore pas mal de secrets. Par exemple, la source de La Ripelle est vraisemblablement l'exutoire du siphon situé au fond du gouffre. Si aucun traçage n'a pour le moment été réalisé pour le prouver tout est là pour confirmer la thèse (géologie, morphologie...). »

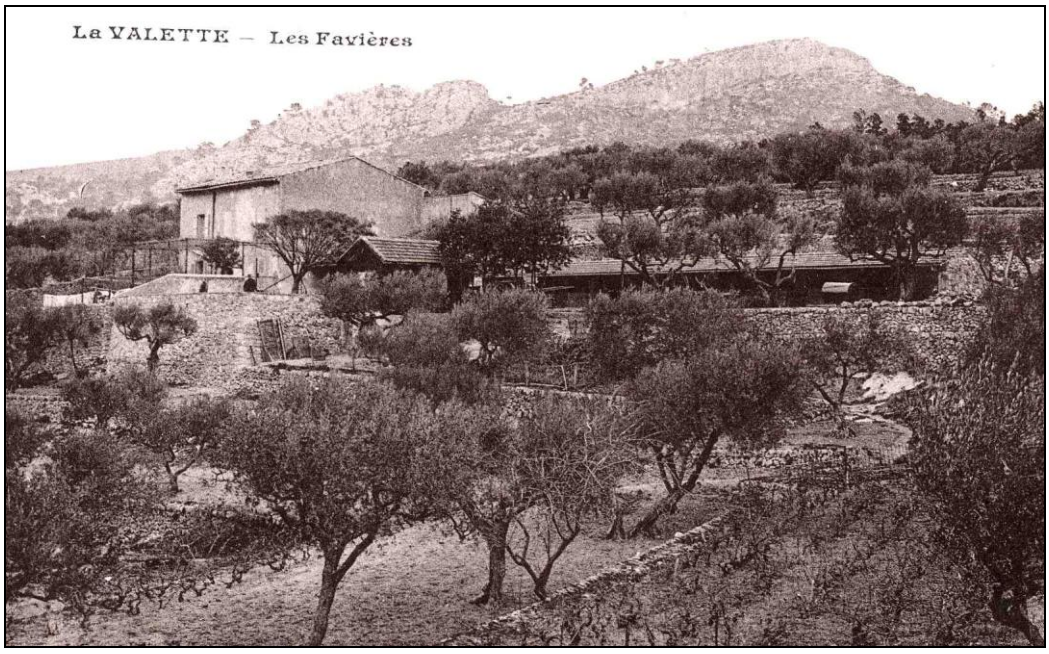

La campagne Mazza vers 1900
Au fond, la barre de La Vieille Valette dans laquelle se trouve l’entrée du gouffre de La Ripelle.

La Campagne Mazza (en face de l'actuel bar des Chênes)

Cette campagne se trouve sur la commune de la Valette, en limite avec notre commune du Revest-les-Eaux.

La Campagne Mazza vers 1900

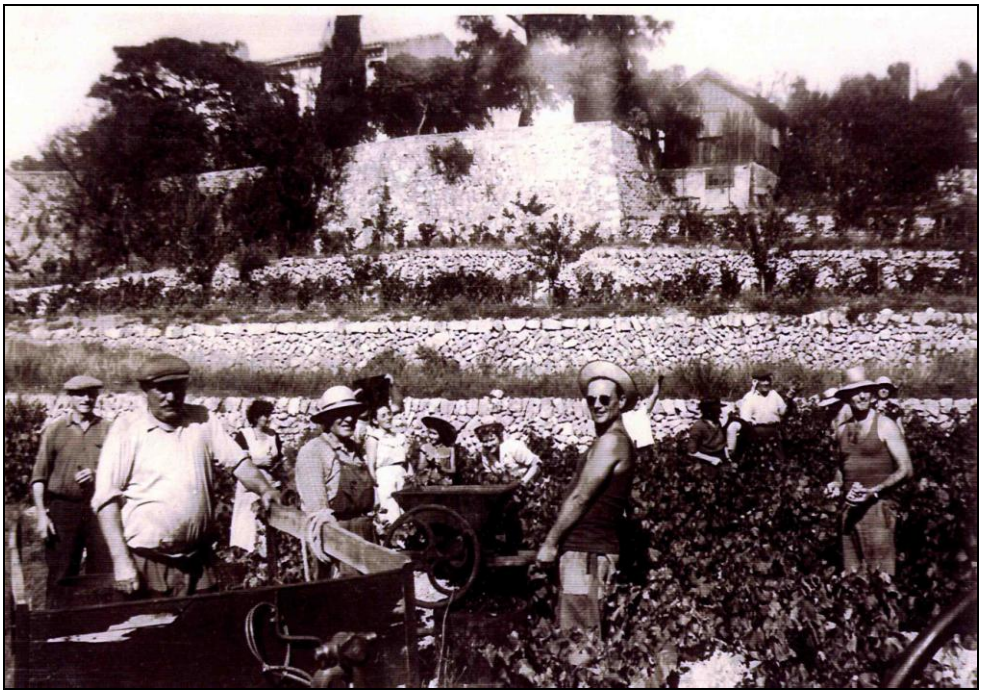

Vendanges à la Campagne Mazza vers 1960

La Grotte de Lespine

Par Michel Bonnefoy
(Extrait du Bulletin des Amis du Vieux Revest)

La grotte de Lespine (du nom du propriétaire du terrain) est située à mi-hauteur de la paroi du versant méridional du Mont Combe (La Ripelle) qui fait partie d'une ligne de crête constituée par les reliefs du Coudon au Sud, de Tourris, La Mort de Gautier et le Matheron au Nord en limite de la pointe calcaire et cristalline. Cette ligne de crête se termine par les abrupts surplombants de la vallée du Gapeau.

Cette grotte s'insère dans un secteur de terrains calcaires datant du Jurassique inférieur (ère secondaire) marqué par la présence de nombreuses failles d'orientation nord ouest-sud est.

L'entrée de la grotte se fait par une étroiture de 50 centimètres de diamètre, prolongé par un boyau rocheux d'une vingtaine de mètres de long, légèrement pentu et plus ou moins étroit. L'arrivée dans la première salle, dite des merveilles, s'effectue dans un secteur très accidenté, ce qui rend difficilement repérable le chemin de retour.

Cette première salle, la principale, présente une pente assez prononcée et un plafond assez haut atteignant parfois plus de cinq mètres. On y découvre quelques concrétions mais la plupart ont été détruites. Le sol est recouvert d'argile humide de couleur rouge. En descendant, on commence à découvrir de belles concrétions, des draperies, stalactites, des cristaux d'aragonite, et surtout des stalagmites. Certaines de ces dernières, à la forme de baïonnettes, sont appelées excentriques et restent et restent encore inexpliquées. Elles sont extrêmement blanches et constituées de carbonate de calcium. Elles font penser à des cristaux de glace envoyant dans tous les sens des prolongements en forme de fines aiguilles.

En bas, la salle fait un angle vers la droite et présente un sol longitudinal ? Dans ce secteur se sont surtout de grosses stalactites calcaires qui attirent le regard. Malheureusement un grand nombre ont été détruites. Par contre, à gauche de cette première salle, se trouve une cavité plus discrète, en pente avec un plafond plus bas obligeant parfois à ramper ? C'est ici que les concrétions d'aragonite sont les plus belles car moins exposées au passage. C'est d'ailleurs en découvrant ce spectacle magnifique que l'on se rend compte de l'ampleur des dégradations qu'a subies la première salle.

L'exploration de la grotte de Lespine ne peut se faire que par des spéléologues confirmés qui ont entrepris avec la Commission Environnement de la mairie du Revest un programme de protection ainsi qu'un programme de protection ainsi qu'un protocole de visite adapté.

VESTIGES PRÉHISTORIQUES À LA RIPELLE

L'adret du Mont Combe témoigne de l'occupation des lieux dès l'époque préhistorique. Exposition ensoleillée, eau abondante à proximité, grottes-abris sèches ont retenu l'intérêt d'un groupe d'individus à l'instar de ceux des grottes des Laurons et du flanc ouest de La Vieille Valette, si proche, où l'on peut voir des traces de fond de cabanes (trous pour pieux). En face, de l'autre côté du ruisseau des Argériès, se dresse l'ubac du Faron dont la partie ouest ne manque pas de grottes qui furent occupées à la même époque.

Des archéologues ont découvert et fouillé ce site dès 1938 ; nous pouvons avancer que les bergers du coin connaissaient cet endroit ; peut-être ont-ils servi de guides à ces archéologues. Les trois grottes importantes s'ouvrent dans la partie ouest ; ailleurs, la base de la falaise présente des renfoncements dont un au sol très patiné comme s'il y avait eu une longue fréquentation sur ce sol rocheux. À l'extrémité est, à proximité de la source de la Ripelle, un effondrement béant : c'est le ragage du figuier, nommé ainsi à cause de cet arbre dont la ramure émerge du lieu dont le sol a manifestement été fouillé ; c'est un aven-grotte peu profond (environ 5 mètres) ; un éboulis peu incliné permet d'atteindre le fond de cette sorte de cône ; accès actuellement très difficile à cause de la végétation dense.

Les renseignements donnés ci-après proviennent des documents du Centre Archéologique du Var. Les objets trouvés lors des fouilles font partie de la collection R. Gérard au Dépôt de Fouilles de Toulon. Monsieur René Gérard a publié le résultat de ses recherches dans le bulletin n° 53 de la Société de Botanique, de géologie et d'entomologie du Var.

Les trois grottes principales ont été nommées en fonction de leur taille et des vestiges découverts :

- LA GRANDE GROTTE DE LA RIPELLE
- LA PETITE GROTTE DE LA RIPELLE
- L'ATELIER DE LA RIPELLE

Elles ont été découvertes et fouillées entre 1938 et 1942 par R. Gérard, M. Debroas, A. Durand. Les spécialistes messieurs Courtin et Layet ont confirmé la datation du matériel découvert.

Jusqu'à l'ouverture d'un sentier réalisé par les escaladeurs toulonnais pour atteindre la falaise qu'ils voulaient gravir, il y a cinq ans, l'accès n'en était possible qu'à condition de se frayer difficilement un chemin dans un maquis très dense, à partir de la Tourrevelle, ou par un couloir épineux à partir de la crête.

Les objets ont été trouvés à la surface du sol et jusqu'à un mètre de profondeur, notamment dans la plus grande. Les fouilles successives ont trop remanié les niveaux pour permettre d'établir une stratigraphie significative. Le sol garde encore la trace de ces fouilles.

Aspect et situation

- **La grande grotte**

On y entre, presque debout, par un porche naturel en ogive Un couloir de 4 m de long débouche dans une salle de 7 m de long sur 2,50 m de large et 5 m de haut. Elle est très éclairée par la lumière extérieure, et sèche. Des concrétions calcaires indiquent qu'elle fut longtemps active.

- **La petite grotte**

Un trou dans la falaise, au ras du sol, tout près de la Grande Grotte donne accès à un couloir de 4 m de long où l'on se déplace accroupi. Mais avant il faut s'y introduire en rampant par l'étroite ouverture. Le couloir débouche dans une petite salle de 0,85 de large sur 1 m de haut et 3 m de long.

- **Un vaste abri sous roche**

Juste après la petite grotte, la paroi change de direction, comme si le plateau se retirait. À trois mètres du sol, s'ouvre largement vers l'est une vaste grotte. Il faut escalader quelques rochers qui forment de grandes marches. Entre l'ouverture et le pied du socle, une végétation abondante la masque un peu. Elle mesure environ 4m de large sur 4m de long., sous un plafond de plus de trois mètres. La pluie n'a pas lessivé la terre qui s'est accumulée sur le sol au cours des siècles ; elle est tombée par les interstices du plafond, entraînée par les eaux d'infiltration. Le sol bouleversé conserve des traces de fouilles.

- **Une grotte atelier**

Elle fut découverte et fouillée par René GÉRARD en 1938, aux environs de la source de la Ripelle, à l'extrémité sud-est du mont Combe. Il a relaté les résultats de ses recherches dans le n° 53 du bulletin de la Société botanique, de géologie et d'entomologie du Var.

Occupation

Vu les vestiges découverts lors des fouilles, on peut dire que ces grottes ont toujours servi d'abris. En effet, certaines révèlent des ossements humains, d'autres des traces de taille de silex.

- **Ossuaires** :

Les morts étaient enfermés dans des grottes. On a trouvé des ossements humains dans les deux petites grottes, peu nombreux et fragmentés. Ceux de la plus petite appartiennent à des sujets de petite taille (1,42 m et 1,56 m) à l'ossature gracile. Les restes d'un squelette replié et couché sur le côté droit, appartenant à un homme jeune ont été découverts dans la grotte-atelier ; ces ossements étaient rassemblés dans une fosse de 1 m x 0,80 m x 0,50 m.

- **Atelier de taille** :

La grande grotte a offert aux chercheurs
- un très grand nombre d'éclats informes de silex de mauvaise qualité, noirâtre, et quelques-uns en silex blond ;
- une pointe de flèche en forme de feuille de saule, taillée d'un seul côté et une autre semblable en silex blanc ;
- une extrémité de grosse pointe ;
- 2 lames de 5 cm de long en silex noir et une petite lame en silex blond ;
- 4 grattoirs ;
- un galet plat et triangulaire, aux angles arrondis et biseautés, ayant peut-être servi de lissoir, un éclat de schiste et plusieurs morceaux d'ocre jaune.

Le calcaire local offrait assez de silex pour satisfaire les biens des occupants de cette colline très ensoleillée. Dans le maquis qui couvre les pentes descendant vers la Ripelle on peut encore trouver ce silex dans sa gangue.
Cet atelier semble avoir été peu important.

Autres objets recueillis dans les grottes-tombeaux

- **Objets en pierre** (industrie lithique)

- 1 pointe de flèche en silex ramassée à la surface du sol ;
- 2 pointes de technique solutréenne* et 2 autres s'apparentant à celle de Bruniquel*. Cette industrie paléolithique en grotte, rare en région toulonnaise, est bien réelle. Jean Courtin a confirmé l'existence de ce Paléolithique.
- 4 pointes de flèches foliacées, bifaces, certaines à bords denticulés.

❖ **Objets en os** :

- une esquille utilisée comme aiguille.

❖ **Objets en terre cuite** (céramique)

- des tessons ornés d'un décor digital, de l'Age du Bronze (Layet).
- des tessons à surface lissée.
- des débris de poterie attribuables à l'époque Néolithique * et au Chalcolithique*.

❖ **Parures** :

Dans la grande grotte :
- une pendeloque en cristal de roche avec un trou de suspension percé en biais ;
- des perles en pierre polie, olivaires ;
- une coquille perforée.

Dans la petite grotte :
- plusieurs pendeloques courbes en schiste, en stéatite et en coquillage ;
- un anneau en calcaire ;
- un cristal de quartz hyalin perforé ;
- des perles olivaires en roche verte ;
- de petites perles discoïdes calibrées en stéatite ;
- une grosse perle en forme de tonnelet en métal, probablement en cuivre (selon M. Andreis, elle contiendrait 98% de cuivre et des traces d'étain). Cette perle aurait été importée du Languedoc à la fin du Chalcolithique (J. Courtin).

❖ **Vestiges de la faune** :

On a trouvé dans le sol de la grotte-atelier, des os de lapin, de renard, de capridé et quelques débris de coquilles marines.

Datation

Le matériel récolté va du Paléolithique Supérieur au Chalcolithique, et comprend quelques vestiges isolés du Bronze Final. La perle de métal découverte dans la petite grotte permet de dire que l'ossuaire de celle-ci est plus récent que celui de la grande.

NOTES EXPLICATIVES (pour les non spécialistes)

paléolithique supérieur : dernière époque de l'âge de la pierre taillée, - 50 000 av. J.C.
néolithique : âge de la pierre polie - 4 000 av. J.C.
chalcolithique : âge du cuivre et de la pierre
bronze : À cette époque, le bronze est un alliage de cuivre et d'étain
solutréen : relatif à Solutré, commune de Saône et Loire, célèbre par sa roche et sa station préhistorique.
Bruniquel : commune du Tarn et Garonne (grottes préhistoriques)

Les techniques cohabitent longtemps quand une nouvelle apparaît ; les périodes ne sont pas exactement les mêmes d'une région à l'autre.

Roland VERNET

Atelier préhistorique de La Ripelle

par R. Gérard

Extrait du Bulletin N°53 de 1939/1941

N° 53
43e Année

Années 1939-1940-1941
Prix : 4 Francs

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DE BOTANIQUE
DE GÉOLOGIE ET D'ENTOMOLOGIE
du Var

Fondée par le Professeur Louis CHARREL
en 1898

4, Place d'Iéna — Maison Latil — Permanence le Jeudi de 16 à 18 heures
TOULON (Var)

SOMMAIRE

Dr J.-M. Grandjean ..... R. G.
Informations : Appel à tous. — C. C. postal. — Notre Bulletin. — Décès. — Nos prisonniers. — Permanence. — Boites aux lettres. — Dons. — Bureaux 1939-40, 1940-41, 1941-42. — Succès. — Subvention. — Annonces.
Les Excursions de la Société.
Excursion du dimanche 27 août 1939.
Le Lierre ..... Dr J.-M. GRANDJEAN
Historique de la Société de Botanique ..... S. GUEIT
L'atelier préhistorique de la Ripelle ..... R. GERARD
De quelques manifestations d'énergie chez les végétaux ..... R.-E. ALEXIS
Une station botanique intéressante insoupçonnée S. GUEIT

La Société laisse aux auteurs la responsabilité de leurs articles.
Elle ne s'immisce pas dans les questions de priorité.

Offert gratuitement aux Sociétaires

ABONNEMENTS : FRANCE 15 fr. — ETRANGER 25 fr.

Compte Chèques Postaux n° 890-99 Marseille

L'ATELIER PRÉHISTORIQUE DE LA RIPELLE

A 5 km. environ à vol d'oiseau au nord de Toulon, immédiatement derrière le Mont Faron qui domine de ses 550 m. notre grand port militaire, se dresse le Mont Combe, relief cénomanien de 432 m. et contrefort du plateau de Tourris. Bordé au sud et à l'est de falaises aux anfractuosités multiples, il est séparé du Faron par la vallée de la Ripelle, torrent presque toujours à sec, mais qui a dû, autrefois, connaître un régime hydraulique bien différent, si on en juge par l'épaisseur de galets de son thalweg. La source de la Ripelle, captée en grande partie pour l'alimentation en eau du château de la Ripelle, est située au sud de l'extrémité est du Combe. C'est à environ 150 m. au-dessus et à 500 m. au nord de cette source, que nous avons découvert, en mars 1938, l'atelier préhistorique qui fait l'objet de la présente étude.

En venant de Toulon, via Dardennes, on accède à l'atelier par le chemin qui mène du château de la Ripelle à la source, mais, quand on est en vue de celle-ci, il faut prendre le sentier à gauche, comme pour aller à la ferme des Bouisses. Cent mètres après avoir laissé à droite un antique four à chaux circulaire et quand le sentier a repris sa direction générale nord-est, le quitter franchement et grimper à gauche à travers les rochers et les buissons en direction d'une grotte qu'on aperçoit d'en bas. Cette grotte n'a que l'importance d'un repère ; l'abri sous roche qui a servi d'atelier se trouve à 20 m. à gauche dans l'angle rentrant formé par la falaise. Au cadastre, il fait partie de la parcelle n° 57, section C, dite de Tourris, et appartenant à M. le Comte de Gasquet, que nous sommes heureux de remercier ici, pour l'amabilité avec laquelle il a autorisé les fouilles.

Imaginez une pyramide creuse triangulaire sensiblement équilatérale, de 4 m. 50 de côté, de 4 m. 50 de hauteur. Couchez là horizontalement devant vous, à plat, le sommet en avant, et vous serez devant cet abri au pied de la falaise. L'abri, de 4 m. 50 de profondeur par conséquent, est lui-même surplombé, à une dizaine de mètres, par un rocher qui s'avance de 4 m. environ et qui, par mauvais temps, joue en quelque sorte le rôle de marquise protégeant une terrasse. Si vous notez qu'il est abrité des vents dominants et qu'il est à proximité de l'eau par la source de la Ripelle, qu'il est très sec et qu'il n'y pleut pas, sauf un peu à gauche, sur 1 mètre carré environ, il est certain que cet endroit a dû être recherché par l'homme préhistorique à cause de son confort relatif.

Ces particularités avaient attiré notre attention. Quand nous avons décidé de le fouiller, il était limité à l'aplomb de la falaise, comme les autres abris sous roche de la région que nous connaissons, par un mur en pierres sèches. Celui-ci avait 0 m. 75 d'épaisseur et

un mètre à peu près de hauteur. Il était écroulé à gauche où se trouvait probablement l'entrée. Ce mur dépassait à peine le remblai d'éboulis et de boussailles par lequel on accède à l'abri. Le sol, en contrebas, était de poussière grise très fine, accumulée pendant des siècles et qui atteignait l'épaisseur d'une trentaine de centimètres. Près de l'angle du fond, un rocher, tombé probablement de la voûte il y a très longtemps, émergeait à peine. Sur la paroi, à gauche et vers le milieu, se trouvaient des traces de fumée provenant de foyers. Derrière le rocher du fond, des chèvres avaient séjourné à une époque plutôt récente, ainsi qu'en témoignait un terreau extrêmement dur, littéralement criblé de galeries de larves d'éristales.

La couche poussiéreuse seule était archéologique et, de par sa nature très instable, sans stratifications visibles. Elle reposait sur un sol argilo-sablonneux jaune, très dur et stérile.

Les fouilles ont eu lieu les dimanche 8 mai, 12 et 26 juin,, 11, 13 et 26 novembre 1938. Nous avons été aidé bénévolement par [illegible] bru, alors Mlle Accacia, par Mme Durand, MM. Durand, Boyer, Murad, Guyomard et Jaine, presque tous élèves au Lycée (1).

Parmi les trouvailles, il faut mentionner :

PIERRE :

1 pointe de flèche de 35 mm. de long, en feuille de saule, taillée sur un seul côté ;

1 pointe de flèche, mêmes technique et dimensions, mais en silex blanc ;

1 extrémité de grosse pointe brisée, en silex, même technique ;

2 lames grossières de 50 mm. de long, en silex noir ;

1 petite lame en silex blond ;

4 grattoirs en silex, dont l'un fut trouvé par Mlle Accacia, dans une faille de la paroi où il reposait depuis des siècles ;

1 galet très plat, triangulaire, de 65 mm. × 45 mm., aux angles arrondis et biseautés par utilisation (lissoir ?) surtout au sommet :

4 morceaux en pierre noire d'un instrument poli (hache ?) ;

1 éclat douteux ;

1 galet en pierre noire en forme d'olive, de 30 mm. × 20 mm. ;

1 éclat de schiste (phyllade) étranger à la région.

Plusieurs morceaux d'ocre jaune ont été recueillis au même niveau.

---

(1) Qu'ils veuillent bien trouver ici nos sincères remerciements.

POTERIE :

Elle est rare. Ce sont des tessons qui n'ont rien de particulier. Plusieurs époques sont représentées : néolithique noirâtre, peu résistante, avec grains micacés ; poterie plus résistante de l'époque du bronze ; débris de tuiles gallo-romaines ; morceaux de gargoulette moderne.

Quelques débris d'ustensile en fonte ont été trouvés également. Ils sont en très mauvais état et indéterminables.

Il en est de même pour des déchets de cuir — rapetassage probable de berger. A noter une boucle double en cuivre, de forme spéciale : un 8 dont le bord inférieur serait horizontal: 30 mm. × 24 mm.

Les ossements d'animaux, assez abondants, appartiennent surtout au lapin. Il y a aussi une hémi-mandibule de renard, des dents d'herbivore (chèvres ?) et des débris de coquilles marines (*mytilus*).

L'abri a servi également de sépulture. Malheureusement, celle-ci se trouvait à 0 m. 80 en dedans du mur de cloture et à 1 m. 50 de la paroi gauche, c'est-à-dire dans la seule partie du sol qui reçut quelque humidité et le squelette avait presque disparu. La fosse — car il y eut inhumation — avait environ 1 m. sur 0 m. 80 et 0 m. 50 de profondeur. On avait creusé 20 cm. dans le sol argilo-sablonneux très dur et le corps était recroquevillé, couché sur le côté droit et regardant à l'est autant qu'on en pouvait juger par le moulage du squelette. En effet, les os eux-mêmes étaient dissous en majeure partie et étaient remplacés par de la matière un peu plus foncée que le terrain adjacent et extrêmement friable. Chose curieuse, les 2 premières vertèbres cervicales, l'atlas et l'axis, ainsi que le calcanéum droit sont les seuls os en bon état. Il y a également 6 dents qui, d'après leur aspect, appartenaient à un homme d'une vingtaine d'années. Malgré toute notre attention, nous n'avons remarqué aucun objet accompagnant le corps.

L'abri a donc été utilisé à des époques différentes et à des fins diverses. Mais ce qui en fait l'intérêt, c'est l'abondance extraordinaire d'éclats de silex informes et inutilisables. Nous en avons recueilli plusieurs kilogs. Il y en a de toutes les tailles, depuis des nucléis utilisés de la grosseur du poing jusqu'à des esquilles de quelques millimètres seulement.

La proportion de pièces ouvrées est insignifiante en comparaison. C'est la caractéristique de tout atelier. L'inventaire d'un atelier actuel de tailleur de pierres donnerait des résultats absolument identiques : beaucoup de déchets, — abandonnés sur place — peu de pièces travaillées — livrées ou emportées.

Nous avons pensé à un atelier de pierres à fusil, mais l'absence totale de ces dernières et la présence de pointes de flèches et de grattoirs infirme cette hypothèse. D'ailleurs, le silex employé est de mauvaise qualité et ferait de médiocres pierres à feu. Il se débite mal. Il est noirâtre et provient de gisements tout proches où il se

présente sous forme de dépôts polymorphes enchassés dans le roc. Cependant, certains éclats, rares et blonds, ont une autre origine. Ils proviennent d'une région peut-être très éloignée.

L'abri a donc bien servi d'atelier où se pratiquait la taille du silex pour faire les armes et les outils. Le rocher du fond servait d'enclume et de siège à l'ancêtre pendant son travail, car c'est à proximité et aux alentours immédiats que les déchets étaient le plus nombreux. La présence simultanée de poterie caractéristique le ferait remonter à l'époque néolithique ou au début du bronze. Il est regrettable que l'absence de stratification empêche une plus grande précision.

En résumé, cet atelier semble avoir été peu important, mais s'il ne présente qu'un intérêt direct relatif par les trouvailles qu'il a livrées — comme tous les ateliers préhistoriques en général —, nous avons pu en déduire que la région avait été habitée et fréquentée par l'Homme aux époques révolues. Et c'est alors qu'en prospectant aux environs nous avons découvert les grottes de la Ripelle, dont les fouilles, que nous terminons, seront relatées dans une prochaine communication.

René GERARD.

LA STATION PREHISTORIQUE DE LA RIPELLE

AU MONT COMBE, PRES TOULON (Var)

Les fouilles de cette station ne sont pas terminées. Commencées en 1939, elles ont été interrompues en 1942, du fait de l'occupation allemande. Mon intention était d'en faire l'étude complète avant de les divulguer, mais étant donnés, d'une part, l'intérêt des résultats déjà acquis et, d'autre part, la menace constante de destruction qui planait sur Toulon tout entier et, par conséquent, sur mes collections, j'ai tenu, dès mars 1944, à publier quelques notes et des clichés. Ceux-ci, à défaut des pièces elles-mêmes auraient pu aider ainsi à élucider la préhistoire du Var. La tourmente étant passée et mes collections heureusement intactes, je publie ces notes telles qu'elles ont été écrites en 1944, me réservant de revenir plus amplement sur le sujet lorsque la paix nous permettra de reprendre les travaux.

* * *

La station de la Ripelle se trouve dans la falaise Sud du mont Combe, situé immédiatement au Nord du mont Faron, dont la vallée de la Ripelle le sépare. Elle se compose de plusieurs grottes et abris sous roche dont fait partie l'Atelier qui a déjà été décrit ici. (1) Les deux grottes dont il est question aujourd'hui, parcelle n° 58, section C, dite de Tourris, première feuille du Cadastre, appartiennent à Madame Fabre de la Ripelle, que je remercie encore sincèrement pour l'autorisation de faire les fouilles qu'elle a bien voulu m'accorder. Elles sont situées directement au Nord du château de la Ripelle, dont il faut traverser la propriété et passer entre le mur Est de la cour et un hangar, en montant toujours face au Nord. Il faut ensuite passer à gauche des ruines d'une ancienne bâtisse située à 400 mètres au-dessus et, par un sentier à peine tracé, se diriger sur une grotte avec seuil qu'on aperçoit dans la falaise.

Ce n'est pas de cette grotte qu'il s'agit, bien qu'elle soit préhistorique et ait servi d'habitation à l'époque, mais de deux autres, invisibles d'en bas, cachées dans un angle de la falaise, à une cinquantaine de mètres à gauche. Elles sont très rapprochées et je les ai respectivement désignées sous les noms de Grande Grotte funéraire et de Petite Grotte funéraire de la Ripelle, la grande ayant une longueur totale de 11 mètres et la petite de 3 mètres seulement.

(1) Voir dans le n° 53 du Bulletin de la S.B.G.E.V. : **L'Atelier préhistorique de la Ripelle** (R. Gérard).

Le 6 novembre 1938, lorsque je les ai repérées, leur entrée était encombrée par des broussailles épaisses et, de plus, celle de la plus grande était obstruée par un gros bloc de rocher. Ce seul fait suffisait à éveiller mon attention car, jusqu'à présent, presque toutes les grottes sépulcrales, que j'ai décélées dans la région toulonnaise, sont caractérisées, extérieurement, par une fermeture de rochers placés intentionnellement ou par quelque vestige de mur en pierres sèches.

Après avoir traversé une antichambre de 4 mètres de long, j'accédai par une ouverture étroite et surbaissée s'ouvrant à 0 m. 30 du sol, à une chambre de 7 mètres de long sur 2 m. 50 de large environ et à peu près 5 mètres de haut, fermée au fond par une épaisse cascade de calcite. Le sol, qui montrait en surface des débris osseux humains, était bouleversé par des renards ou des blaireaux qui y avaient creusé quatre énormes terriers. Un cinquième terrier s'engageait derrière la draperie de calcite, ce qui semblait indiquer que la grotte se prolongeait de ce côté. Supposition exacte, car, en 1942, un de mes aides les plus précieux, Lucien Debroas, chef de l'équipe de Préhistoire du Clan du Genévrier, aux Eclaireurs de France, ramenait de ce terrier une belle pointe de flèche qui s'y trouvait en surface. C'est celle qui est reproduite sous le n° 19 du cliché n° 1.

A droite de cette grotte, à 2 mètres à peine du rocher qui la fermait, une ouverture de 0m. 50 sur 0 m. 35 s'ouvrait dans la falaise, à 40 centimètres du sol. J'eus de la difficulté à m'y glisser, mais quand j'y parvins, je ramassai sur le sol sur lequel je rampais deux dents humaines. Cette chambre sépulcrale était petite : 3 mètres de long, 85 centimètres de largeur et 1 mètre de haut. C'est par elle que les fouilles ont commencé en avril 1939, grâce au concours bénévole de MM. Durand, Boyer, Vuillet et Germain, ces trois derniers élèves du Lycée. Le terrain avait été remanié en partie, mais j'ai pu recueillir 4 pointes de flèches, 1 pendeloque en cristal de roche et 1 perle en métal, toutes pièces reproduites sur le cliché n° 2, sous les n°* 21 à 26. (1) Cette grotte a donné également plusieurs kilos d'ossements dont je publierai l'étude. Ces derniers sont remarquables par leur petitesse relative et leur gracilité. Ils font penser à une race naine.

Les fouilles de la Grande Grotte ont commencé le 24 novembre 1940. Elles ont pu avoir lieu grâce à l'aide fournie bénévolement par MM. Louis Lattier, Pierre Grandjean, Righetti, et, surtout, par l'Equipe de Préhistoire des Routiers Eclaireurs de France, qui comprenait, entre

(1) J'ai pu faire analyser récemment la limaille de la perle. Voici ce qu'en dit M. le Pharmacien Chimiste en chef de 2e cl. Andréis, que je suis heureux de remercier ici :

Analyse de la perle néolithique R.P. n° 26 : Cette perle est uniquement constituée par du cuivre avec des traces d'étain. La recherche des autres métaux a donné un résultat négatif. La petite quantité de produit mise à notre disposiion ne nous a pas permis de déterminer quantitativement le pourcentage de cuivre et d'étain, mais nous sommes en mesure d'affirmer qu'elle renferme au moins 98 % de cuivre. Toulon, 22 juin mil neuf cent quarante cinq.

La station préhistorique de La Ripelle
Au Mont Combe
par René Gérard

autres, les amis assidus Debroas et Printems. L'allant, l'esprit de loyauté, de camaraderie et de débrouillardise de cette équipe est tout à l'honneur des Mouvements de jeunesse et des E.D.F., en particulier. De tels garçons doivent faire des hommes sur lesquels la France peut compter (1). Un merci bien sincère à tous, en passant.

J'ai dit que le sol avait été bouleversé par les renards ou les blaireaux. Il m'a donc été impossible de trouver vraiment et indiscutablement en place les objets recueillis qui sont jusqu'à présent au nombre de vingt et qui composent le cliché n° 1. Cependant j'attire l'attention sur la forme particulière des pointes n°s 1 et 3 qui sont de technique solutréenne, et 8 et 9 qui s'apparentent à celles de Bruniquel. Ce sont, à ma connaissance du moins, les premiers instruments de ce genre qui aient été signalés dans le Var, ainsi que l'aiguille en os n° 15. La pendeloque n° 12, qui est faite d'un prisme de cristal de roche, a son trou de suspension percé, non pas perpendiculairement au grand axe, mais en biais, ce qui, étant donné la dureté du quartz hyalin, a dû présenter une difficulté particulière aux minuscules perçoirs de silex de l'artisan de l'époque. J'avais recueilli également une petite pointe en silex, identique à celles de La Gravette, mais, par un malheureux hasard, cette pointe s'est trouvée perdue. Des ossements, peu nombreux, sont en très mauvais état.

Lorsque les travaux pourront être repris, il y aura lieu de détruire la cascade de calcite pour trouver le terrain qui est dessous et qui semble intact et pour donner accès à la région du terrier qui continue la grotte.

En résumé, et pour conclure provisoirement :

1° Bien que les deux grottes soient à proximité l'une de l'autre, leur industrie ne semble pas de la même époque. Celle de la petite paraît plus récente La perle de métal qui y fut trouvée la daterait cependant au moins du début du bronze. Quant à la grotte elle-même, elle n'a pu servir que de sépulture à cause de son exiguïté.

La grande grotte a dû servir d'habitation à différentes époques et de sépulture. Si des débris de poterie y furent recueillis, par contre la technique de plusieurs pièces trouvées aux environs d'un mètre de profondeur semble paléolithique.

2° Si le néolithique, le bronze et le fer sont relativement abondants et communs dans le Var, le paléolithique semble exister aussi, bien que Déchelette ne le mentionne guère.

3° Ce paléolithique pourrait remonter au moins au Solutréen (16.000 ans environ).

4° Pourquoi d'ailleurs n'existerait-il pas de paléolithique dans le Var ? Les montagnes des environs de Toulon sont, pour la plupart, de l'époque secondaire et se dressaient depuis longtemps, avec leurs

(1) Je sais qu'ils l'ont prouvé et j'en suis fier. R.G.

mêmes grottes et leurs mêmes abris, lorsque l'Homme est apparu sur la Terre. Ou les paléolithiques les ont habitées et on doit retrouver leurs traces comme dans la Dordogne et les Alpes-Maritimes, toutes proportions gardées, bien entendu, ou alors ils n'ont pu le faire. Et c'est encore un pourquoi de taille !

5° On admet généralement que certaines pointes de technique paléolithiques seraient simplement néolithiques. Seules, des fouilles sérieuses et bien conduites peuvent trancher la question. La station de la Ripelle n'est certainement pas unique dans le Var. Il est infiniment probable que certaines autres stations proches, au Baou de Quatro Ouro, et au mont Caume, par exemple, pour lesquelles j'ai pris date, contribueront prochainement à étendre nos connaissances sur l'époque paléolithique dans le département.

RENÉ GERARD.

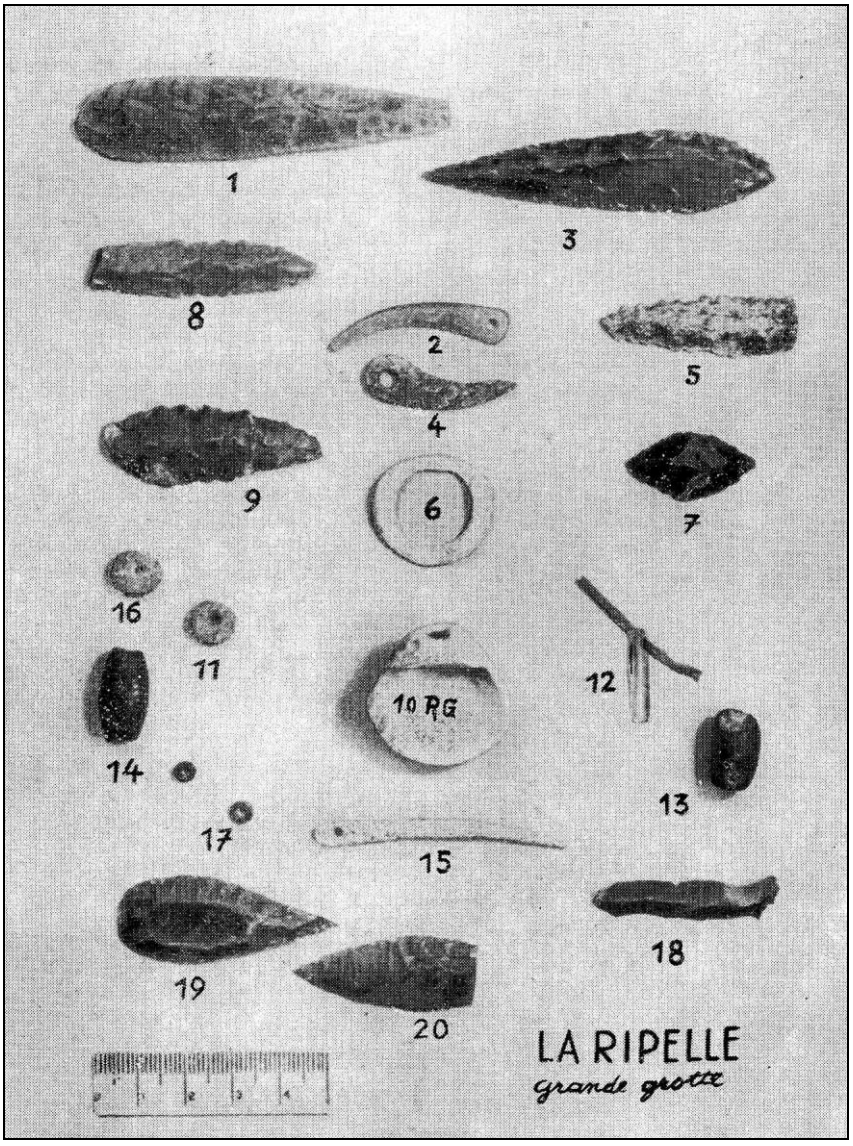

Planche 1

- N°1, silex gris, et N°2, silex marron, pointes de technique solutréenne,
- 5 silex crème, 8 beige, 9 gris-bleu, pointes rappelant Bruniquel,
- 2 vert d'eau, 4 gris-bleu tacheté noir et blanc, pendeloques pierre polie,
- 6 Anneau coquille de patelle,
- 7 Pointe flèche silex marron,
- 10 Pendeloque coquille,
- 11 et 16 Perles vert d'eau
- 12 Pendeloque en cristal de roche,
- 13-14 Perles olives pierre noire,
- 15 Aiguille en os,
- 17 Petites perles noires,
- 18 Lamelle silex gris-bleu,
- 19-20 Pointes silex marron.

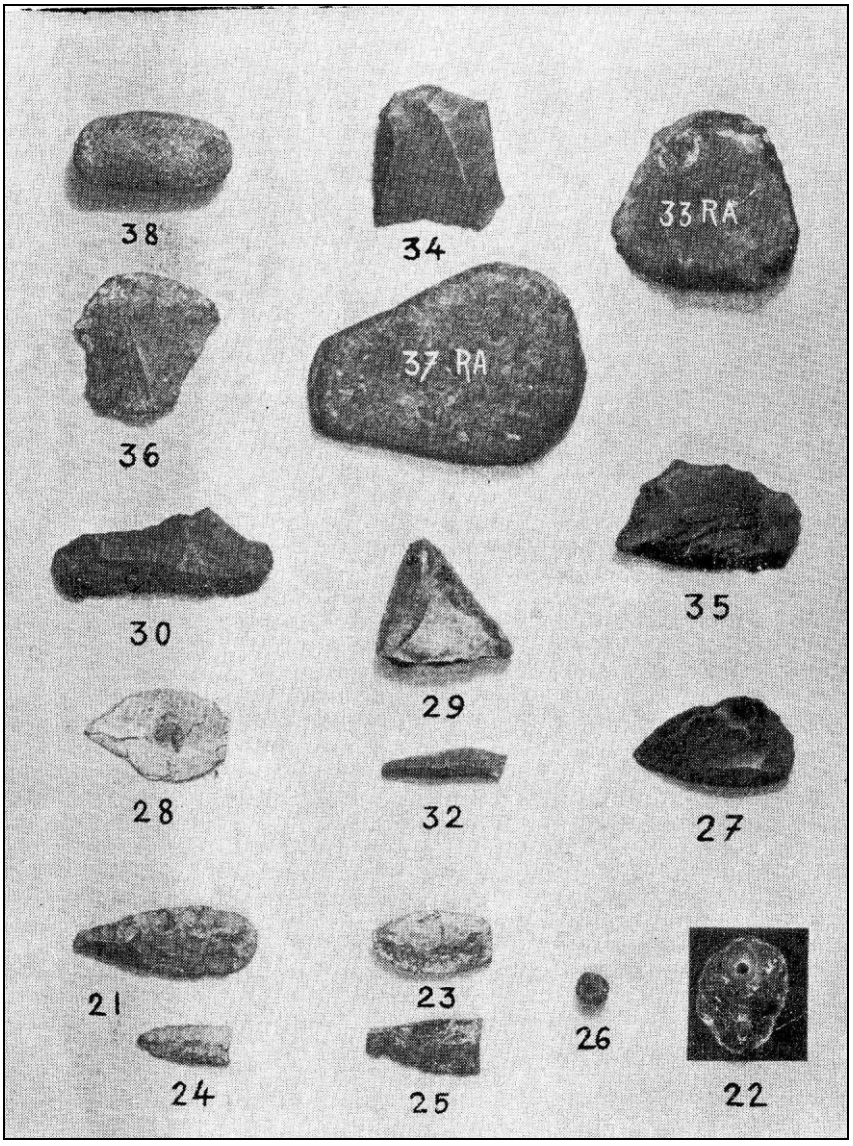

Planche 2 (même échelle que Planche 1)

1° **La Ripelle, petite grotte :**

- N°21, 23, 24, 25 Pointes flèches silex,
- 22 Pendeloque cristal de roche,
- 26 Perle en cuivre.

2° **La Ripelle, Atelier** :

- N° 27 Pointe de flèche en silex noir,
- 28 Flèche silex blanc,
- 29 Fragment de grande pointe silex,
- 30, 33, 34, 35, 36 Grattoirs silex,
- 32 Lamelle silex,
- 37 Galet polissoir schiste,
- 38 Pierre de jet ou petit percuteur.

Les pierres du Grand Cap ou de Tourris

Nous avons trouvé le document ci-dessous dans les archives des Amis du Vieux Toulon. Il s'agit là d'un document non daté (1822 ?) et étant (à notre connaissance) le premier qui nous informe sur l'éventuelle utilisation des clapiers qui se trouvent sur le flanc sud du Grand-Cap :

« La proximité du domaine de Tourris de la Ville de Toulon et de son Arsenal lui en procure un débouché sûr et avantageux. On y trouve aussi des pierres calcaires dont la chaux est très estimée et des carrières d'où l'on enlève des tailles de dimensions extraordinaires, qui sont employées aux Constructions civiles de la Marine. »

Le Château de La Ripelle a de magnifiques restanques : les pierres de ces restanques viennent-elles des clapiers du Grand-Cap ? Nous pensons que oui.

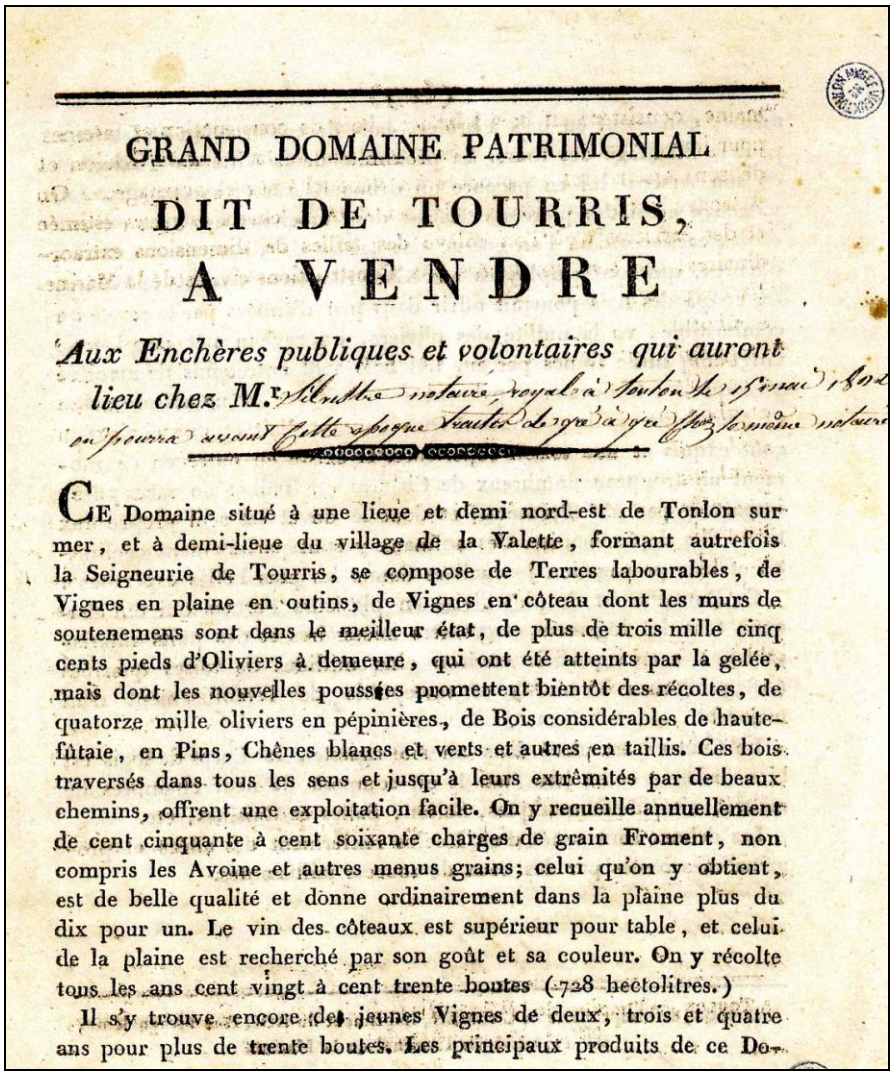

GRAND DOMAINE PATRIMONIAL

DIT DE TOURRIS,

A VENDRE

Aux Enchères publiques et volontaires qui auront lieu chez M.r [illegible]

CE Domaine situé à une lieue et demi nord-est de Tonlon sur mer, et à demi-lieue du village de la Valette, formant autrefois la Seigneurie de Tourris, se compose de Terres labourables, de Vignes en plaine en outins, de Vignes en côteau dont les murs de soutenemens sont dans le meilleur état, de plus de trois mille cinq cents pieds d'Oliviers à demeure, qui ont été atteints par la gelée, mais dont les nouvelles pousses promettent bientôt des récoltes, de quatorze mille oliviers en pépinières, de Bois considérables de haute-fûtaie, en Pins, Chênes blancs et verts et autres en taillis. Ces bois traversés dans tous les sens et jusqu'à leurs extrêmités par de beaux chemins, offrent une exploitation facile. On y recueille annuellement de cent cinquante à cent soixante charges de grain Froment, non compris les Avoine et autres menus grains; celui qu'on y obtient, est de belle qualité et donne ordinairement dans la plaine plus du dix pour un. Le vin des côteaux est supérieur pour table, et celui de la plaine est recherché par son goût et sa couleur. On y récolte tous les ans cent vingt à cent trente boutes (728 hectolitres.)

Il s'y trouve encore des jeunes Vignes de deux, trois et quatre ans pour plus de trente boutes. Les principaux produits de ce Do-

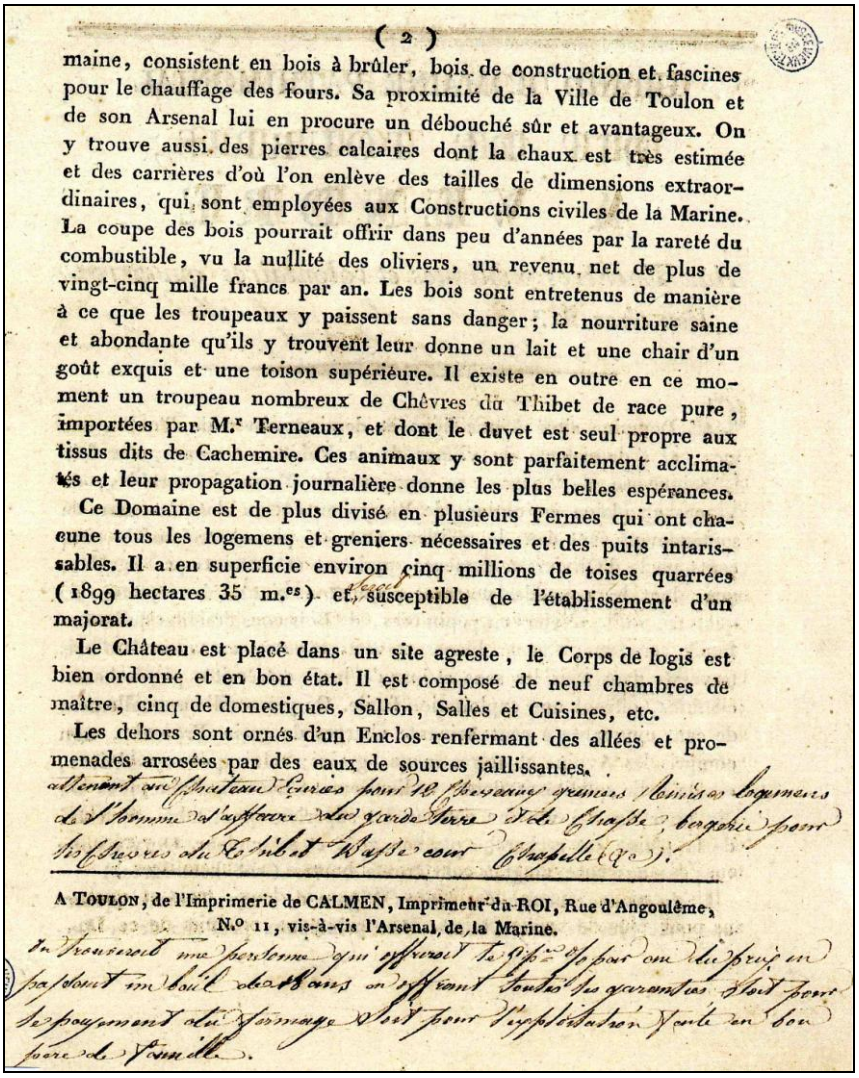

(2)

maine, consistent en bois à brûler, bois de construction et fascines pour le chauffage des fours. Sa proximité de la Ville de Toulon et de son Arsenal lui en procure un débouché sûr et avantageux. On y trouve aussi des pierres calcaires dont la chaux est très estimée et des carrières d'où l'on enlève des tailles de dimensions extraordinaires, qui sont employées aux Constructions civiles de la Marine. La coupe des bois pourrait offrir dans peu d'années par la rareté du combustible, vu la nullité des oliviers, un revenu net de plus de vingt-cinq mille francs par an. Les bois sont entretenus de manière à ce que les troupeaux y paissent sans danger; la nourriture saine et abondante qu'ils y trouvent leur donne un lait et une chair d'un goût exquis et une toison supérieure. Il existe en outre en ce moment un troupeau nombreux de Chèvres du Thibet de race pure, importées par M.r Terneaux, et dont le duvet est seul propre aux tissus dits de Cachemire. Ces animaux y sont parfaitement acclimatés et leur propagation journalière donne les plus belles espérances.

Ce Domaine est de plus divisé en plusieurs Fermes qui ont chacune tous les logemens et greniers nécessaires et des puits intarissables. Il a en superficie environ cinq millions de toises quarrées (1899 hectares 35 m.es) et, susceptible de l'établissement d'un majorat.

Le Château est placé dans un site agreste, le Corps de logis est bien ordonné et en bon état. Il est composé de neuf chambres de maître, cinq de domestiques, Sallon, Salles et Cuisines, etc.

Les dehors sont ornés d'un Enclos renfermant des allées et promenades arrosées par des eaux de sources jaillissantes.

A TOULON, de l'Imprimerie de CALMEN, Imprimeur du ROI, Rue d'Angoulême, N.o 11, vis-à-vis l'Arsenal, de la Marine.

Dans ce document, il y a aussi un paragraphe intéressant :

« Ce domaine est de plus divisé en plusieurs Fermes qui ont chacune tous les logements et greniers nécessaires et des puits intarissables.

…

Le Château est placé dans un site agreste, le Corps de logis est bien ordonné et en bon état. Il est composé de neuf chambres de maître, cinq de domestiques, Sallon, Salles et Cuisines, etc.

Les dehors sont ornés d'un Enclos renfermant des allées et promenades arrosées par des eaux jaillissantes. »

La source de La Ripelle n'est pas citée alors que le domaine faisait à l'époque 1899 hectares. Nous pensons qu'elle était déjà utilisée par le domaine de La Ripelle.

En face du Château de La Ripelle, Le Pas de la Masque au Mont Faron et Buonaparte en 1793

Le roi vient d'être guillotiné, les Montagnards se sont emparés de la Convention. Alors, les Royalistes, les anti-Jacobins, les différents fédéralistes, d'une façon désorganisée, tentent une opposition : à Toulon ils décident de livrer la ville à la flotte ennemie de l'amiral anglais Lord Hood. Ils commettent un crime que l'armée républicaine, à partir de septembre 1793, va punir.

Dans la ville encerclée, il y a les « *Alliés* » composés d'insurgés royalistes et fédéralistes toulonnais, d'Anglais, d'Espagnols, de Sardes, de Napolitains, de Piémontais. Autour de la ville, l'armée républicaine du général Carteaux.

Le 7 septembre 1793, lors des premiers combats, dans les gorges d'Ollioules, un chef de bataillon d'artillerie, Augustin Cousin de Dommartin, est blessé : un capitaine-commandant de 24 ans, Buonaparte, le remplace.

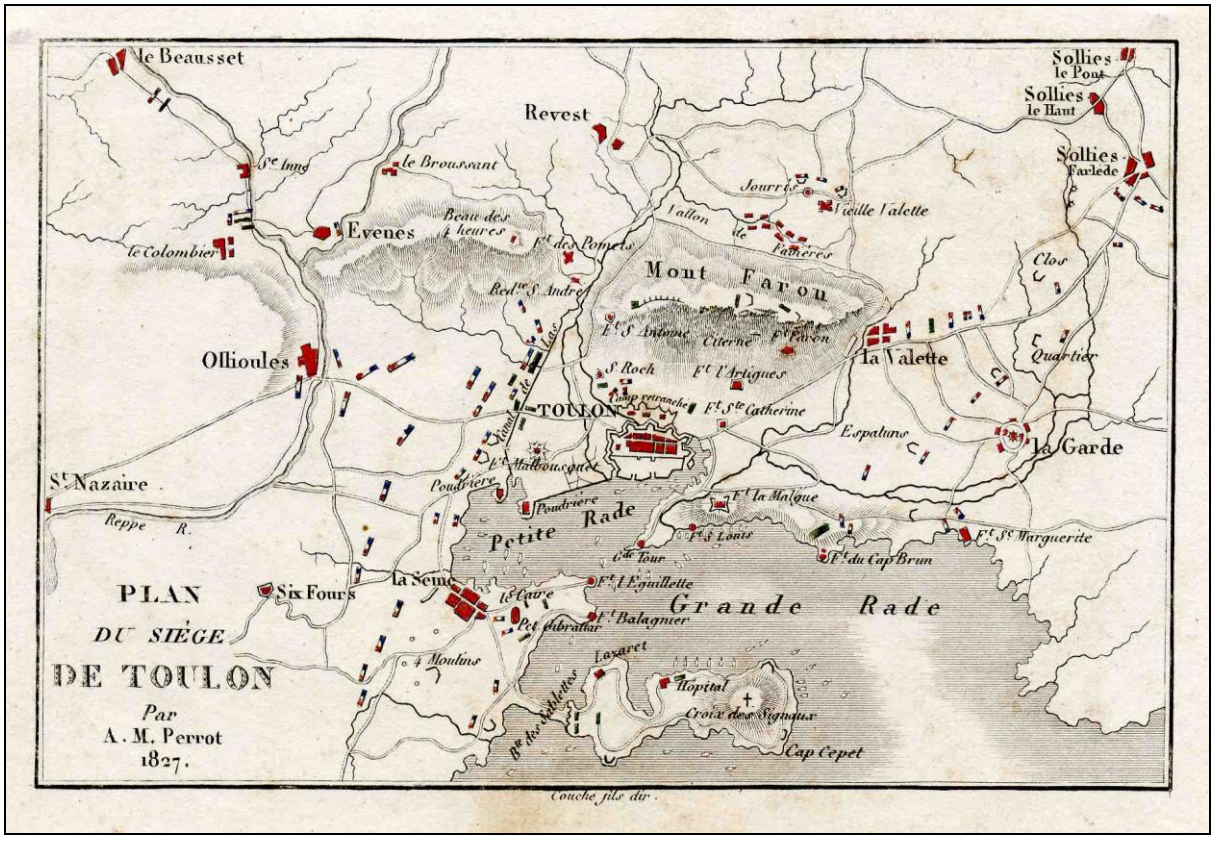

Plan du siège de Toulon en 1793 selon Perrot (réalisé en 1827)

A peine arrivé à Ollioules, quartier général de l'armée républicaine, ce jeune capitaine comprend que les stratégies de Carteaux ne pourront pas aboutir. Carteaux est un piètre général, maîtrisant mal les capacités de l'artillerie. Le

capitaine Buonaparte est un technicien qui pense que la guerre ne s'improvise pas : à Toulon, il va appliquer ses théories.

Carteaux a positionné ses pièces d'artillerie trop loin du port de Toulon : elles ne peuvent pas atteindre la flotte anglaise qu'il faut contraindre à fuir avant de reprendre la ville. Les tentatives de rapprochement des batteries de Carteaux sont toutes vouées à l'échec car il n'est pas prévu de défendre les places prises aux Anglais. Et cela va se confirmer.

Le 22 septembre 1793, l'adjudant-général Laborde emporte par surprise les hauteurs du mont Caire : les Anglais reprennent ce point stratégique par une contre-attaque vigoureuse.

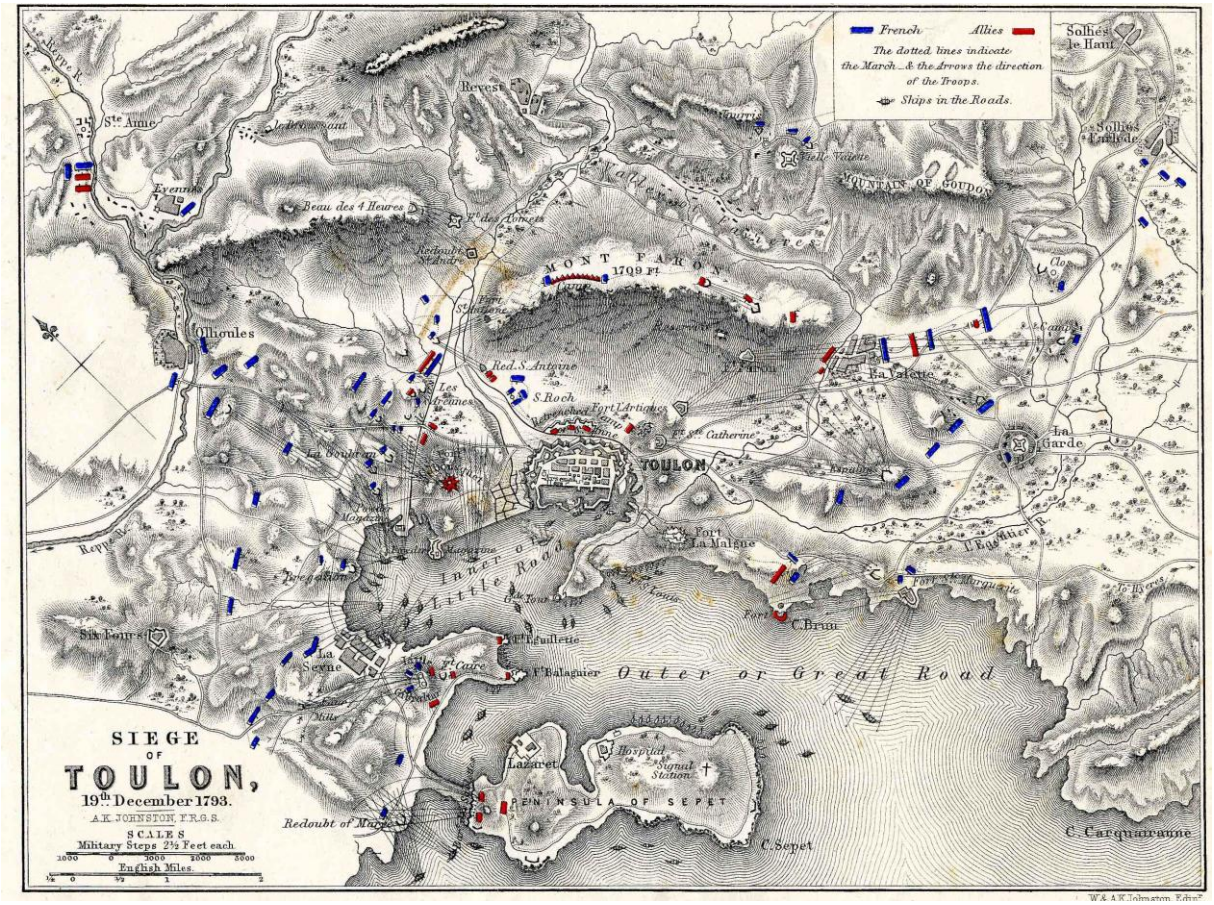

Carte anglaise du siège de Toulon en 1793

Dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 1793, le général de division La Poype, commandant du détachement de l'est, décide sans ordre de prendre le Pas de la Masque (le passage du mauvais sort), au Faron. Il ordonne à son chef de bataillon Victor de partir du Revest vers 1 heure du matin. Les soldats républicains sont guidés par un Revestois, Mèstré Cadar. Avec 1700 hommes, La Poype surprend une centaine d'Espagnols qui garde ce passage. Mais les Républicains ne peuvent pas conserver la place car les Sardes et les Anglais

contre-attaquent par Saint Antoine, les Napolitains, les Piémontais, les Espagnols et les Royalistes contre-attaquent par le ravin de Val-Bourdin. De nombreux Républicains essaient de se sauver en sautant des barres rocheuses du Faron, beaucoup se tuent ou se blessent : La Poype échoue.

Buonaparte connaît bien la région puisqu'il a habité La Valette quelques mois auparavant avec sa mère et ses sœurs lorsqu'il a été chassé de Corse après des élections perdues. Il sait l'importance du Faron, du Coudon et du Revest : d'ailleurs l'armée républicaine stationnera pendant cette période aux Bouisses, au Château et à la Verrerie de Tourris. Il sait qu'il va falloir reprendre le mont Caire et le Pas de la Masque.

Le 7 novembre 1793, Carteaux doit obéir à une lettre ministérielle qui lui enlève le commandement. Il est remplacé par le général Doppet qui ne vaut pas mieux. Puis le Comité de Salut public attribue le commandement à Jean François Coquille du Gommier, dit « Dugommier »: ce choix est excellent.

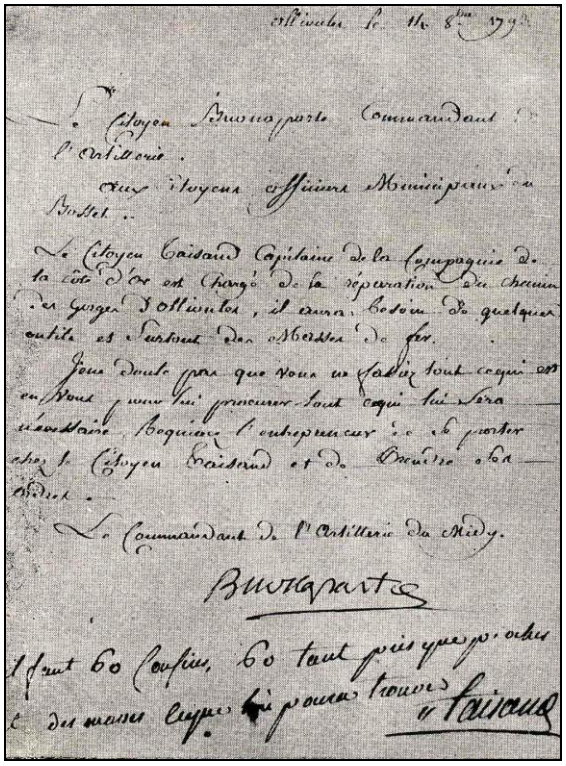

Lettre de Buonaparte (source : Histoire de Toulon, par Paul Maurel)

Lors d'une contre-offensive, Dugommier, à la tête de 3 bataillons, reprend la batterie de la Convention et ses hommes capturent le général anglais O'Harra. Buonaparte s'est battu avec ses fantassins : il est promu colonel.

Une pluie torrentielle tombe dans la nuit du 17 décembre 1793. Buonaparte conseille à Dugommier l'attaque du Fort Mulgrave. Dugommier décide de donner l'assaut. Une poignée de grenadiers parvient à se glisser dans le fort : après un corps à corps, les grenadiers sont repoussés. Mais Dugommier et Buonaparte pénètrent peu après dans la place forte et l'emportent. Les

canonniers anglais se font héroïquement hacher sur leurs pièces. Buonaparte, en véritable officier de troupe, a fait le coup de feu au milieu de ses soldats, il a été légèrement blessé et son cheval a été tué sous lui.

Au même moment, dans le brouillard et conduit par des bergers et bûcherons revestois, sous les ordres de La Poype, l'adjudant-général Mica s'empare du mont Faron en surprenant cette fois les Anglais au Pas de la Masque. Malgré la résistance des Alliés, le Faron tout entier est enlevé.

Immédiatement les Anglais quittent Toulon.

Le 24 décembre 1793 (5 nivôse, an II de la République), la Convention décrète :

- Art. I : L'armée de la République dirigée contre Toulon a bien méritée de la Patrie.

Bonaparte est nommé général de brigade à 24 ans : le Pas de la Masque lui a porté chance !

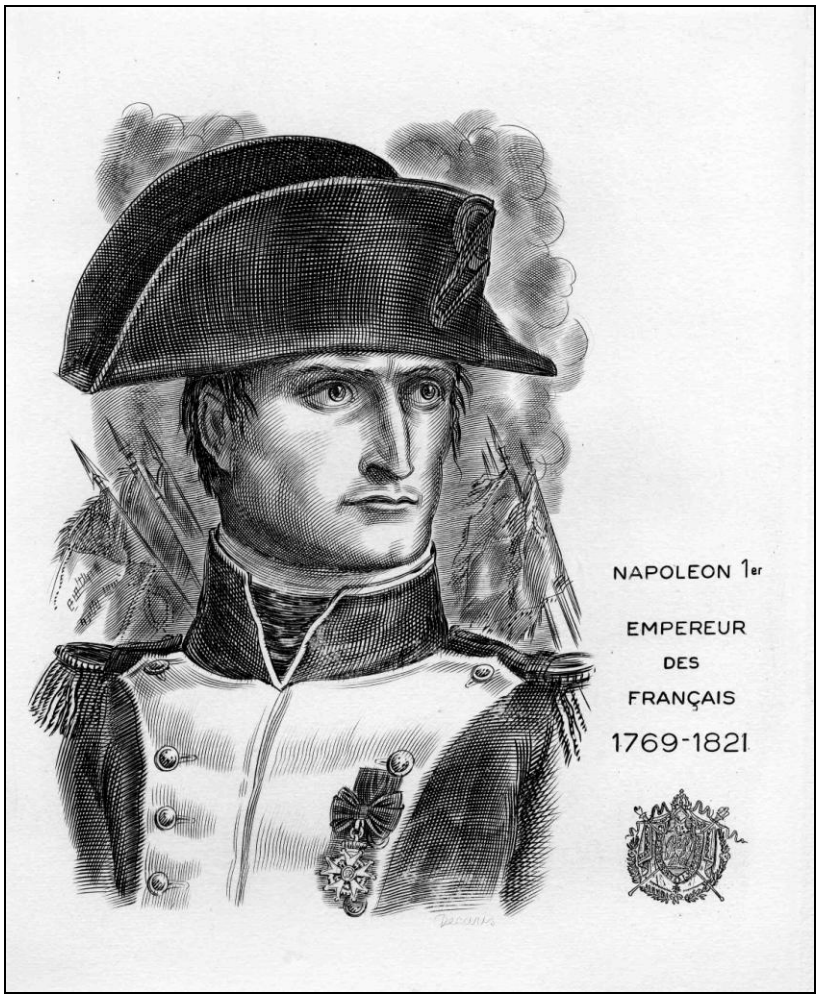

Gravure d'Albert Decaris

Extrait du Journal historique du siège de Toulon en 1793

(Histoire de Toulon depuis 1789 jusqu'au Consulat, tome II pages 89 à 90)

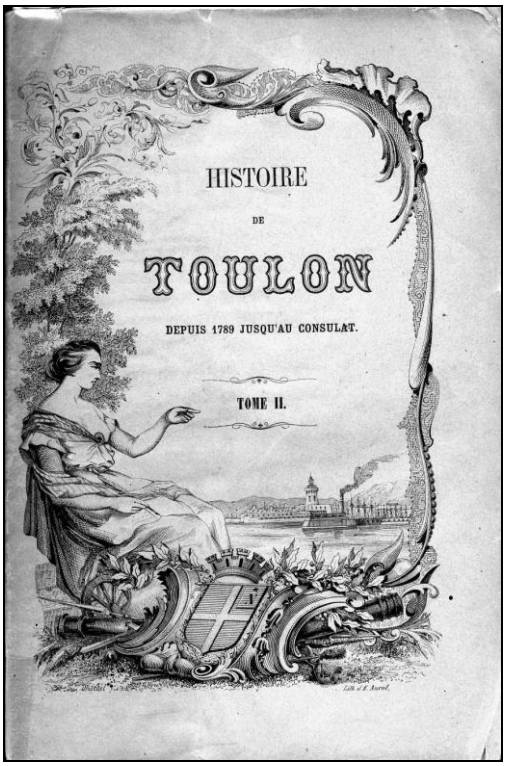

« L'armée ennemie (1), renforcée par un détachement de l'armée d'Italie, établit son quartier général à Solliès et s'avança jusqu'aux villages de la Garde, la Valette, Touris et le Revest : elle parut alors sortir de son inaction contre les postes avancés de Toulon, car jusqu'à cette époque ses efforts avaient été dirigés contre l'escadre combinée. Elle établit contre le fort des Pommets une batterie de deux pièces de petit canon sur un rocher à l'une des extrémités de la hauteur appelée Croupatier. Elle tenta une attaque contre le château des Dardennes et en déposta le corps qui y était placé et qui se replia sur le retranchement de 1744. Son objet, en s'emparant de ce château, était de priver la ville de l'usage de ses moulins et de l'eau qui les faisait tourner. Peut-être aussi qu'elle remplit deux objets, puisqu'elle s'empara également de la fonderie, où elle a pu couler des boulets, etc. Tous les jours elle fusillait contre le fort des Pommets de dessus les rochers qui le dominent, et contre la redoute de Saint-André. C'est dans une de ces actions que le commandant du fort des Pommets fut blessé à mort. Enfin le 1er octobre, jour où Louis XVII fut reconnu légitime souverain de la France et que le pavillon blanc fut arboré dans la ville de Toulon, le Pas-de-la-Masque fut surpris et forcé au point du jour. »

(1) : ce texte ayant été écrit par les Toulonnais assiégés, ici « *L'armée ennemie* », c'est l'Armée républicaine.

La chasse et le Revest les Eaux

La chasse est un acte naturel. Et il n'est pas utile de remonter à la préhistoire pour rappeler que cette pratique a toujours été courante au Revest les Eaux. Cet acte libre rapproche l'homme de la nature et on ne peut pas ignorer qu'il y a eu une évolution fondamentale : aujourd'hui le chasseur est devenu gestionnaire de la faune sauvage, donc écologiste. Cela est dû à notre histoire récente, récente car depuis l'abolition des privilèges (nuit du 4 août 1789) :

« ***Le droit exclusif de la chasse et des garennes ouvertes est aboli, et tout propriétaire a le droit de détruire et de faire détruire, seulement sur ses possessions, toute espèce de gibier***. »

La noblesse vient de perdre définitivement un privilège. Les citoyens peuvent chasser sans être coupables de braconnage et détenir une arme en toute impunité.

Le chasseur contemporain pratique cette activité selon des lois et règlements très encadrés qui vont progressivement le transformer en gestionnaire:

- **1790** : loi d'exercice de la chasse,
- **1797** : création des gardes champêtres et des gardes privés,
- **1797** : destruction des animaux nuisibles, bêtes sauvages et dangereuses (battues administratives dans les forêts domaniales),

Gravure d'Albert Decaris (1973) : préparation du Code Civil (1800-1804)

- **1804** : code civil (Napoléon), suppression du droit d'aînesse et partage des propriétés entre tous les héritiers,
- **1844** : loi sur la chasse avec mise en place des dates d'ouverture et fermeture de la chasse,

- **pendant le 19ème siècle**, regroupement volontaire des territoires de chasse,
- **1952** : introduction de la myxomatose en France, terrible maladie. Il s'agit là d'un tournant important dans notre pays. Le virus de la myxomatose va détruire rapidement les lapins de garenne. Ce virus a été découvert en Uruguay en 1896. Parce qu'il a un spectre d'hôtes très étroit et une innocuité pour l'homme, il est utilisé pour lutter contre la prolifération des lapins en Australie (1950).

  La myxomatose est introduite en France (en Eure et Loire) en 1952 par le docteur Armand Deville. Cette épizootie se répand très rapidement dans toute l'Europe et provoque la mort de 90% des lapins de garenne.

  Ce virus appartient à la famille de la varicelle. Après 2 à 5 jours d'incubation, les lapins présentent une conjonctivite purulente. Ils meurent 4 ou 5 jours après.

  En 1952, la myxomatose a eu des effets secondaires. Les renards, principaux prédateurs des lapins, ont dû trouver d'autres proies ou mourir. Les chasseurs qui chassaient les lapins, alors en grand nombre en France, ont dû intensifier l'élevage de gibiers de repeuplement (faisans, perdreaux et lièvres). Mais les biotopes ne convenaient pas systématiquement. Les chasseurs ont alors tenté d'introduire d'autres lapins comme les sylvilagus (ou lapins d'Amérique) : les acclimatations se sont révélées impossible. Puis les chasseurs ont tenté de vacciner les lapins contre ce virus en utilisant des seringues ou des puces porteuses de l'antivirus : en vain. La myxomatose reste implacable et désastreuse.

  Alors, aujourd'hui, la chasse s'organise plus particulièrement autour d'autres gibiers naturels tels que les oiseaux de passage (grives, bécasses) ou le gibier d'eau et surtout vers les grands animaux qui, grâce aux plans de chasse et à la réintroduction, sont en forte augmentation : par exemple, après le chevreuil, le chamois vient d'être introduit dans le massif de la Sainte Baume.

- **1963** : loi sur l'équilibre agro-sylvo-cynégétique (gestion des grands animaux, plan de chasse, indemnisation des dégâts de gibier, interdiction du droit d'affût),
- **1964** : loi Verdeille, mise en place des Associations Communales de Chasse Agréées par un regroupement des territoires de chasse : c'est la première loi de protection de la nature,
- **1976** : loi sur la protection de la nature, espèces et espaces protégés, réserves naturelles, liste des espèces chassables,
- **1990** : Groupement d'Intérêt Cynégétique,

- **2000** : loi chasse du 26 juillet, définition de l'acte de chasse, organisation des fédérations, droit d'opposition dans les ACCA, mesure de sécurité, pas de chasse le mercredi,
- **2003** : loi chasse du 30 juillet, abandon du mercredi sans chasse, caractère associatif des fédérations renforcé, législation de la chasse de nuit du gibier d'eau,
- **2005** : loi sur le développement des territoires ruraux, « (les chasseurs) participent au développement des activités économiques et écologiques dans les milieux naturels, notamment dans les territoires à caractère rural ».

L'Aigle de Bonelli du Revest-les-Eaux (Photo Hellio, en 2000)

Le permis de chasser

Il s'agit là d'une autre étape importante de la mise en place d'une régulation encadrée. Pour obtenir le droit de chasser, le Parlement a institué, en 1976, un examen préalable obligatoire dès l'âge de 15 ans. Le programme a évolué et aujourd'hui, il faut franchir 2 étapes :

1- Une épreuve théorique comprenant 21 questions abordant 4 thèmes suivants :

- connaissance de la faune sauvage, de ses habitats et des modalités de leur gestion,
- connaissance de la chasse,
- connaissance des armes et des munitions, de leur emploi et des règles de sécurité,
- connaissance des lois et règlements relatifs aux matières qui précèdent.

2- Une épreuve pratique (uniquement après avoir réussi l'épreuve théorique) :

- évolution sur un parcours de chasse simulé,
- épreuve de tir sur plateaux d'argile et transport d'une arme de chasse,
- épreuve de tir à l'arme rayée (carabine approvisionnée avec balle plastique) sur sanglier courant pour tireur posté en battue.

Gestion de la faune sauvage au Revest Les Eaux

Au Revest les Eaux, les chasseurs ont construit de nombreux points d'eau et entretiennent de nombreuses emblavures où sont plantés différents blés. Il est régulièrement pratiqué des lâchers de repeuplement de lièvres, de lapins et de perdreaux. Le Mont Combe est un lieu privilégié pour les perdreaux, les sangliers, les grives et les merles. A cause de la myxomatose, les lapins ont disparu.

Ce sont les chasseurs revestois qui ont mis en place le Comité Communal des Feux de Forêts, sous la responsabilité de M. Vidal (maire), de M. Quadruppani André (président départemental des C.C.F.F. varois), de M. Marini Jean-Marie (président de la société de chasse du Revest les Eaux) et de M. Cullioli Raoul. Les C.C.F.F. ont servi d'exemple au « Réseau prévention incendie » mis en place par la Fédération varoise de chasse après les violents incendies de 2003 : dès que le « Plan alarme » passe à la couleur rouge, les chasseurs participent officiellement à la surveillance des forêts contre les incendies.

Mais l'excellente référence en gestion de la faune sauvage revestoise, c'est l'arrêté pour la protection du Mont Caume, arrêté plus particulièrement publié afin de protéger le dernier couple d'aigles de Bonelli dans le Var. Les chasseurs revestois, en participant activement à la commission qui a conseillé le

Préfet du Var, ont permis la réalisation d'une décision administrative appréciée de tous. L'arrêté préfectoral du 6 juillet 1993 interdit les falaises du Mont Caume afin de permettre la reproduction d'oiseaux protégés par la loi :

- Aigle de Bonelli,
- Faucon crécerelle,
- Hibou grand-duc,
- Martinet alpin,
- Hirondelle de rochers,
- Hirondelle rousseline,
- Merle bleu,
- Merle de roche.

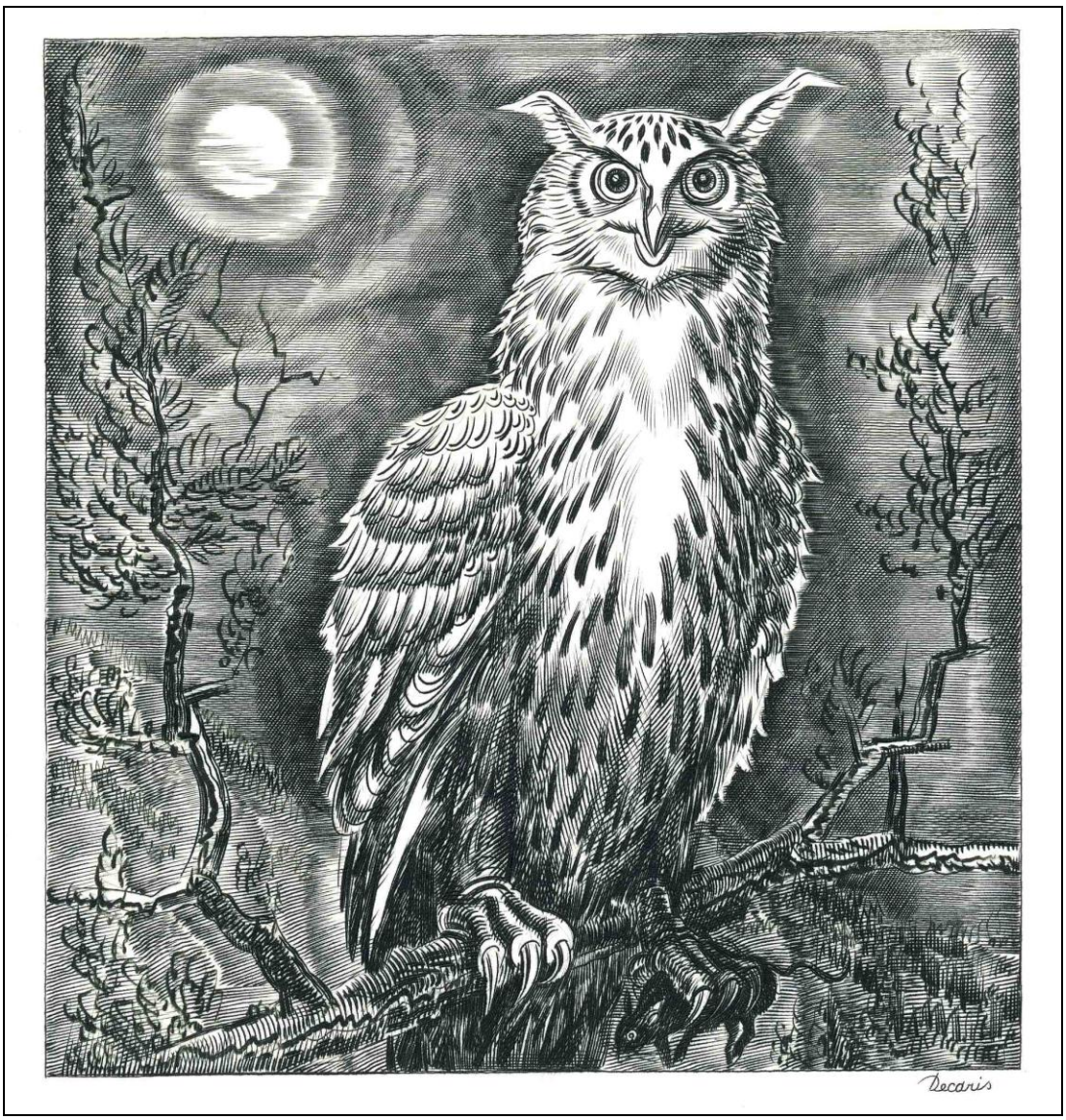

Le hibou Grand-duc, gravure d'Albert Decaris (1962)

Liste des métiers déclarés par les 290 chasseurs revestois

"désirant participer à la destruction des grives en vue de la protection des oliveraies"
Année 1932/33

nombre	métiers	%
63	ouvrier du port	21,72%
44	retraité	15,17%
39	propriétaire	13,44%
13	cultivateur	4,48%
12	Chauffeur - camionneur	4,13%
11	maçon	3,79%
7	commerçant	2,41%
6	employé PLM	2,06%
5	employé municipal	1,72%
5	journalier	
4	électricien	1,37%
3	commis de marine	1,03%
3	employé de commerce	
3	mineur	
2	agriculteur	0,68%
2	ajusteur mécanicien	
2	boulanger	
2	carrier	
2	cimentier	
2	comptable	
2	employé de banque	
2	entrepreneur TP	
2	horticulteur	
2	jardinier	
2	manœuvre	
2	mécanicien - mécanicien d'industrie	
2	peintre	
2	rentier	
2	sans profession	
1	Adjudant-chef - gardien de batterie	0,34%
1	agent de Police d'Etat	
1	agent technique dans la Marine	
1	aiguiseur	
1	armurier	
1	artificier	
1	banquier	
1	berger	
1	boucher	
1	buraliste	
1	cantonnier	
1	charretier	
1	cochet	
1	commis greffier	
1	contremaître des chantiers	
1	cordier	
1	coutelier	
1	dessinateur	

1	éleveur	
1	employé de la caisse d'épargne	
1	étudiant	
1	garde champêtre	
1	garde des eaux	
1	gardien de bureau	
1	ingénieur dans la Marine	
1	ingénieur mécanicien en chef ER	
1	instituteur	
1	linotypiste	
1	maître de la marine	
1	manipulant des P.T.T.	
1	marchand ambulant	
1	marchand de vins	
1	menuisier	
1	officier en retraite	
1	ouvrier agricole	
1	représentant de commerce	
1	sergent armurier	
1	serrurier	
1	tailleur	
1	terrassier	
1	typographe	
1	voyageur de commerce	

Photo d'un cordier au travail

Dans la liste des chasseurs revestois de 1932/33, il y avait un cordier : M. Ferrua Robert. Cordier, il s'agit d'un métier très ancien dont certains statuts remontent au 17 janvier 1394. Il était souvent pratiqué de père en fils et complémentairement à un autre métier. Sa production allait plutôt vers le monde rural et la Marine Royale. Ce métier avait pour particularité de faire des pas en marche arrière afin de structurer les cordes ou les ficelles faites essentiellement avec du chanvre qui était cultivé dans toutes les régions de France.

Le Var en 1805

Extrait du document « *Statistique générale de la France, publiée par ordre de sa Majesté l'Empereur et Roi, sur les Mémoires adressés au Ministre de l'Intérieur, par MM. Les Préfets* ***dont M. Fauchet, Préfet du Var*** »

Le verre blanc de Turis

page 13 et page 14: « *A l'entrée des vaux d'Ollioules, sur la route de Marseille à Toulon, on voit une masse de grès blanchâtre, principalement formée de grains de quartz fort petits ; elle occupe le flanc d'une montagne calcaire, et ne présente ni couches ni retraits : on y voit plusieurs niches qu'on croiroit percées par la main des hommes ; quelques-unes sont ouvertes à jour. Ces accidens ne surprennent plus, lorsqu'on sait que cette roche est fort tendre, et que le ciment qui la lie renferme beaucoup de grès ; on la brise facilement, elle fournit alors un excellent sable pour bâtir. Ce banc s'étend vers le couchant, et paroît par intervalles dans les ravins du territoire de la Cadière, jusqu'au bois de Conil. La même espèce se retrouve au pied des montagnes situées au nord d'Evenos, dans les bas-fonds de territoires de Broussan et de Turis, et à Saint-Zacharie sur le flanc de la Sainte-Baume ; le sable quartzeux qu'on en retire, lorsqu'il a été lavé, est propre à faire du verre blanc.* »

Le Laz

page 36 : « *Le Laz : sa source est dans les montagnes du Revest ; son embouchure, dans la rade de Toulon. Sa direction est du nord au sud sur une longueur de 13,869 mètres. Ses plus hautes eaux sont de 42 mètres cubes ; celles ordinaire d'hiver de 3 mètres, et les basses de 1 mètre.*
Ce cours d'eau met en mouvement les forges, les clouteries, les martinets de l'arsenal maritime de Toulon, et arrose en outre 10,000 ares de terres. »

Le Revest

Page 112 : « *Le Revest : village à 6 kilomètres de Toulon, dans les montagnes calcaires et nues, au nord de cette ville. Population, 562 individus. Il profite peu de la belle source qui naît dans son territoire, parce qu'elle coule dans une vallée très resserrée. Il y a une mine à houille près du village. Le blé, l'huile et le vin sont ses principales productions.* »

Imprimé chez Testu, imprimeur de sa Majesté en MDCCC V (1805)

« Les » REVEST sous l'Empire (1859)

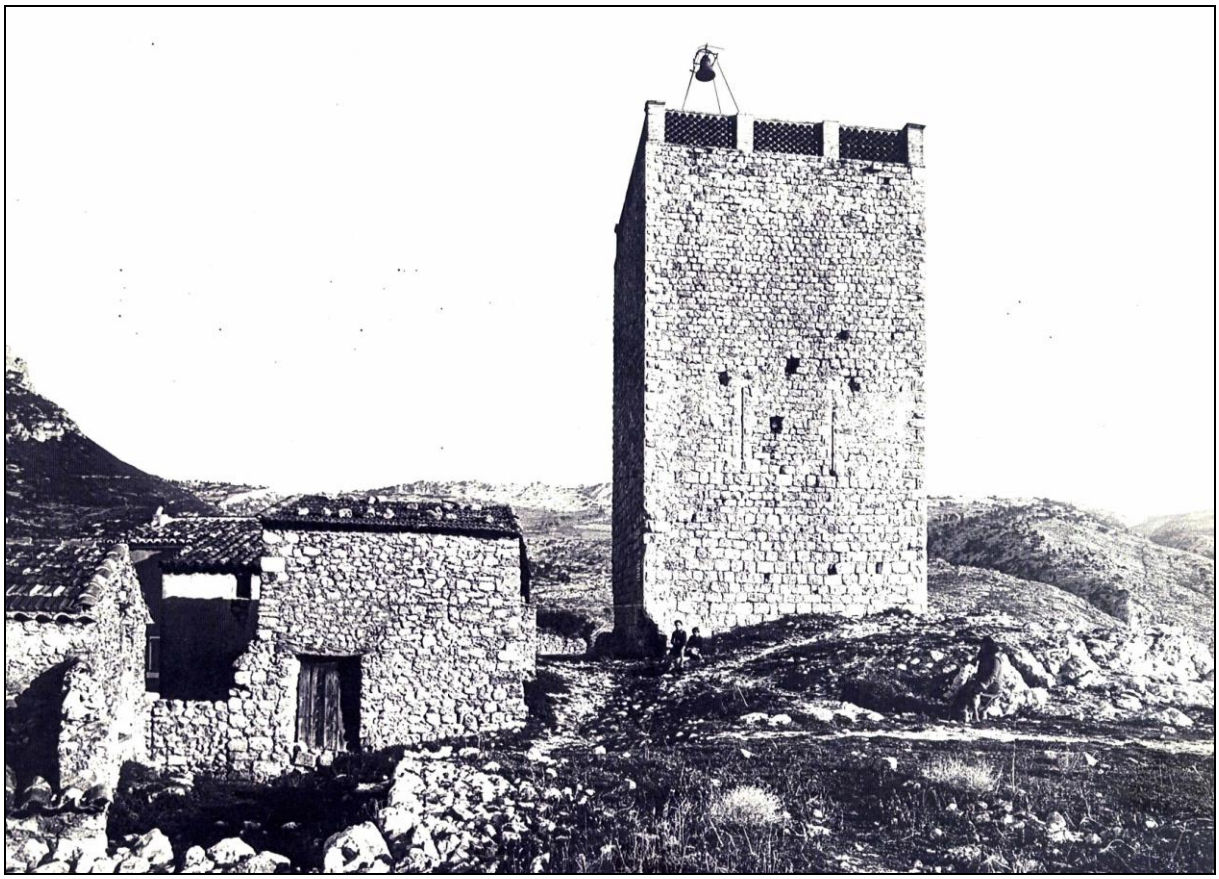

Revest (à côté de Toulon sur Mer) -> 700 habitants
Revest (St. Maxime) -> 67 habitants
Revest les Brousses (Basses Alpes) -> 630 habitants
Revest du Bion (Forcalquier Basses Alpes) -> 745 habitants
Revestel (Cassis BdR) -> 61 habitants
Revest-en-Fangat (Forcalquier Basses Alpes) -> 202 habitants
Revestidou (Vaucluse) -> 109 habitants
Revétison (Charente-Inférieure) -> 167 habitants
Revétison (Deux-Sèvres) -> 2400 habitants

Sources : Dictionnaire des Postes de l'Empire (1859)

Le département du Var en 1880

Par Adolphe Joanne

Littoral et cours d'eau

Le littoral du Var, harmonieusement découpé, est l'un des plus beaux, des plus variés, des plus pittoresques de la France et même de l'Europe.

Toulon, avec Brest le principal port militaire de la France, est notre grand arsenal naval sur la Méditerranée : sa rade, très vaste, complètement sûre, a également pour riveraine, à 4 ou 5 kilomètres sud-ouest de Toulon, la ville de la Seyne, très importante par ses chantiers de construction de navires. Il y a la Petite Rade en opposition à la Grande Rade, protégées par un long appendice de la presqu'île du Cap Cépet. A son tour, la grande rade communique, à l'est-sud-est, avec la rade ou golfe de Giens. La petite rade reçoit la Dardennes, charmant torrent né d'une source donnant 146 litres par seconde à l'étiage, et grossi, en temps de pluie, par le tribut du gouffre du Ragas. La Dardennes passe entre le Faron et les monts d'Evenos.

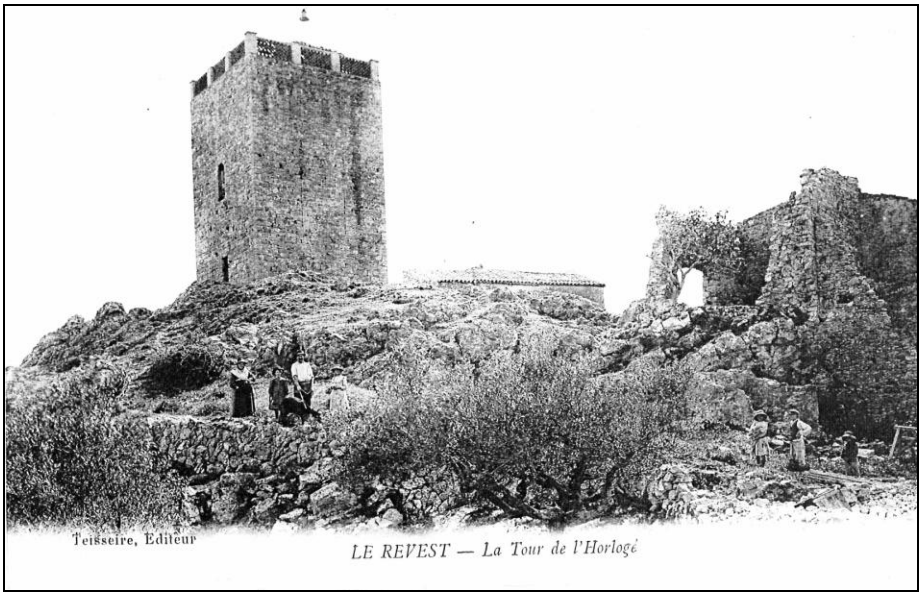

Le Revest

(639 habitants)

Commune à l'ouest de Toulon. Tour carrée, construite, dit-on, par les Romains. L'étroite et charmante vallée de la Dardenne, bordée de roches escarpées, renferme de jolies cascatelles, des aiguilles de rochers, des ponts rustiques, etc.

La source de la Dardenne (146 litres par seconde à l'étiage) sort d'un banc de rochers où croissent des myrtes et des lauriers-roses. Le château de Dardennes est entouré d'un beau jardin, qui renferme la salle de verdure, petit abîme de rochers et de verdure où murmure une cascatelle.

Source abondante de la Foux.

Le gouffre du Ragas est une grande fissure verticale dans la montagne. L'eau y est d'ordinaire à 65 ou 70 mètres de profondeur, mais, après les grandes pluies, elle monte avec furie jusqu'à la gueule du gouffre, apportant avec elle des blocs de rochers, et se précipite dans le lit qu'elle s'est creusée, déjà hérissé de débrits semblables, pour aller rejoindre la Dardenne, à sa source.

L'ancien château de Tourris est situé près d'une forêt, à la base du Coudon.

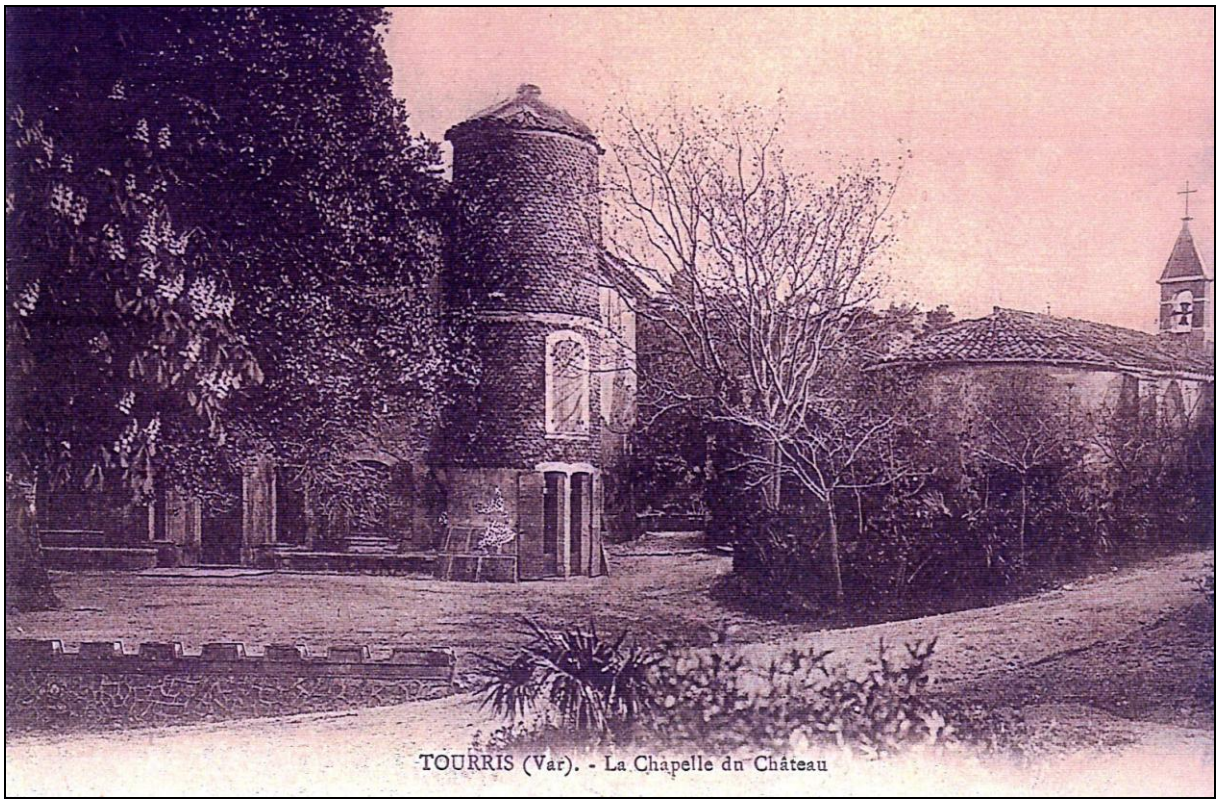

Le Château de Tourris vers 1900

Le Revest en 1915
Extrait de l'annuaire du commerce
Didot-Bottin (1)

Cet annuaire existe depuis 118 ans lorsque son directeur, Lucien Layus (2), demande au maire du Revest par une lettre en date du 14 juin 1915 une vérification de la 119ème édition avant publication :

REVEST (LE) (190m d'altit.), à 6 kil. 800 C.P.D. de Toulon. – ✉. – C.P.P.R. – ☎. – 792 habit. – *Fête patr.* : la St-Christophe. – (OCTROI).
Maire : Meiffret (Pierre).
Agriculteur : Blanc (L.).
Boucher : Hermitte.
Boulanger : Laure (M.).
Cafés : Charlois.
Coiffeurs : Charlois. – Pomet.
Cordonnier : Michel.
Epiciers : Artigues. – Isnard. – Vidal.
Forgeron : Jouve.
Huiles d'olives (*fabr.*): Tesseire. – Vidal.
Maçons (*entrepr.*) : Meiffret. – Pascal. – Vidal.
Restaurant : Charlois.
Tabac : Teisseire (Ch.).
Vins (*en gros*) : Isnard. – Pomet.
DARDENNES : Mme Bourgarel.
DU REVEST : Laure et Billon.
LA RIPELLE : Fabre.
TOURRIS : Vve de Gasquet.

Surprenant non !

- (1) Bottin : Sébastien Bottin, (1764-1853), administrateur et statisticien français, secrétaire général de préfecture sous la Révolution française. Il rédigea les premiers répertoires professionnels. Par la suite le nom *Bottin* fut déposé comme marque commerciale et connut une grande diffusion comme annuaire, si bien que le mot **bottin** passa à tort dans le langage courant.
- (2) Laïus : discours, dans l'argot des écoles.

Le département du Var en 1919

Par E. Barrus
Instituteur à Toulon

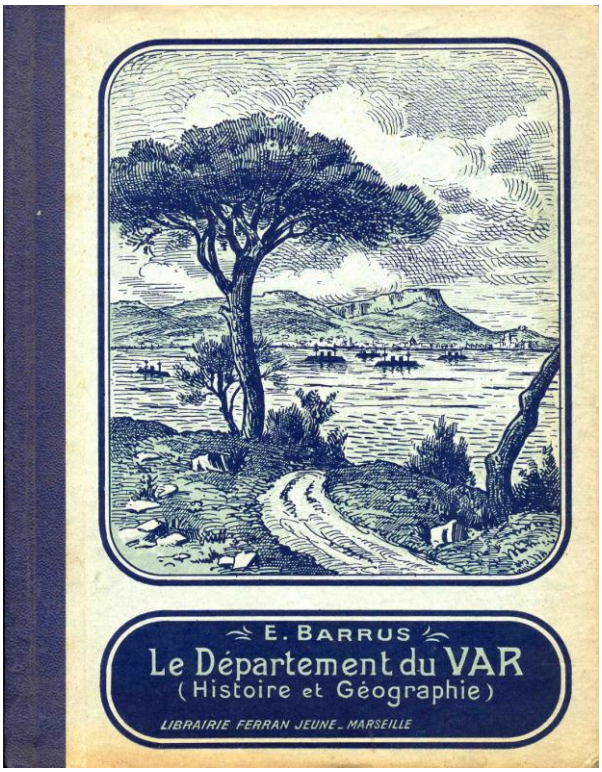

Le Revest

(792 habitants, superficie 2406 hectares)

Cette petite localité se trouve à l'extrémité septentrionale de la vallée de Dardennes, dans un site très accidenté. Elle est dominée par le Mont Caume à l'ouest, le Grand-Cap au nord, et Tourris à l'ouest. De toutes parts s'élèvent des rochers à pic, dont l'un est couronné par une vieille tour appelée le Pigeonnier. On trouve dans cette commune le gouffre du Ragas qui fournit l'eau potable à Toulon. Au-dessous du Revest, dans la vallée de Dardennes, a été établi un immense barrage destiné à capter les eaux, qui est une œuvre d'art très remarquable.

Le sol du Revest, entièrement calcaire, est littéralement jonché de fossiles de toutes sortes, qui font la joie des conchyliologues. On y exploite d'importantes carrières de marbre, de pierres de taille, de moellons et de sable.

Les quartiers du Revest selon le cadastre de 1768 (1)

Par Charles Aude

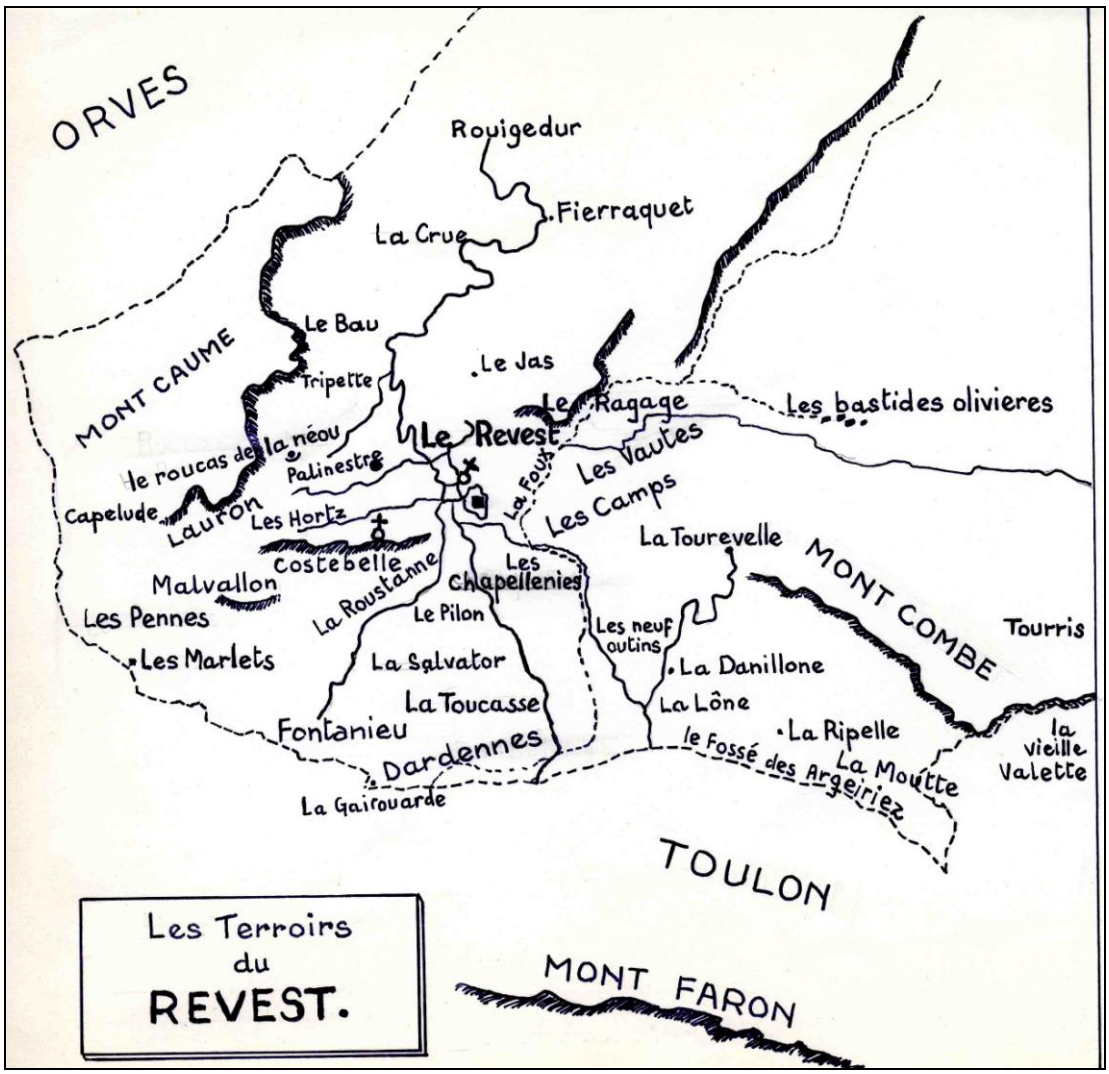

(1) sources : « Le Revest pendant la révolution » par Charles Aude (1989)

Carte de 1707 : La Dardennes, Le Las et la Rivière neuve

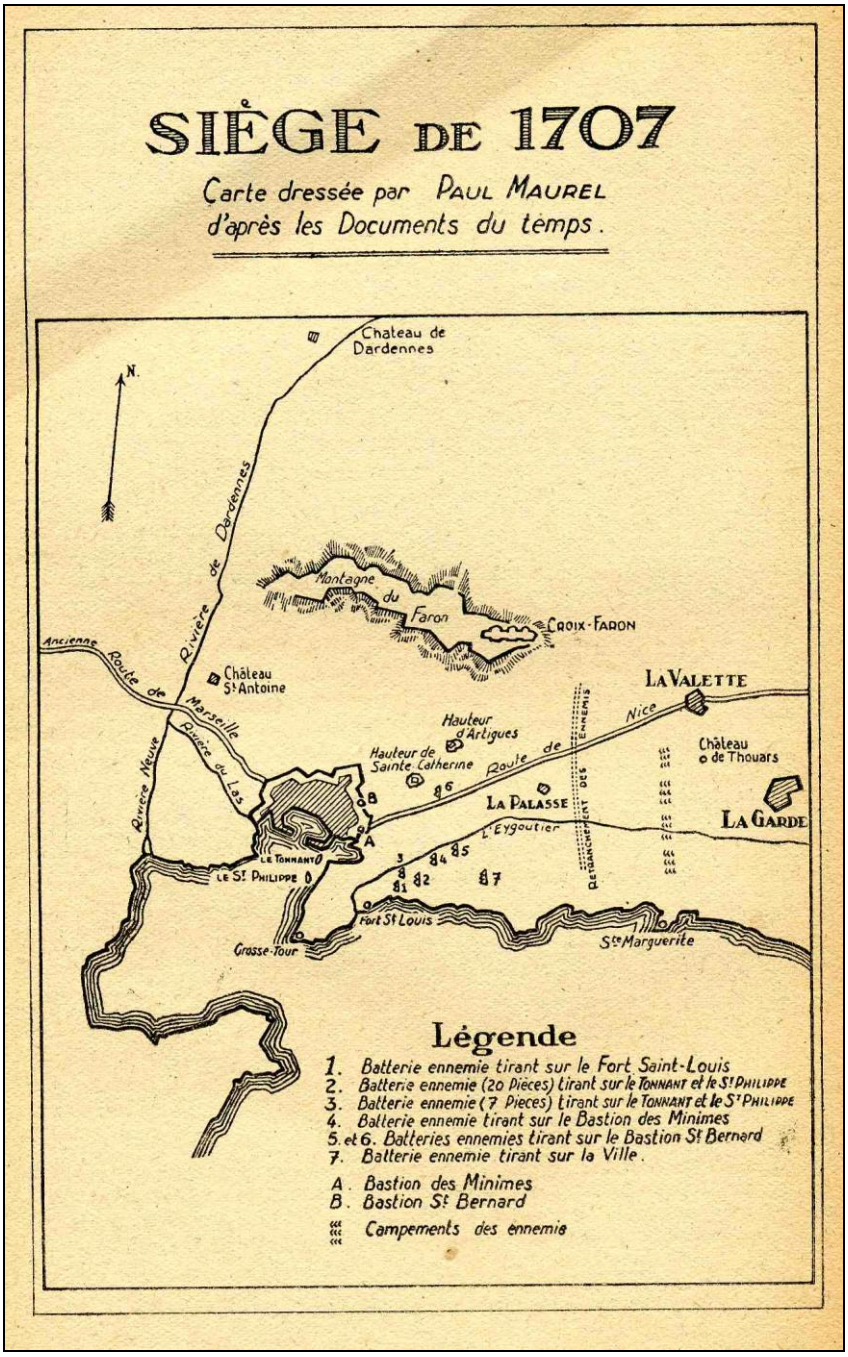

En 1707, Toulon a été assiégé par l'armée des Austro-Savoyards. Sur cette carte, nous voyons clairement La Dardennes qui devient Le Las ou Rivière neuve.

Si l'on en croit la définition du dictionnaire : *« un fleuve est un cours d'eau qui se jette dans la mer ou dans l'océan. »*, alors, La Dardennes est un fleuve !

Tistou les mains vides

Roman de Pierre Hubac (1951)

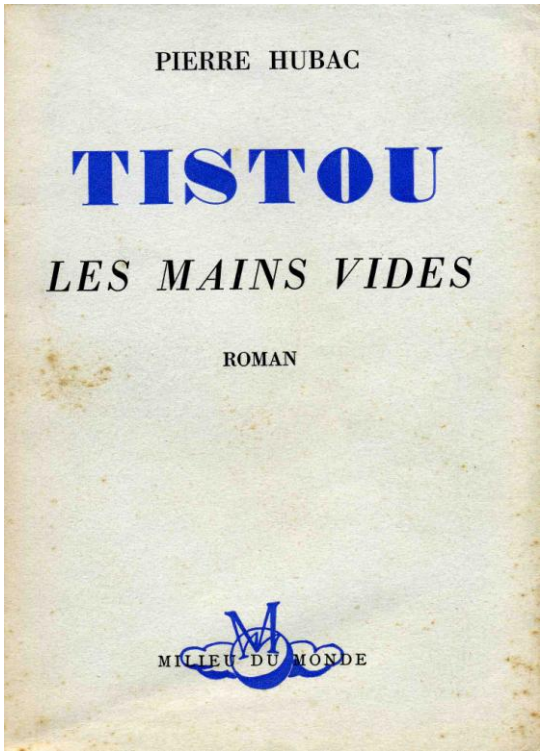

« Grand, sec, hâlé, on dirait de ces robustes sarments de vieille souche. Ses bras trop longs, ses oreilles trop larges, étalées trop amplement, son nez maigre, long et dur, un peu retombant et ses lèvres minces, comme avalées, lui composent une physionomie singulière.

Sa moustache grise descend en pointes inégales selon la manière berbère ; son front est sans ride mais tout craquelé et parcheminé, mal recuit comme une argile rustique mise au four à trop gros feu. Et ce front se couronne, loin en arrière, de touffes incolores fort mal plantées. Quant à ses mains, on dirait des racines compliquées, des ceps terreux avec des nodosités excessives, avec des bouts de corne ou des éclats de silex qui s'y trouvent encastrés.

On dirait des tubercules exotiques ou des tenailles faites d'un très vieux métal inconnu tout rongé de rouille. La surprise, c'est de voir ces mains s'animer et vivre avec une invraisemblable précision.

Les yeux de Tistou, d'un bleu foncé, sont très profondément logés derrière une herse dure de sourcils épars. »

Etrange bonhomme ce vieux Tistou. Et quelle singulière histoire que la sienne …

Celui que l'on a d'abord appelé tour à tour « Le Gavot » car il était bas alpin, « Lou Muou » car têtu comme un mulet, « Lou Rapiat » car avare, utilisa ses économies d'une vie afin d'acheter une ancienne bâtisse dominant la verdoyante vallée des Dardennes, à La Ripelle.

Cadet, son chien, fut son premier compagnon. Puis vint Amandine, la bonne présence amie, dans le calme des jours et dans la tiédeur des nuits.

Mais quelle singulière histoire, l'histoire de Tistou …

Bibliographie

- Le Revest-les-Eaux, par Pierre Trofimoff,
- Images du Revest pendant la révolution, par Charles Aude,
- Histoire de la 1ère armée française, par de Lattre de Tassigny,
- La bataille et la libération de Toulon, par Paul Goujac,
- Louis Camolli, Agent secret et Chef des F.F.I. revestois,
- L'olivier en Provence, par Amouretti et Comet,
- La jeunesse de Napoléon, par Chuquet,
- Histoire de Toulon de 1789 au Concordat, par Henry,
- Bonaparte à Toulon, par Recouly,
- Histoire de Toulon, par Maurel,
- Bonaparte au siège de Toulon en 1793, par Vieillefosse,
- Le club des Chauve-souris, par Canavero,
- La chasse, par Chantelat et Lorgnier du Mesnil.

Nos publications

- **Le Revest-les-Eaux et son siècle des Lumières** : ce livre permet de rencontrer, au Revest-les-Eaux, Baboulène, Decaris, Vérane, Dionisi, Echevin, Carco, Chabaneix, Nervat, Trofimoff et Charles Aude avec de nombreux documents inédits ou peu diffusés.
  S'adresser à l'Office du Tourisme du Revest-les-Eaux ou à la FNAC
- **Camolli, Agent secret et Chef des F.F.I. revestois** : s'adresser à la FNAC
- **Balade au Château de Tourris** (épuisé),
- **Balade au Mont Caume** (épuisé),
- **Balade au Grand Cap** (épuisé),
- **Le Revest et son Ecole laïque** (épuisé).